

LA VILLE ORDINAIRE SAISIE PAR L'ÉCONOMIE : ENTRE SYSTÈME MONDIALISÉ ET ANCRAGE LOCAL

LE CAS DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Rapport final
Octobre 2015

MEDDE

DGALN PUCA

Marché N°**1505020910/13PUCA06**
du **20/12/2013**

PUCA Programme de Recherche
« Ville ordinaire et métropolisation »

acadie

Daniel Béhar
Manon Loisel
Nicolas Rio


P a c t e

Magali Talandier

Table des matières

Introduction.....	5
Partie 1 : Définir l'économie métropolitaine ordinaire.....	8
1. Etat des lieux des grilles d'analyse de l'économie métropolitaine	9
1.1. Des fonctions stratégiques aux cadres des fonctions métropolitaines, 20 ans de définitions Insee.....	9
1.2. Grille structuralo-fonctionnelle des emplois et identification de la fonction d'intermédiation.....	13
1.3. Approches par les bases économiques et identification d'une économie présenteielle .	15
1.4. Mieux caractériser les activités de services	16
2. Objectivation de l'économie métropolitaine ordinaire	21
2.1. Présentation des variables	21
2.2. Les contours de l'économie métropolitaine ordinaire	24
2.3. Les singularités de l'économie métropolitaine ordinaire	30
3. Portrait statistique de l'économie métropolitaine ordinaire en France.....	34
3.1. Les fonctions de l'EMO	34
3.2. La géographie de l'EMO en France.....	40
3.3. Le profil des emplois de l'EMO	45
Partie 2 : Caractériser l'économie métropolitaine ordinaire	48
1. La dimension économique.....	48
1.1. Vision d'ensemble : une lecture systémique de l'économie	48
1.2. L'EMO : une fonction de services à la métropole	50
1.3. Processus historique : une double dynamique d'externalisation et de mutualisation....	56

2.	La dimension géographique	63
2.1.	Vision d'ensemble : un accent sur les logiques d'implantation	63
2.2.	L'EMO : un fonctionnement en hub	66
2.3.	Processus historique : une géographie évolutive	76
3.	La dimension sociale	78
3.1.	Vision d'ensemble : un accent sur le rapport à l'emploi	78
3.2.	L'EMO : un rapport fragmenté à l'emploi.....	78
3.3.	Processus historique : une dynamique d'invisibilisation	90
Partie 3 : Identifier la place de l'économie métropolitaine ordinaire en Ile-de-France		92
1.	La territorialisation de l'EMO en Ile-de-France.....	92
1.1.	Eclairages statistiques sur le poids de l'EMO en Ile-de-France	93
1.2.	Eclairages statistiques sur la géographie de l'EMO en Ile-de-France	95
1.3.	La géographie francilienne de ces trois économies et leur évolution.....	101
2.	Les différentes figures de l'EMO francilienne	105
2.1.	En coeur de métropole, une économie des interstices.....	107
2.2.	En proche couronne, une organisation par axes	110
2.3.	En périphérie, une structuration par zones.....	113
3.	Apports de l'EMO à l'Ile-de-France et enjeux pour l'action publique.....	116
3.1.	Un enjeu de performance économique	116
3.2.	Un enjeu d'intégration géographique.....	117
3.3.	Un enjeu d'accompagnement social.....	119
Conclusion.....		120
Bibliographie		121

Introduction

Comment penser la métropolisation en dehors de la « ville d'exception » (Halbert, 2010) ? Tel est le point de départ de cette recherche. Du côté des chercheurs comme des planificateurs, la métropolisation tend en effet à être appréhendée à partir d'un petit nombre de pôles d'excellence, au rayonnement international : les quartiers d'affaires, les clusters innovants ou les pôles aéroportuaires. Comme si la métropole francilienne pouvait se résumer à La Défense, à Roissy et à Saclay.

En lançant une consultation de recherche « ville ordinaire et métropolisation », le PUCA nous offrait la possibilité d'explorer le hors-champ de ces objets métropolitains les plus emblématiques. Prenant l'invitation au mot, nous avons cherché à rendre intelligible les mutations discrètes de cette ville ordinaire. Il s'agissait dans le même temps de prolonger notre compréhension de la métropolisation comme un processus de mise en système des territoires et de renforcement de leurs interdépendances. Ce système métropolitain existe-t-il en dehors des fragments territoriaux de la ville d'exception ? Sous quelle forme et avec quelle intensité ? De quelle façon cette intensification des interdépendances transforme-t-elle le territoire et les acteurs qui l'occupent ?

Dès le départ, nous avons choisi de lire la métropolisation de la ville ordinaire à partir de l'économie, afin de prendre le contre-pied des représentations habituelles. Qu'on les appelle banlieues, espaces intermédiaires ou ville ordinaire, ces territoires restent généralement cantonnés à leur fonction résidentielle. Ils apparaissent en creux, comme un réservoir de logement au service des quelques pôles d'emploi de la métropole.

En réalité, la ville ordinaire existe aussi par l'économie. Elle sert d'espace d'accueil pour une économie plus discrète et plus hétérogène, en termes de formes urbaines et de secteurs d'activité. Nous faisons l'hypothèse que cette économie ordinaire ne se limite pas aux activités de proximité. Elle s'inscrit aussi, et de plus en plus, à d'autres échelles plus vastes. Autrement dit, la métropolisation de la ville ordinaire s'accompagne d'une montée en puissance d'une économie métropolitaine ordinaire.

L'approfondissement de ce concept d'économie métropolitaine ordinaire (EMO) nous a conduits à adopter une lecture systémique de l'économie territoriale, à partir des flux et de leur échelle. Au croisement entre l'économie et la géographie, cette tentative s'inscrit dans la continuité des travaux de Laurent Davezies sur la distinction entre une économie exportatrice tournée vers l'international et une économie présente tournée vers le local.

Tout au long de cette recherche, nous avons voulu explorer et démontrer l'existence d'une troisième sphère, structurée à l'échelle métropolitaine. Quelles sont les contours et les caractéristiques de cette économie métropolitaine ordinaire ? Quelle est la consistance de cette catégorie inédite ? Quelle place l'EMO occupe-t-elle dans le système économique francilien ?

Le présent rapport constitue une première tentative de relecture systémique de l'économie territoriale. Elaboré dans une logique exploratoire, il n'a pas vocation à apporter des réponses définitives à tous les questionnements suscités par cette approche ni à apporter une lecture exhaustive des trois échelles de l'économie francilienne. En cherchant à stabiliser le vocabulaire et à l'incarner par des exemples concrets, ce rapport est à prendre comme une contribution partielle à un chantier de recherche bien plus vaste.

Le rapport est structuré en trois parties. La première partie porte sur la définition de l'économie métropolitaine ordinaire. En pointant les apports et les limites de la littérature consacrée à l'économie métropolitaine, nous identifions les variables statistiques pertinentes pour objectiver cette troisième sphère ni productive, ni résidentielle.

La deuxième partie vise à caractériser les spécificités de l'EMO, au regard des deux autres sphères économiques. Nous abordons successivement les dimensions économique, géographique et sociale, en cherchant à chaque fois à décentrer le regard par rapport à une lecture classique de l'économie territoriale.

La troisième partie se focalise sur la métropole du Grand Paris, appréhendée à différentes échelles. Après avoir donné des ordres de grandeur sur le poids de l'EMO dans l'économie francilienne, nous analysons les différentes figures de sa territorialisation. Face au risque de réification de la « ville ordinaire », il s'agit de donner à voir la pluralité des formes urbaines prises par les activités de l'EMO en fonction du contexte urbain dans lequel elles s'insèrent.

Méthodologie de la recherche

Cette recherche s'est déroulée sur dix-huit mois. Elle est le fruit d'une collaboration entre la coopérative Acadie – Daniel Béhar, Manon Loisel et Nicolas Rio – et Magali Talandier, chercheuse au laboratoire PACTE.

Elle s'inscrit dans le prolongement de nos travaux respectifs, qu'il s'agisse de la réflexion sur l'articulation entre économie exportatrice et économie de proximité menée pour le Grand Lyon (Chabanel et Talandier, 2013) ou de l'analyse des clusters du Grand Paris et de leur degré de spécialisation économique produite pour le PUCA (Béhar, Davezies, Estèbe et Rio, 2013). Tirant parti de ces recherches antérieures, ce nouveau travail visait à passer d'une lecture en creux de ces activités mixtes à une lecture en plein de cette économie d'échelle métropolitaine, dont la consistance échapper aux critères actuels.

Ce travail exploratoire repose sur le croisement de trois approches distinctes : des traitements statistiques, une analyse documentaire et des coups de sonde qualitatifs.

L'approche statistique est mobilisée pour objectiver la définition de l'économie métropolitaine ordinaire (EMO), en identifier la composition et en mesurer le poids dans l'économie aux différentes échelles. Nous nous sommes rapidement confrontés au problème de l'inadaptation des catégories statistiques pour saisir notre objet. D'une part, il existe peu de bases de données sur les flux économiques. D'autre part, les contours de l'EMO s'intègre imparfaitement dans une lecture structurée par secteurs économiques ou par fonctions. Au-delà de l'enjeu de définition, ce travail quantitatif met ainsi en exergue les limites de l'appareil statistique existant pour appréhender les spécificités de l'économie métropolitaine.

La deuxième approche correspond à l'analyse documentaire des études produites sur l'économie francilienne. Avec la dynamique du Grand Paris, on observe un développement de l'expertise sur le sujet, avec une multiplication des diagnostics et des observatoires. Néanmoins, ce foisonnement reste focalisé sur un nombre limité d'objets : l'immobilier de bureaux, les start-up innovantes ou les grandes filières industrielles. Il existe peu de travaux transversaux sur les autres composantes de l'économie métropolitaine. Pour contourner ce déficit de connaissance sur l'économie ordinaire, nous avons cherché à mettre en regard les études produites secteur par secteur (la logistique, l'intérim, les services qualifiés aux entreprises, etc.) avec notre lecture transversale de l'EMO.

La troisième approche prend la forme de « coups de sonde », destinés à incarner notre réflexion à partir de situations concrètes d'entreprises franciliennes à travers une cinquantaine d'entretiens et une dizaine de micro-immersion ethnographiques pour suivre durant une journée le quotidien des professionnels de l'EMO. Ces coups de sonde n'ont pas vocation à être représentatifs de l'EMO francilienne. Il ne s'agit ni d'un sondage, ni d'une enquête systématique. Ils constituent plutôt des points d'entrées partiels mais multiples pour accéder à cette économie discrète et en déplier les fils. En adoptant une entrée par les entreprises, leur fonctionnement et les écosystèmes qu'elles dessinent, ce travail qualitatif permet de compléter le travail quantitatif centré sur les emplois.

Partie 1 : Définir l'économie métropolitaine ordinaire

La définition de l'économie métropolitaine ordinaire (EMO) proposée dans ce travail repose sur une construction en creux, dans la mesure où nous cherchons à délimiter les contours d'une économie qui n'est ni totalement mondialisée ou exportatrice, ni totalement présente ou consommée localement par les ménages. Nous qualifions cette économie d'ordinaire, parce que son aire de chalandise, de rayonnement n'est pas internationale, mais régionale ou métropolitaine. Nous cherchons donc à repérer les activités qui génèrent des flux principalement à l'échelle de la région métropolitaine dans laquelle est localisée l'entreprise. On associe souvent, nous le verrons dans l'analyse des travaux existants, économie mondialisée avec économie exportatrice, productive ou bien encore métropolitaine comme si toutes ces notions étaient interchangeable. Or, nous formulons l'hypothèse qu'une économie non mondialisée mais structurellement métropolitaine existe et peut se définir à la fois par sa plus faible capacité exportatrice que l'économie productive, mais également par sa plus faible étendue spatiale ou proximité que l'économie présente. En effet, par l'étendue de son réseau, mais également parce qu'elle n'est pas spécifiquement dédiée à la satisfaction des ménages (B to C), mais qu'elle concerne aussi les échanges interentreprises (B to B), cette économie ordinaire ne peut être assimilée à l'économie présente.

Avant de proposer dans un second paragraphe une méthode pour tenter de définir l'EMO, nous verrons que si ce concept n'existe pas dans la littérature, de nombreux travaux permettent d'avoir une lecture plus fine et plus complexe que l'approche binaire qui consiste à distinguer les emplois de la sphère productive (appelée sphère non présente par l'Insee), des emplois de la sphère domestique (appelée sphère présente par l'Insee). Ces typologies et travaux analytiques sont repris dans un premier paragraphe. Ils reposent sur le regroupement de secteurs particuliers, ou bien de fonctions, et/ou de professions, ou bien encore sur le rapport aux territoires qu'entretiennent ces différents types d'emplois.

1. Etat des lieux des grilles d'analyse de l'économie métropolitaine¹

L'état des lieux des principales grilles d'analyses de l'emploi proposées au cours des 25 dernières années en France et à l'étranger ne vise pas l'exhaustivité, mais cherche à repérer les travaux qui pourraient nous aider à mieux caractériser la notion d'économie métropolitaine ordinaire à la fois conceptuellement et méthodologiquement. Pour chacune des typologies étudiées, nous présentons l'intention des auteurs, l'intérêt et les limites pour notre approche.

1.1. Des fonctions stratégiques aux cadres des fonctions métropolitaines, 20 ans de définitions Insee

Depuis 20 ans, l'Insee propose des nomenclatures permettant de qualifier l'économie métropolitaine sur la base d'une catégorie d'emplois particulièrement concentrés dans les grandes villes françaises. Appelées fonctions stratégiques en début des années 1990, puis emplois métropolitains supérieurs au début des années 2000, l'Insee utilise depuis 2009 le terme de cadres des fonctions métropolitains.

Les premiers travaux proposés par Philippe Julien, de l'Insee, datent du début des années 1990 (Julien, 1994). Ils permettent de définir les fonctions urbaines supérieures et les emplois stratégiques, l'expression de fonctions stratégiques est également utilisée. Pour qualifier les fonctions stratégiques, Julien part du constat qu'un emploi ne peut plus se définir par sa seule déclinaison sectorielle ou par son seul niveau de qualification. « Ainsi l'ingénieur de recherche, études et essais et l'employé administratif du même établissement de la chimie sont classés dans la même activité industrielle ; ils n'ont pourtant pas la même fonction » (Julien & Pumain, 1996). Les fonctions proposées par Julien reposent sur un croisement entre secteur d'activité et type de profession et sont au nombre de 17. Mais comme le note aussi l'auteur, il n'est pas possible d'affecter une fonction à chaque emploi. Au final, « la grille de lecture fonctionnelle des emplois possède donc un caractère partiel de propos délibéré » (Julien & Pumain, 1996). Puis est calculé le taux d'emploi dans chacune des 17 fonctions pour l'ensemble des unités urbaines détaillé par niveau de qualification. « On constate alors que ces taux, qui mesurent la part de l'emploi dans une fonction et un niveau de qualification donnés dans l'emploi total de chaque ville, augmentent assez régulièrement - pour certaines fonctions et les niveaux de qualification les plus élevés - avec la taille des villes » (Julien & Pumain, 1996). Plus précisément, les auteurs observent un écart plus grand entre les petites et les grandes villes pour 12 fonctions lorsqu'elles sont observées au niveau de qualification le plus élevé. Ce sont ces 12 fonctions, restreintes au niveau de qualification le plus élevé, qui sont appelées les « fonctions stratégiques » (Julien, 1994).

¹ Cette revue de la littérature a été réalisée avec l'aide de Marjolaine Gros-Balthazard, doctorante UMR Pacte. Nous la remercions pour son travail.

Elles regroupent :

- Art : artistes et emplois supérieurs artistiques, artisans d'art.
- Banques et assurances : cadres des banques et des assurances.
- Commerce de gros : cadres des commerces de gros et interindustriels.
- Commercial industriel : ingénieurs et cadres commerciaux, technico-commerciaux et de la publicité dans les établissements industriels.
- Gestion : cadres de direction, d'administration et de finance des établissements industriels.
- Information : cadres et emplois supérieurs de l'information.
- Informatique : ingénieurs et cadres de l'informatique dans les établissements industriels.
- Recherche industrielle : ingénieurs et cadres de recherche, d'études et d'essais des établissements industriels.
- Recherche publique : chercheurs de la recherche publique, emplois supérieurs des établissements de recherche et d'enseignements supérieurs.
- Services : cadres des services aux entreprises.
- Télécommunications : ingénieurs et cadres des postes et télécommunications.
- Transports : ingénieurs et cadres des transports.

Les auteurs montrent que la concentration de ce type d'emplois s'accroît dans les grandes villes entre 1982 et 1990 (Julien & Pumain, 1996).

En 2002, l'Insee reprend la méthode de Julien pour définir, cette fois, les emplois métropolitains supérieurs. L'introduction de la notion « métropolitaine » ainsi que l'utilisation qui est faite de ces données influencent très largement la représentation d'une économie métropolitaine nécessairement synonyme de niveau de qualification supérieur. Ces emplois sont utilisés par l'Insee, les praticiens et les chercheurs comme un indicateur du rayonnement des grandes agglomérations françaises. Pour sa nomenclature de 2002, l'Insee restreint les EMS à onze fonctions (recherche publique et recherche privée ayant été regroupées) qui ont pour qualité d'être davantage présentes dans les grandes villes ; de correspondre principalement au plus haut niveau de qualification et d'être, selon les termes de l'Insee, facilement identifiables. Les EMS regroupent les ingénieurs et les cadres des fonctions : Art, Banque-Assurance, Commerce de gros, Commercial dans l'industrie, Gestion, Recherche, Information, Informatique, Service aux entreprises, Télécommunications, Transports.

En 2009, le concept de cadres des fonctions métropolitaines (CFM) remplace celui des EMS. D'après l'INSEE, « la nouvelle notion de CFM présente l'intérêt d'être cohérente avec la grille fonctionnelle des emplois et permet de pouvoir étudier la situation d'un territoire sur plusieurs recensements (1982, 1990, 1999 et 2006) ». L'analyse fonctionnelle des emplois a été adoptée par l'INSEE pour compléter

l'analyse sectorielle de l'emploi. Les professions occupées par les actifs sont ainsi regroupées en 15 fonctions, transversales aux secteurs d'activité. Cinq de ces fonctions, parce qu'elles sont plus spécifiquement présentes dans les aires urbaines, forment le groupe des fonctions métropolitaines. Les CFM correspondent aux cadres et chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus de ces 5 fonctions métropolitaines.

Tableau 1 : Les quinze fonctions de l'INSEE

Fonctions non métropolitaines	Fonctions métropolitaines
Agriculture et pêche	Conception-recherche
Bâtiment et travaux publics	Prestations intellectuelles
Fabrication	Commerce inter-entreprises
Transports – logistique	Gestion
Entretien – réparation	Culture-loisirs
Distribution	
Services de proximité	
Education – formation	
Santé et action sociale	
Administration publique	

Source : INSEE, 2009

Il est impossible d'établir un lien direct entre EMS et CFM. En effet, ces derniers sont définis uniquement à partir de la profession alors que les EMS étaient la plupart du temps issues d'un croisement de l'activité avec la profession. La différence tient au dépassement de la notion de secteur. « Ainsi, un certain nombre d'emplois métropolitains supérieurs (banque-assurance ou commerce) ont été définis en prenant tous les chefs d'entreprise et cadres de certains secteurs de la nomenclature d'activités française (NAF), alors que les emplois de cadres des fonctions métropolitaines vont retenir tous les chefs d'entreprise et cadres des métiers de la gestion, sans référence à un secteur ».

La notion de fonctions métropolitaines s'appuie, comme précédemment, sur la concentration géographique dans les aires urbaines (et non plus dans les unités urbaines), ainsi que sur la part des professions supérieures dans la fonction. Les fonctions sont ainsi qualifiées de métropolitaines dans la mesure où elles sont surreprésentées dans les grandes aires urbaines et que l'on ne sélectionne que celles dont le niveau de qualification des emplois est plus élevé. Par ailleurs, les cadres des fonctions métropolitaines, les CFM s'apparentent, pour l'Insee, aux emplois de l'économie de la connaissance. « La part des cadres des fonctions métropolitaines est un indicateur de l'insertion des villes dans l'économie de la connaissance et de leur rayonnement décisionnel. » (Van Puymbroeck et Reynard, 2010).

Cette définition de l'économie métropolitaine ne prend pas en compte la notion de flux ou bien encore celle d'interaction sectorielle. L'économie métropolitaine ainsi définie correspond à un stock de capital humain qualifié mobilisé dans des secteurs économiques surreprésentés dans les grandes agglomérations françaises. Or, nous le verrons plus loin, la concentration spatiale dans les grandes aires urbaines s'observe aussi pour des activités de commerces et services à la personne. Ce type d'économie n'est pas retenu par l'Insee comme faisant partie des fonctions métropolitaines dans la mesure où la qualification des salariés de ces secteurs est peu élevée. Les travaux, basés sur ces données, qui visent à montrer que l'économie métropolitaine se caractérise avant tout par une concentration d'actifs qualifiés dans des secteurs spécifiques sont finalement assez tautologiques et partiels. Il nous semble important d'étendre la notion d'économie métropolitaine à d'autres fonctions et secteurs, en essayant de raisonner en termes d'emprises, de rayonnement, de flux économiques plutôt qu'en termes de taille d'agglomération et de niveau de qualification.

De plus, malgré leurs limites, les secteurs d'activités apportent également un éclairage qu'il nous semble important de ne pas perdre totalement de vue. Ainsi, dans la nomenclature fonctionnelle de l'Insee, la fonction « fabrication » regroupe non pas des activités liées à l'industrie, mais des métiers de fabrication. De ce fait, les ouvriers et les artisans (hors BTP et agriculture) sont comptés – ce que l'on comprend – mais aussi les ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, d'eau, ou bien encore les ingénieurs des méthodes de production (etc.), mais pas les ingénieurs et cadres d'achats et approvisionnement industriels qui eux sont les fonctions de commerce inter-entreprise, ou bien les ingénieurs et cadres de l'environnement qui sont dans la fonction entretien, réparation, ou bien les ingénieurs et cadres d'administration, maintenance, support regroupés dans la fonction prestation intellectuelle...

Si l'entrée par les professions proposée par l'Insee depuis plus de vingt ans apporte une réelle valeur ajoutée aux analyses économiques territoriales, le concept de « métropolitain » associé uniquement à un stock de métiers très qualifiés et l'abandon de toute référence aux secteurs d'activités constituent deux écueils pour le travail de définition de l'EMO que nous proposons.

Les grilles d'analyse que nous présentons à présent repose sur une double entrée : secteurs d'activités et professions. Même si la référence « métropolitaine » n'y figure pas de façon explicite, ces travaux constituent une référence incontournable pour notre analyse.

1.2. Grille structuralo-fonctionnelle des emplois et identification de la fonction d'intermédiation

Au début des années 1990, afin de dépasser les analyses « classiques » de l'emploi, Beckouche et Damette proposent la construction d'une grille structuralo-fonctionnelle. Comme Philippe Julien, les auteurs souhaitent se détacher de l'analyse par catégorie socioprofessionnelle (CSP) pour mieux tenir compte de la complexification de l'organisation du travail. L'approche sectorielle semble elle aussi « datée » et insuffisamment détaillée pour rendre compte de l'évolution du secteur tertiaire, mais également de l'interpénétration croissante de la production et des services. Ces travaux seront repris et actualisés lors du recensement de 1999 par Ludovic Halbert (Halbert, 2005 ; 2007). Les auteurs souhaitent qualifier les activités au regard de leur place dans la chaîne de production et distinguent, pour cela, la sphère productive de la sphère de reproduction sociale (l'armée est à part). Au sein de la sphère productive, les auteurs différencient les activités de production des biens de celles qui concourent à leur production, appelée sphère de péri-production ou bien encore de circulation et d'intermédiation (tableau 2). Au sein de la sphère de reproduction, on distingue la reproduction simple de la reproduction élargie. Ce premier découpage est basé sur un regroupement des secteurs d'activité opéré par les auteurs.

Puis au sein de chacune des trois (hors armée) catégories sectorielles, les auteurs introduisent l'idée de fonction, cette fois uniquement basée sur une analyse fine de catégorie socio-professionnelles (CSP). Cinq fonctions sont proposées, elles même sous-divisées en quinze sous-fonctions (tableau 3).

Cette grille structuralo-fonctionnelle (connue sous le nom de grille « Strates ») permet une analyse fine des emplois et des dynamiques économiques.

Tableau 2 : Les deux grandes sphères d'activités de Beckouche et Damette

Reproduction sociale				Armée	Production				
Simple		Élargie			Services de circulation et d'intermédiation			Production des biens matériels	
Privé (commerce de détail, hôtels-cafés, services de proximité...)	Public (enseignement primaire et secondaire administration locale...)	Privé (radiodiffusion télévision, enseignement supérieur marchand...)	Public (CHU, enseignement supérieur et recherche non marchands...)	Services économiques aux entreprises, presse, commerce de gros...	Finances (assurances, banques, auxiliaires financiers)	Réseaux (transports, télécoms, distribution d'eau et d'énergie)	Agriculture, pêche, sylviculture, industries agro-alimentaires	Industrie	BGCA

Source : Beckouche P., Damette F., (1993)

Tableau 3 : Les fonctions et sous-fonctions de Beckouche et Damette

Fonctions		Contenu (exemples)
Fonctions d'autorité	Administration publique Sécurité publique Justice, contentieux	Administrations centrale et locale Police, gendarmerie, pompiers Magistrats, avocats, notaires, huissiers
Développement humain	Santé, social Culture, loisirs Formation	Médecins, infirmiers, éducateurs... Artistes, journalistes, spectacles... Enseignants, formateurs...
Production « abstrait »	Conception, recherche Gestion Commercial, marketing	Chercheurs, études techniques, géomètres... Gestion et direction d'établissements... Achats, marketing, technico-commerciaux...
Production « concret »	Fabrication Logistique Services pratiques banals	Fabrication, contrôles, essais, production directe Magasiniers, chauffeurs, transporteurs... Coiffeurs, restauration, gardiennage...
Fonctions aval	Distribution Entretien, réparations Nettoyage, élimination	Commerçants détaillants... Réparateurs, dépanneurs, jardiniers... Nettoyeurs, éboueurs...

Source : Beckouche P., Damette F., (1993)

La grille structuralo-fonctionnelle de Beckouche et Damette permet d'éclairer les processus de hiérarchisation urbaine et de polarisation du territoire. Même si elle ne distingue pas les sphères en fonction des flux générés, une partie des services de circulation et d'intermédiation, tout comme une partie des activités de reproduction sociale élargie se rapproche de notre concept d'EMO. Enfin, cette grille témoigne, pour les auteurs, de l'interdépendance entre les secteurs (les activités de reproduction rendent possibles celles de production) et de fait, entre les territoires. C'est la seule à mettre en évidence l'importance des relations entre différents types d'emplois. Or, cet aspect là des interdépendances nous paraît essentiel dans la mesure où il permet de révéler le rôle que peut jouer EMO en tant qu'intégrateur de métropole à la fois socialement, économiquement, territorialement.

La construction en deux temps, d'abord à partir des secteurs d'activités puis ensuite à partir des CSP nous paraît intéressante et réutilisable dans notre travail. Par contre, la notion d'échelle de rayonnement et d'exportation n'est pas intégrée à ces travaux contrairement à ce que nous souhaitons réaliser. Les travaux qui suivent, assis sur la théorie de la base économique, introduise cette idée d'exportation et de consommation sur place.

1.3. Approches par les bases économiques et identification d'une économie présentielle

La théorie de la base économique est un grand classique de l'économie régionale. Utilisée par North, Hoyt, Krumme etc..., elle serait formulée pour la première fois par Sombart en 1916 (Gonnard, 2001). Pour rappel, d'après cette théorie, les économies locales se décomposent en deux secteurs. La base économique, véritable moteur de la croissance et du développement économique, capte les richesses à l'extérieur du territoire. Si l'on raisonne en termes d'activités, la base économique comprend l'ensemble des activités qui exportent des biens et services vers le reste du monde. On retrouve l'idée de sphère productive énoncée plus haut. Si l'on raisonne en termes de revenus (Davezies, 2008), les bases économiques comprennent l'ensemble des richesses captées à l'extérieur qu'elles soient liées aux activités exportatrices, à l'attractivité résidentielle et touristique des territoires ou bien encore aux revenus de transferts publics et sociaux. Ces bases se distinguent des activités banales, domestiques ou bien encore préSENTIELLES consommées localement par les ménages, sphère que Beckouche et Damette qualifient de reproduction sociale. Mais, contrairement aux travaux précédemment cités, cette théorie propose une lecture binaire de l'économie, avec d'un côté les activités qui exportent et, de l'autre côté, celles qui sont consommées sur place. Elle paraît donc difficilement adaptable à notre concept d'EMO, à moins de la définir comme étant l'ensemble des activités qui exportent... en local ! Expression quelque peu curieuse, pour décrire une économie à rayonnement métropolitain ou régional.

Pour Léo et Philippe (1996), la théorie de la base économique induit trop souvent une assimilation des activités industrielles à la base économique et des activités tertiaires aux activités induites. Ils proposent donc, dans le prolongement de cette théorie, un classement des emplois en trois catégories :

- les activités basiques : industries, sièges sociaux, grand négoce, tourisme, services internationalisés et services publics supra-locaux ;
- les activités intermédiaires communes : services aux entreprises ;
- les activités urbaines répondant principalement aux besoins des ménages locaux : commerces de détail, services aux particuliers, services sociaux et collectifs locaux, bâtiment, services de distribution.

On se rapproche de la lecture en trois grandes catégories proposées par Halbert (2007) dans le prolongement des travaux de Beckouche et Damette (Production / Péri-production ou intermédiation / Reproduction).

C'est également ce même raisonnement en trois sphères qu'utilisent Laurent Davezies ou Magali Talandier pour définir les emplois basiques, les emplois domestiques ou présentsiels et les emplois mixtes. Cette troisième catégorie regroupe les secteurs a priori ni exclusivement présentsiels, ni exclusivement exportateurs parmi lesquels on trouve, par exemple, les services aux entreprises et le secteur de la construction (Chabanel, Talandier, 2013). On se rapproche de la notion de l'EMO que l'on cherche à définir dans ce travail.

Cependant, ces notions – tout comme celles de Beckouche, Damette, Halbert, Léo et Philippe – reposent sur une méthodologie disons assez imprécise qui consiste à identifier « a priori » en fonction de leurs intitulés les secteurs « mixtes » ou « intermédiaires communes » ou « d'intermédiation et de péri-production... ».

Enfin, l'une des principales critiques émises envers les nomenclatures d'activités porte sur la mauvaise description des secteurs de services. Pour y remédier, des auteurs ont proposé des nomenclatures beaucoup plus précises, tenant compte notamment du rapport différencié au territoire qu'induisent telles ou telles familles de services.

1.4. Mieux caractériser les activités de services

De nombreux auteurs ont souligné le déficit de connaissance sur les emplois de service, en raison notamment de l'obsolescence des nomenclatures d'activité. Par ailleurs, les services souffrent d'une image négative alors même qu'ils représentent un véritable moteur pour la croissance. C'est dans ce contexte que Mouhoud El Mouhoud et Jennequin (2011) réfléchissent à une nouvelle typologie des services assises sur trois déterminants de localisation des activités :

- L'accès aux ressources matérielles (infrastructures routières, de réseau...) et immatérielles (qualification de la main d'œuvre...);
- Le besoin d'économies d'agglomération (économies d'urbanisation, de spécialisation ou de complémentarité);
- Le rapport des entreprises aux clients (coût d'accès au service pour le client, zone d'achalandage...).

Pour chaque type, ces trois déterminants sont plus ou moins contraignants et permettent de définir le degré d'ancrage territorial des services et leur position dans la concurrence entre les territoires. Par exemple, lorsque les trois critères sont requis pour la localisation d'une activité, les auteurs considèrent celle-ci comme très ancrée sur le territoire et la concurrence avec d'autres territoires

forte (cf. tableau 4). Les auteurs classent l'ensemble des secteurs d'activités liés aux services (en NAF 700) selon leur plus ou moins grande sensibilité à ces critères de localisation. Ils obtiennent alors 6 catégories de services :

- Services cognitifs et d'investissements immatériels (très ancrés) : services pour lesquels la connaissance, sa diffusion et les investissements immatériels jouent un rôle primordial ;
- Services collectifs publics ou privés (relativement ancrés) ;
- Services logistiques d'intermédiation (relativement ancrés) : commerces de gros, logistique, centres de tri... ;
- Services immatériels de consommation finale (relativement ancrés) : culture, patrimoine, tourisme... ;
- Services relationnels et de proximité (peu ancrés) : la contrainte de proximité avec le client est primordiale ;
- Services informationnels associés à des fonctions support (volatiles) : services codifiables, standardisables, la prestation peut s'effectuer sans attache territoriale particulière.

Tableau 4 : Typologie des services endogène aux déterminants de localisation

Ressources	OUI	NON	OUI	OUI	NON	NON
Economies d'agglomération	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON
Proximité des clients	OUI	OUI	NON	NON	OUI	NON
Degré d'ancrage	+++	++	++	++	+	---
Positionnement par rapport à la concurrence territoriale	+++	++	+	--	+++	---
Activités de services	A	B	C	D	E	F
• Dénomination générale	Services cognitifs et investissements immatériels	Services collectifs à fortes économies d'échelle, publics ou privés	Services logistiques d'intermédiation	Services immatériels de consommation finale	Services de consommation intermédiaire et finale de proximité	Services informationnels associés à des fonctions support
• Illustrations (croisement typologie et NAF700 en Annexe)	Connaissances, Recherche fondamentale, Enseignement supérieur, Conseil en entreprise, Publicité, Marketing...	Services de santé, hospitaliers, judiciaires...	Logistique, Centres de tri (Poste), Centre de triage (SNCF), Transports de voyageurs...	Culture et patrimoine historique, Tourisme, Parcs d'attraction...	Agences bancaires, Commerce de proximité, Services aux personnes de proximité, Gardiennage...	Maintenance informatique, Fonctions tertiaires d'exécution, Centres d'appel...
Echelle territoriale pertinente (pour le plus)	Internationale	Intra-régionale	Inter-régionale	Intra-régionale	Intra-régionale	Internationale

Lecture : les indications des degrés d'ancrage et de positionnement par rapport à la concurrence territoriale sont mentionnées par le biais de signes positifs ou négatifs (lignes jaunes). Nous évaluons ainsi des degrés d'ancrage élevés (faibles) et des activités faiblement (fortement) exposées à la concurrence territoriale lors de signes positifs (négatifs). L'accumulation de signes décrit l'ampleur du phénomène.

Source : Mouhoud E-M., Jennequin H. (2011)

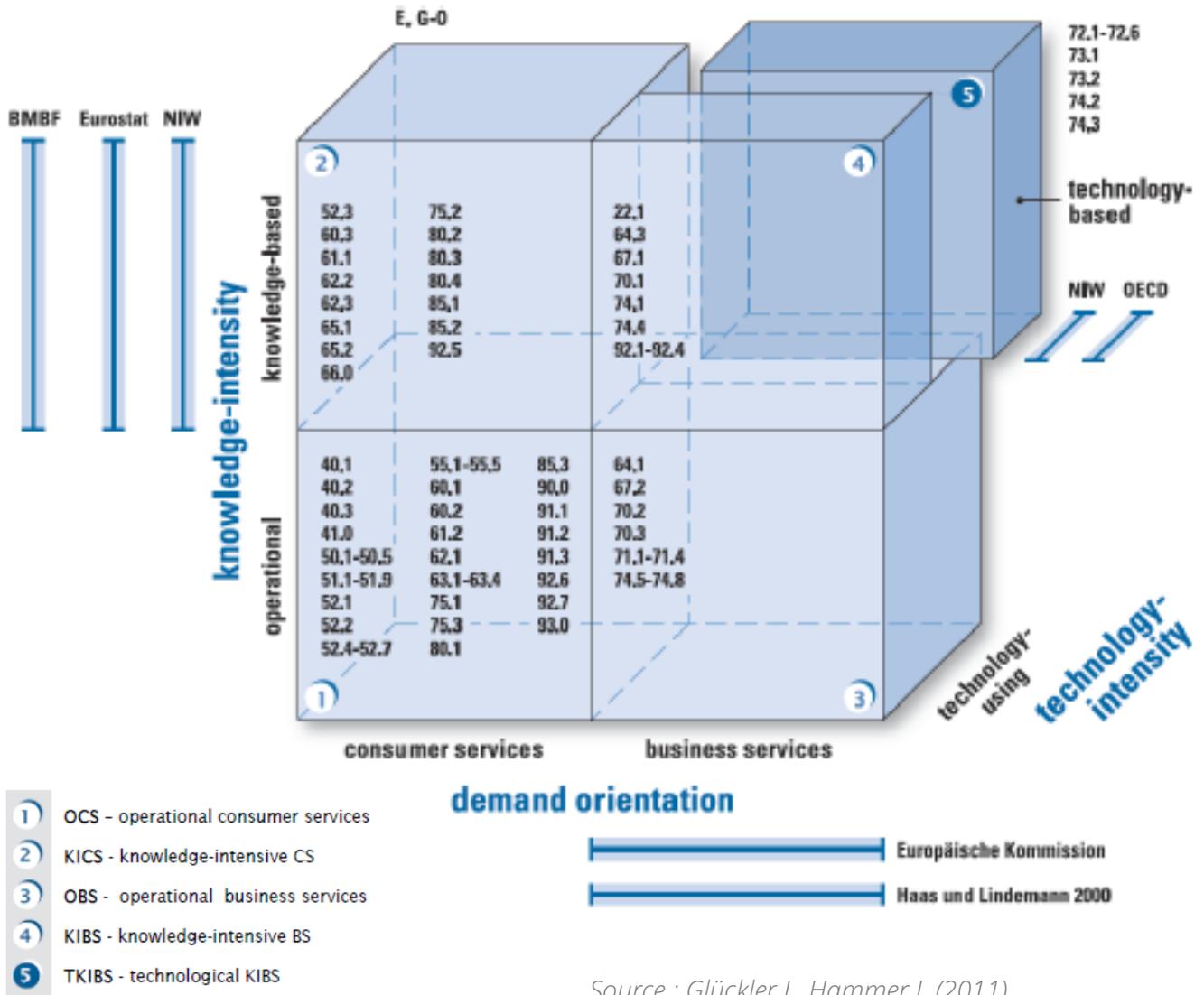
L'analyse des services proposée par les auteurs est beaucoup plus fine que celle, classique et très dichotomique, qui distingue les services marchands ou non, les services aux entreprises ou aux ménages, etc. Cette grille permet d'apprécier les relations entretenues entre les catégories de services et le territoire. Les services repérés comme étant au plus « inter-régionaux » ne suffisent cependant pas à recouvrir l'ensemble de l'EMO, qui inclut très certainement certaines activités servicielles considérées comme « au plus intra-régionales », mais également des activités de production et de construction.

Les travaux de Glücker et Hammer (2011) intègrent plusieurs typologies sur les services réalisées, par exemple, par la Commission européenne ou l'OCDE. Ils retiennent trois critères pour qualifier les services : l'orientation de la demande, l'intensité en connaissance et l'intensité technologique. Selon eux, la distinction des services selon ces critères permettrait de capter les différences sectorielles à la fois en termes de croissance, de gains de productivité et d'innovation. L'orientation de la demande distingue le B to C du B to B. L'intensité en connaissance varie selon les compétences des salariés requises par l'activité. L'intensité technologique conduit à repérer les services qui développent et améliorent les technologies telles que l'information et la communication, de celles qui n'en sont que les utilisateurs.

Glückler et Hammer parviennent grâce à ces critères à distinguer 5 types de services définis empiriquement, à savoir :

- Operational consumer services (OCS)
- Knowledge-based consumer services (KICS)
- Operational business services (OBS)
- Knowledge-based business services (KIBS)
- Technological knowledge-based business services (TKIBS).

Figure 1 : Les 5 types de services selon Glücker et Hammer



93 secteurs de services, issus de la NACE (nomenclature d'activités européenne), sont répartis dans ces 5 catégories. Parmi ces 5 catégories les knowledge-intensive BS (KIBS) regroupent l'ensemble des entreprises qui fournissent des biens et services intenses en connaissance à d'autres entreprises. La connaissance constitue à la fois l'input et l'output de la production. Ces KIBS, très concentrés dans les métropoles, jouent un rôle essentiel dans les processus d'innovation et de croissance.

Cette idée se retrouve chez Devol (1999) qui définit les activités de haute-technologie en fonction du poids des dépenses en R&D et de la part des employés « technologiques » (chercheurs, ingénieurs, concepteurs...). Au final, ces activités de haute-technologie recouvrent à la fois des services supérieurs, mais aussi des industries manufacturières. L'auteur montre également les liens directs et indirects

entre la technologie et les performances économiques métropolitaines. Selon lui, dans les années 1990, 65 % des écarts de croissance entre les métropoles pouvaient s'expliquer par leur présence et la croissance relative de ces activités de haute technologie.

Concernant ces travaux, même s'ils semblent plus éloignés de nos préoccupations, le croisement des trois variables : orientation de la demande, intensité cognitive et intensité technologique est intéressant et pourrait nous permettre de mieux qualifier les activités retenues pour définir l'EMO.

De tous ces travaux et grilles d'analyse construites depuis plus de vingt ans, il ressort plusieurs éléments intéressants pour notre questionnement. Si la qualification d'un type d'économie ne peut plus se satisfaire d'une définition basée uniquement sur le regroupement de secteurs d'activités, on a vu que le seul recours aux catégories socio-professionnelles n'est pas non plus totalement satisfaisant. Le croisement des deux semble être pertinent, sous réserve de disposer des données. De nombreuses nomenclatures classent également les emplois dans des types « productifs / mixtes / d'intermédiation... » en fonction de l'intitulé des secteurs (ou des métiers) sans recours préalable à une validation empirique. L'apport de variables telles que l'intensité cognitive, la productivité... peut permettre de mieux qualifier les fonctions économiques retenues. Enfin, si le rapport au territoire n'est que rarement introduit dans les analyses de ce type, il semble être intéressant d'en tenir compte dès la constitution d'une typologie des secteurs ou des métiers.

Enfin, au regard de tous ces travaux, force est de constater que l'économie métropolitaine se définit uniquement par le degré d'excellence de la main d'œuvre localisée dans les grandes aires urbaines, et de façon plus implicite par la capacité exportatrice des activités qui y sont liées. Ainsi, dans des registres et avec des méthodes différentes, les « KIBS », les « services cognitifs », le productif « abstrait », les « CFM », les « EMS », les créatifs... participent tous à cette économie du savoir qui conditionnent de plus en plus le rayonnement des métropoles et la croissance des nations (Veltz & Paris, 2011). Selon ces travaux, il y aurait corrélation entre métropolisation, exportation, croissance, intensité cognitive, intensité technologique, productivité...

L'économie métropolitaine est celle qui conjuguerait ces éléments, tandis qu'à l'opposé, l'économie présente serait à la fois locale, faiblement dotée en capital humain, en investissement technologique et présenterait une faible valeur ajoutée par emploi. Entre ces deux mondes qui semblent être bien identifiés, il existerait, selon nous, une troisième fonction économique – obtenue presque par soustraction aux deux autres – que l'on a décidé d'appeler « économie métropolitaine ordinaire ».

2. Objectivation de l'économie métropolitaine ordinaire

Notre objet d'étude porte sur un ensemble flou d'activités économiques qui auraient comme spécificité d'être ni totalement exportatrice et tournée vers l'international, ni entièrement dédiée à la satisfaction des besoins des ménages. Cette économie intermédiaire se caractériseraient selon notre hypothèse par des flux de fonctionnement (aire d'approvisionnement, aire de chalandise, tournée des salariés...) ayant une portée, une emprise métropolitaine. C'est à cette échelle de grande région métropolitaine que se joueraient l'essentiel des échanges qu'occasionnent ces secteurs d'activités habituellement non ou mal qualifiés.

Or, nous ne disposons d'aucune variable de flux pour caractériser finement l'emprise spatiale que ce soit des activités, des professions ou des entreprises. Pour pallier ce manque, nous proposons une méthodologie basée à la fois sur les marqueurs de l'économie mondialisée, à savoir la capacité exportatrice, et sur ceux de l'économie présente, à savoir la proximité du consommateur.

2.1. Présentation des variables

Deux variables sont mobilisées pour distinguer l'économie métropolitaine ordinaire, de l'économie exportatrice internationale, d'une part et de l'économie présente, d'autre part.

Ces deux variables basées sur les secteurs d'activité sont :

- La capacité exportatrice par secteur d'activité, mesurée par la part du chiffre d'affaires à l'export par secteur d'activité ;
- L'emprise territoriale des secteurs activités pour repérer les effets de proximité. On considère ici la part des communes abritant au moins un établissement, par secteur d'activité, en France métropolitaine. Plus un secteur est présent (ou étalé) sur le territoire national, plus il est susceptible de répondre aux besoins de ménages.

Par ailleurs, s'inspirant de la typologie de Glücker et Hammer (2011), trois autres indicateurs économiques sont introduits. Le premier porte également sur les secteurs, les deux seconds introduisent la dimension « profession des salariés ». On retient : la productivité des secteurs en termes de valeur ajoutée créée par secteur, l'intensité technologique mesurée par le taux des professions de R&D par secteur, l'intensité cognitive mesurée par le taux de cadres dans l'emploi sectoriel.

Le recueil des données a été réalisé à l'échelle nationale (France métropolitaine), en 88 secteurs, soit le niveau d'agrégation le plus fin possible pour l'harmonisation des données. Si une présentation détaillée de chacune de ces variables est donnée en annexe 1, on peut d'ores-et-déjà retenir les éléments suivants :

Les secteurs le plus exportateurs réalisent plus des deux tiers de leur CA à l'extérieur de la France. Il s'agit des industries extractives et des services qui leur sont associés, puis viennent les activités de transports aériens et fluviaux. Parmi les secteurs qui réalisent plus d'un quart de leur CA à l'export, se trouvent – à l'exception des activités des agences de voyage – des secteurs industriels : fabrication de produits informatiques, métallurgie, fabrication de machines, industrie automobile, industrie pharmaceutique, chimique, industrie du textile, cuir, papier, fabrication de boissons et enfin l'agriculture. En deçà de ce seuil, les activités se diversifient et il devient plus difficile de distinguer l'aire de rayonnement moyen de chaque secteur. L'enseignement, par exemple, réalise une part de son CA à l'export supérieur aux activités de génie civil ou de construction de bâtiment.

Cette variable permet de bien identifier les secteurs clairement mondialisés et exportateurs, sans pouvoir nous éclairer sur le rayonnement des activités non exportatrices (régionales, hyper-locales).

La deuxième variable porte plus spécifiquement sur ces effets de proximité, puisqu'elle mesure la part des communes abritant au moins un établissement par secteur. Ainsi, certaines activités sont présentes dans plus de 45% des communes françaises ! Il s'agit de l'administration publique, de la culture et production animale, des travaux de construction spécialisés, de l'enseignement, du commerce de détail, de la restauration, des services aux personnes, du commerce de gros, des activités immobilières, activités de santé, transport des personnes, hébergement, industrie alimentaire... A l'exception de l'agriculture, du commerce de gros et de l'industrie alimentaire, cette variable nous permet de repérer les secteurs présents, destinés principalement à une consommation finale et locale des ménages (d'où leur couverture spatiale). Par contre, les activités très concentrées ne sont finalement pas nécessairement représentatives d'une économie métropolitaine mondialisée. Elles peuvent être peu présentes sur le territoire national tout simplement parce qu'elles disparaissent, à l'instar d'une partie de l'industrie traditionnelle souvent rurale comme l'industrie du papier, du textile, du cuir et de la chaussure... d'où l'intérêt de croiser la variable export avec la variable proximité.

20 secteurs sur plus de 80 retenus concentrent plus de la moitié (55% exactement) de la valeur ajoutée créée par emploi en équivalent temps plein en 2010, et les 10 premiers déjà 36% à eux seuls. Parmi les 20 secteurs à forte productivité, nous trouvons des secteurs exportateurs, industriels, mais également des secteurs tertiaires. Certaines activités sont entièrement tournées vers l'export, d'autres beaucoup moins comme les services financiers, les assurances, les activités de location et location-bail, les activités immobilières. Les plus faibles taux de valeur ajoutée créée par emploi concernent des activités de services (enquêtes et sécurité), des activités liés aux services à la personne (commerces, restauration, action sociale...), mais aussi des activités exportatrices, industrielles (textile, meubles, alimentaires) et agricoles.

La variable « intensité cognitive » varie de 66% de cadres dans le secteur de la programmation informatique, à moins de 2% dans les secteurs de la pêche, l'agriculture et les services aux ménages. Les 20 premiers secteurs ne regroupent que des activités tertiaires à l'exception de l'extraction d'hydrocarbure et de la fabrication de produits informatiques. En plus du secteur informatique, on y trouve la R&D, les activités culturelles, les secteurs de la santé, de l'enseignement, des médias, les services juridiques, financiers, l'architecture et l'ingénierie. Les 20 derniers regroupent les services aux ménages, les activités agricoles, artisanales, mais également des secteurs industriels repérés précédemment comme étant à faible valeur ajoutée (textile, habillement, meuble...). Une partie de l'économie présentielle (santé, enseignement, culture) semble donc faire appel à des niveaux de qualification supérieurs à la plupart des activités productives, exportatrices, contrairement à l'image trop rapidement admise sur cette économie de la consommation.

Enfin, la variable « intensité technologique » est très concentrée. Ainsi, les deux premiers secteurs se détachent clairement du reste de l'économie par le poids des emplois de R&D. Il s'agit, sans grande surprise, de la Recherche scientifique et de la programmation informatique. La quasi-totalité des secteurs qui affichent des taux d'intensité technologique importants sont industriels. Il s'agit de la fabrication de produits informatiques, fabrication de matériels de transport, industrie pharmaceutique, chimique, automobile, édition... Parmi les services, seuls les services d'informations et l'architecture, ingénierie recourent à ce type de profil professionnel (chercheurs, ingénieurs et concepteurs...). A l'opposé, des secteurs présentiels, agricoles, mais aussi des services plus intermédiaires comme la finance, les activités juridiques, les services relatifs aux bâtiments... ne sont que faiblement dotés en R&D.

Finalement, la corrélation supposée entre la concentration spatiale des activités, la capacité exportatrice, la valeur ajoutée par emploi, l'intensité cognitive et technologique existe mais n'est pas parfaite... comme le souligne le tableau 5.

Tableau 5 : Matrice de corrélation entre les variables (coef de Pearson)

	Productivité	Intensité cognitive	Intensité technologique	Couverture spatiale	Capacité exportatrice
Productivité	1	0,191	0,088	-0,125	0,382
Intensité cognitive	0,191	1	0,555	-0,195	0,156
Intensité technologique	0,088	0,555	1	-0,219	0,319
Couverture spatiale	-0,125	-0,195	-0,219	1	-0,409
Capacité exportatrice	0,382	0,156	0,319	-0,409	1

Note : Coefficient de Spearman, en rouge coef. > 0,3

Source : d'après CNA, Esane, REE (2012)

Le tableau 5 nous indique que la corrélation entre ces différentes composantes de l'économie n'est pas systématique. Seules l'intensité cognitive et l'intensité technologique (part des cadres et part des emplois R&D) sont corrélées à plus de 50% (0,555). On note une corrélation plutôt modérée entre productivité, intensité technologique et capacité exportatrice (de l'ordre de 30 à 40%). Les variables export et couverture spatiale des activités sont plutôt négativement reliées. Ainsi, les activités spatialement très concentrées sont plutôt plus exportatrices que les autres. En revanche, le lien entre agglomération spatiale et productivité, intensité technologique et cognitive n'est pas du tout évident. Les secteurs les plus créateurs de richesse et ceux liés à une certaine économie cognitive ne sont pas nécessairement les plus polarisés et concentrés sur l'espace national. Face à ce constat, nous privilégions le rapport à l'export et à la proximité pour délimiter les contours de l'EMO, plutôt que les variables de productivité ou d'intensité cognitive ou technologique.

2.2. Les contours de l'économie métropolitaine ordinaire

Ni majoritairement dédiée à l'export et aux marchés internationaux, ni spécifiquement présente, l'EMO correspond à un rayonnement économique métropolitain, voire régional. C'est en croisant les variables « export » et « couverture spatiale » que nous proposons de délimiter le champ de l'EMO.

Les figures 2 et 3 permettent de visualiser la position relative des 86² secteurs d'activités économiques à la fois en termes de capacité exportatrice (% CA à l'export) et de couverture spatiale. La taille des ronds dépend de la valeur ajoutée par emploi en équivalent temps plein pour la figure 2 et du nombre total d'emplois dans le secteur pour la figure 3.

Les secteurs tournés vers les marchés internationaux sont extrêmement concentrés sur le territoire national. Il s'agit principalement d'activités à haute valeur ajoutée (fig. 2), mais représentant peu d'emplois (fig. 3). Inversement les secteurs non exportateurs sont généralement présents sur une large partie du territoire national, secteurs à faible valeur ajoutée (fig. 2), ils sont de gros pourvoyeurs d'emplois (fig. 3). Entre les deux, se trouvent un certain nombre de secteurs pour lesquels cette relation inversée entre des secteurs exposés à forte valeur ajoutée d'un côté et des secteurs protégés pourvoyeurs d'emplois de l'autre n'est pas évidente. Il s'agit de secteurs relativement agglomérés dans l'espace mais néanmoins que très faiblement voire pas du tout exportateurs. Par ailleurs ces secteurs génèrent, à la fois un nombre d'emplois important et une VA/emploi non négligeable. Tous ces éléments soulignent le rôle stratégique que jouent ces activités mal définies que nous proposons de qualifier d'EMO.

Les seuils choisis pour délimiter le champ de l'économie métropolitaine ordinaire sont déterminés en fonction des césures repérées dans la distribution des variables (cf. annexe 2).

² Deux secteurs de la NAF88 n'ont pas été retenus en raison de l'absence de données : la Défense et les activités des organisations extraterritoriales.

Nous proposons de considérer que l'économie métropolitaine ordinaire se caractérise par une part du CA à l'export inférieure à 25% et un taux de couverture spatiale inférieur à 40%. Ou dit autrement, l'EMO regroupe les secteurs qui exportent moins de 25% de leur CA et qui sont présents dans moins de 40% des communes françaises.

A cette configuration, on peut ajouter des cas atypiques, comme celui de la culture et de l'élevage, activité exportatrice et pourtant présente dans la plupart des communes françaises. De façon moins prononcée, c'est également le cas du commerce de gros et des activités auxiliaires des services financiers qui apparaissent « plus exportateurs » que ne le suggère leur présence territoriale. Nous incluons ces trois secteurs dans l'EMO. En revanche le secteur « cokéfaction et raffinage » réalise 17% de son CA à l'export, mais n'est présent que dans 0,4% des communes françaises. Nous l'excluons de l'EMO.

Les figures 4 et 5 reprennent les mêmes données que les figures 2 et 3, mais en introduisant un code couleur pour distinguer les secteurs d'activités en 20 grandes familles (selon la nomenclature en NAF21). On peut y voir clairement la prédominance des secteurs industriels dans la partie exportatrice, et la présence d'activités publiques, une partie du secteur de la construction, l'ensemble des services aux ménages dans les activités présentes. On constate enfin, la très grande diversité sectorielle du champ couvert par l'EMO puisque toutes les grandes familles y sont représentées, ce qui constitue une autre caractéristique de cette économie.

Figure 2 : Productivité, capacité exportatrice et couverture spatiale des secteurs d'activités en France (NAF88, en 2010*)

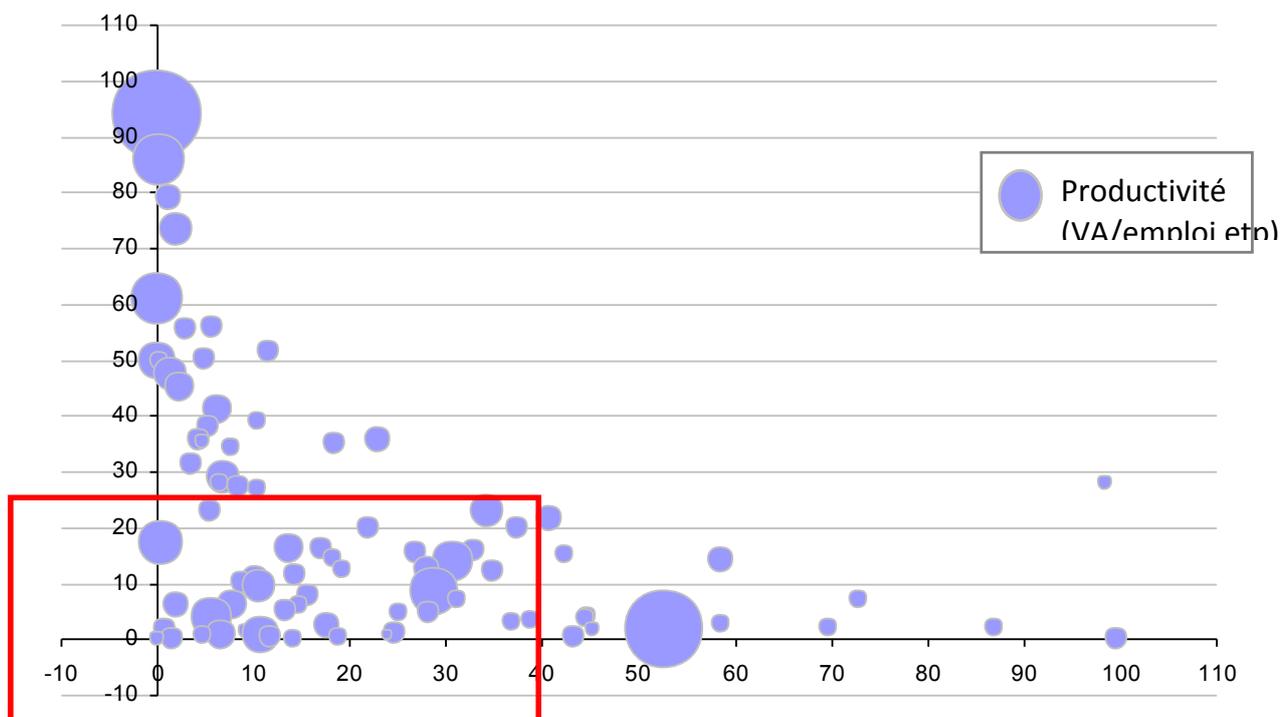
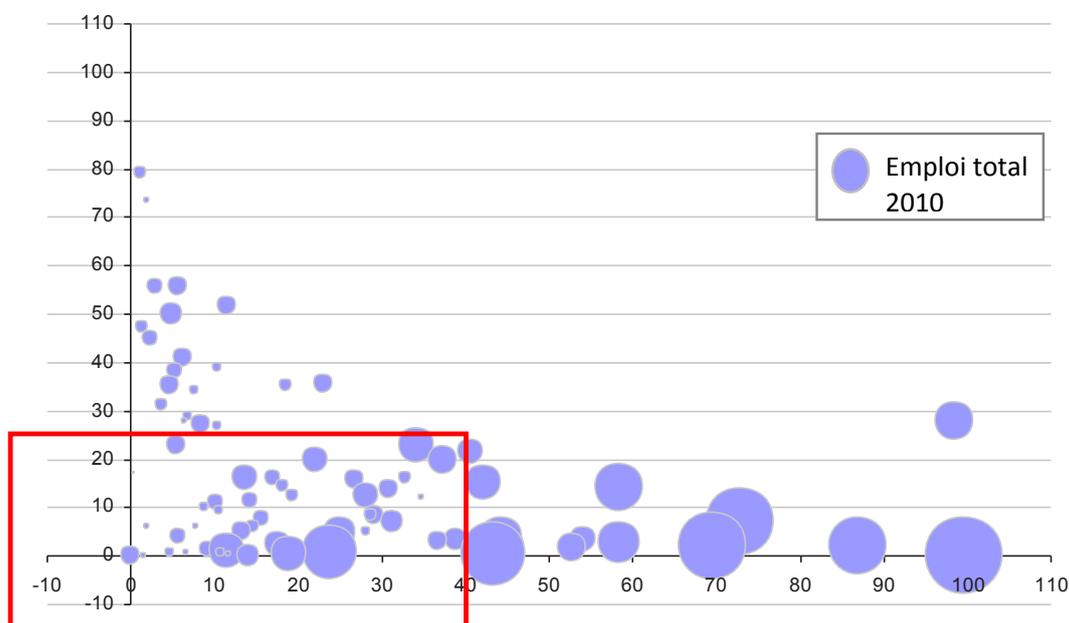
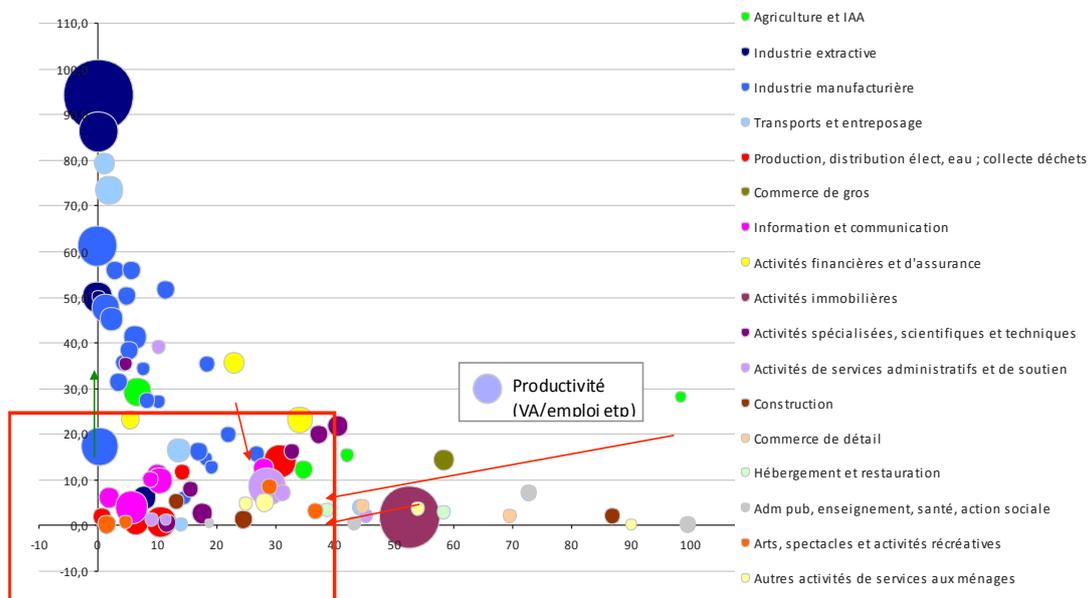


Figure 3 : Emploi total, capacité exportatrice et couverture spatiale des secteurs d'activités en France (NAF88, en 2010*)



Source : d'après CNA, Esane, REE (2012)

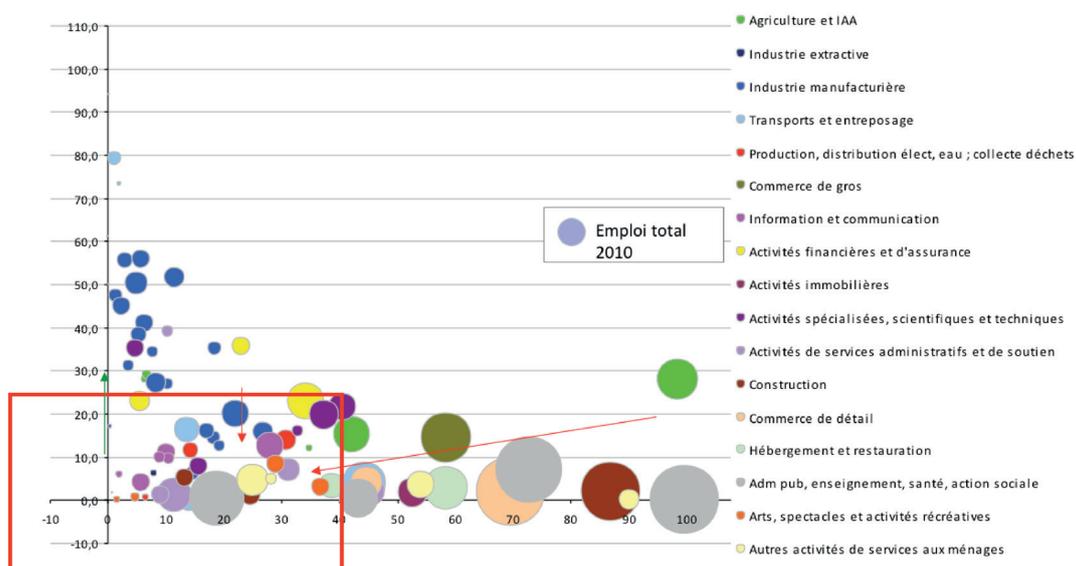
Figure 4 : Productivité, capacité exportatrice et couverture spatiale des secteurs d'activités en France (NAF88, regroupée en 21 codes couleur – en 2010*)



Source : d'après CNA, Esane, REE (2012)

* les données utilisées pour le calcul de la couverture spatiale sont de 2012

Figure 5 : Emploi total, capacité exportatrice et couverture spatiale des secteurs d'activités en France (NAF88, regroupée en 21 codes couleur – en 2010*)



Source : d'après CNA, Esane, REE (2012)

* les données utilisées pour le calcul de la couverture spatiale sont de 2012

Liste des secteurs retenus pour définir l'EMO en NAF88 :

NAF88	Nom NIV2
1	Culture et production animale, chasse et services annexes
2	Sylviculture et exploitation forestière
8	Autres industries extractives
10	Industries alimentaires
16	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles
18	Imprimerie et reproduction d'enregistrements
23	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
25	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
31	Fabrication de meubles
33	Réparation et installation de machines et d'équipements
35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
36	Captage, traitement et distribution d'eau
37	Collecte et traitement des eaux usées
38	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération
39	Dépollution et autres services de gestion des déchets
41	Construction de bâtiments
42	Génie civil
46	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles
52	Entreposage et services auxiliaires des transports
53	Activités de poste et de courrier
55	Hébergement
58	Édition
59	Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore
60	Programmation et diffusion
61	Télécommunications
62	Programmation, conseil et autres activités informatiques
63	Services d'information
64	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite
65	Assurance
66	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance
69	Activités juridiques et comptables
70	Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
71	Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques
73	Publicité et études de marché
74	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
75	Activités vétérinaires
77	Activités de location et location-bail
78	Activités liées à l'emploi
80	Enquêtes et sécurité
82	Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
87	Hébergement médico-social et social
88	Action sociale sans hébergement
90	Activités créatives, artistiques et de spectacle
91	Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
92	Organisation de jeux de hasard et d'argent
93	Activités sportives, récréatives et de loisirs
94	Activités des organisations associatives
95	Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques

Au final, les secteurs de l'EMO sont en moyenne présents dans 22% des communes, contre 4,8% pour l'économie exportatrice et 56% pour l'économie présentielle. La part du CA réalisée à l'export atteint 13% pour l'EMO, 42,8% pour l'économie exportatrice et 0,7% pour l'économie présentielle. La valeur ajoutée par emploi (etp) dans les secteurs de l'EMO est inférieure à celle générée par l'économie exportatrice (80 contre 141) (tableau 6). La productivité de l'économie présentielle est en revanche « sur-estimée » dans la mesure où cette moyenne est fortement influencée par la VA du secteur immobilier, particulièrement volatile et spéculatif en fonction des plus-values réalisées par les vendeurs de biens. Sans ce secteur, la VA/emploi moyenne des secteurs de l'économie présentielle est de 47,5. Enfin, 19,1% des emplois de l'EMO sont occupés par des cadres, ce qui est légèrement inférieur à aux taux de l'économie exportatrice, mais supérieur à ceux de l'économie présentielle. Le poids des emplois de R&D est faible (3,3%), contre 12,7% dans l'économie exportatrice et 0,7% dans l'économie présentielle.

Tableau 6 : Indicateurs économiques par type d'économie en France, en 2010

	Economie métropolitaine ordinaire (EMO)	Economie exportatrice	Economie présentielle	Ensemble
VA/emploi (etp)	80,7	141,5	102,1	102,1
% de communes équipées*	22,1	4,8	56,0	21,6
Part des cadres dans l'emploi (%)	19,1	22,6	13,2	16,5
Part des emplois de R&D (%)	3,3	12,7	0,7	2,7
Part du CA à l'export (%)	13,0	42,8	2,4	14,9

Note :

* les données de la VA/emploi et du % de communes équipées indiquent la moyenne des secteurs ; les autres variables sont calculées sur le total par type d'économie.

** sans le secteur immobilier, la VA/emploi etp des secteurs de l'économie présentielle est en moyenne de 47,5.

Source : d'après CNA, Esane, REE

2.3. Les singularités de l'économie métropolitaine ordinaire

Au total, nous considérons 48 secteurs caractéristiques de l'EMO, qui ont en commun d'être à la fois relativement concentrés dans l'espace national et faiblement tournés vers les marchés internationaux. Définie ainsi, l'EMO représente en 2010, 42,9% des emplois en France, la moitié des emplois de cadres, mais aussi des emplois de R&D (tableau 7). Ainsi, cette sphère économique, mal identifiée par les nomenclatures existantes, génère 43,7% de la VA française et représente 46,2% du chiffre d'affaire réalisé par les entreprises françaises à l'export. A l'exception du poids dans le CA réalisé à l'export, l'EMO pèse beaucoup plus que l'économie exportatrice. Elle se distingue de l'économie présenteielle, par son intensité technologique, cognitive et sa capacité exportatrice. Elle constitue en ce sens une économie à la fois entraînant et entraîné par des secteurs plus exportateurs.

Tableau 7 : Répartition de l'emploi, de la VA et du CA à l'export par type d'économie en France, en 2010

Données 2010	Economie métropolitaine ordinaire (EMO)	Economie exportatrice	Economie présenteielle	Ensemble
Répartition de l'emploi (%)	42,9	8,0	49,1	100,0
Répartition des cadres (%)	49,7	10,9	39,3	100,0
Répartition des emplois de R&D (%)	50,9	36,9	12,1	100,0
Répartition de la VA (%)	43,7	7,3	48,9	100,0
Répartition du CA à l'export (%)	46,2	49,0	4,9	100,0

Source : d'après CNA, Esane, REE

Les figures 6 à 9 croisent les cinq variables retenues uniquement pour les 48 secteurs de l'EMO, toujours regroupés visuellement par grande famille selon un code couleur. Plusieurs remarques peuvent être faites sur les caractéristiques de l'EMO.

Figure 6 : Productivité, capacité exportatrice et couverture spatiale des secteurs de l'EMO (NAF88, regroupée par codes couleur – en 2010*)

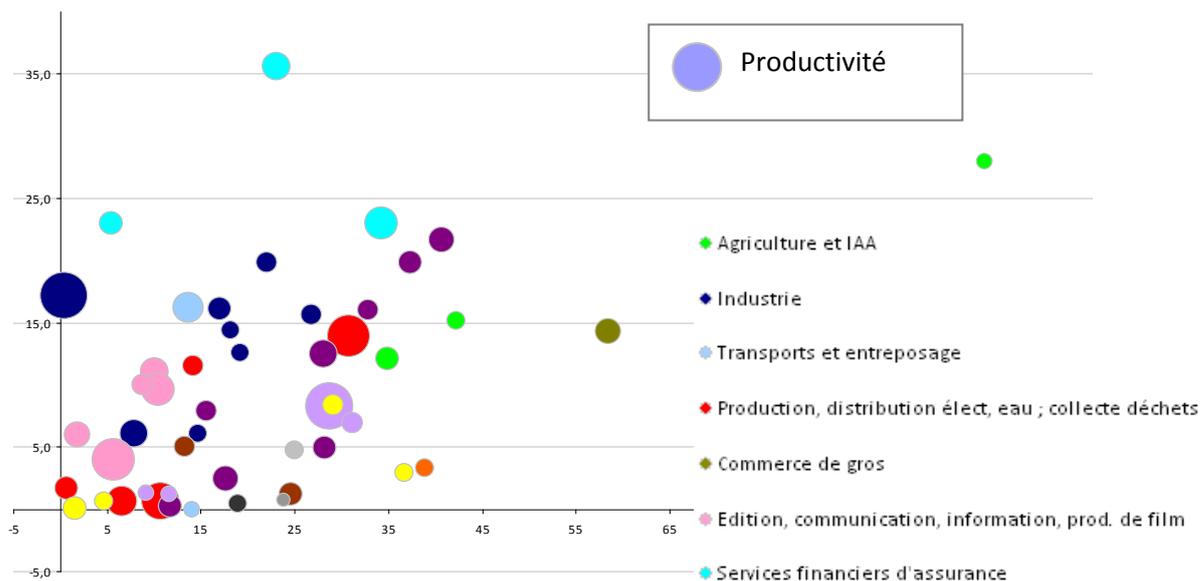
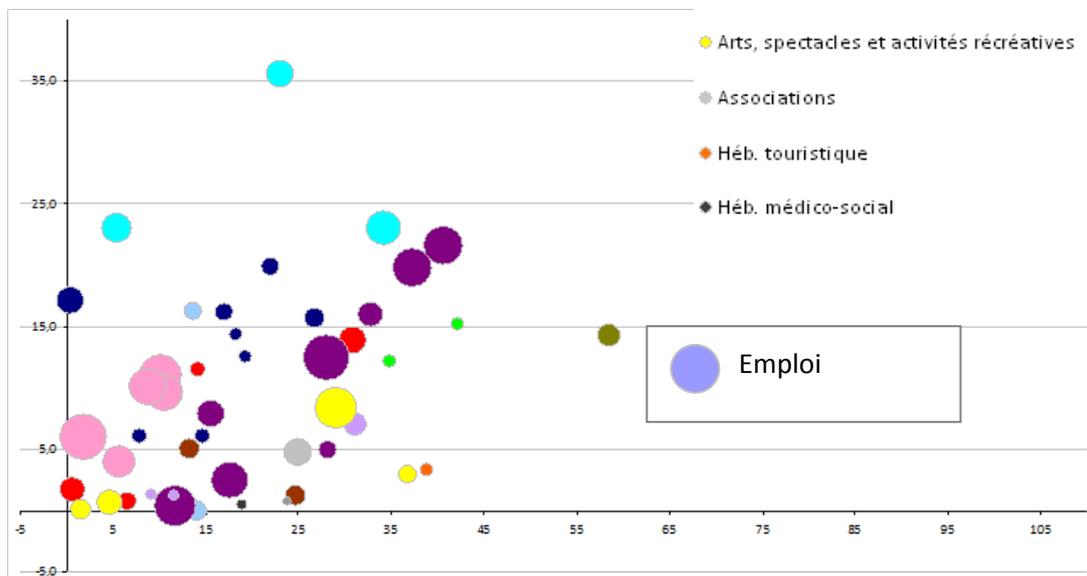


Figure 7 : Emploi total, capacité exportatrice et couverture spatiale des secteurs de l'EMO (NAF88, regroupée par codes couleur – en 2010*)



Source : d'après CNA, Esane, REE (2012)

* les données utilisées pour le calcul de la couverture spatiale sont de 2012

Figure 8 : Intensité cognitive, capacité exportatrice et couverture spatiale des secteurs de l'EMO (NAF88, regroupée par codes couleur – en 2010*)

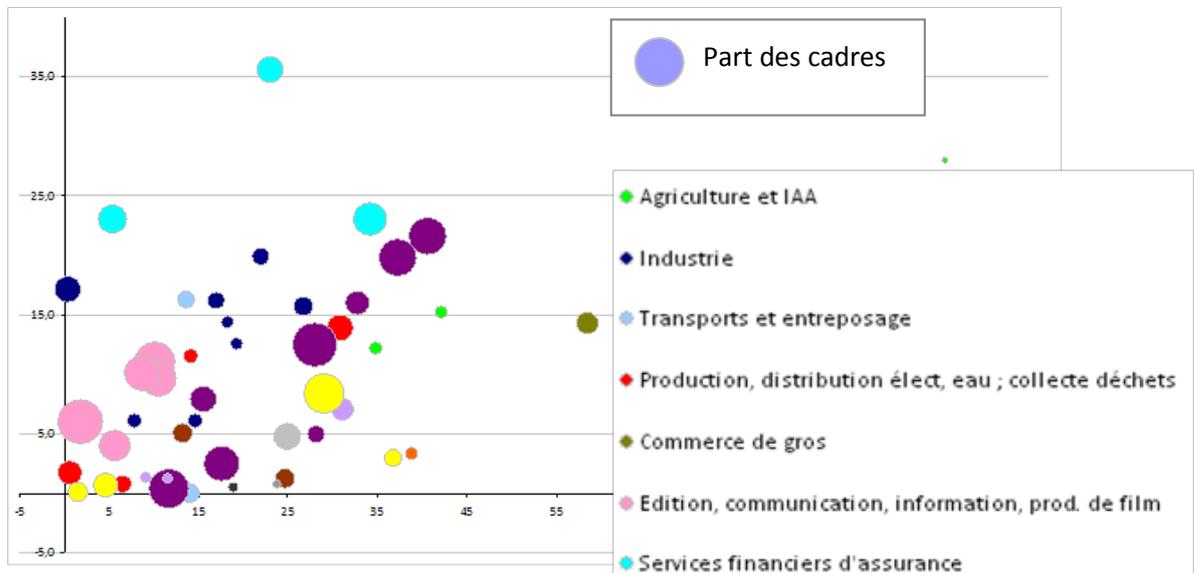
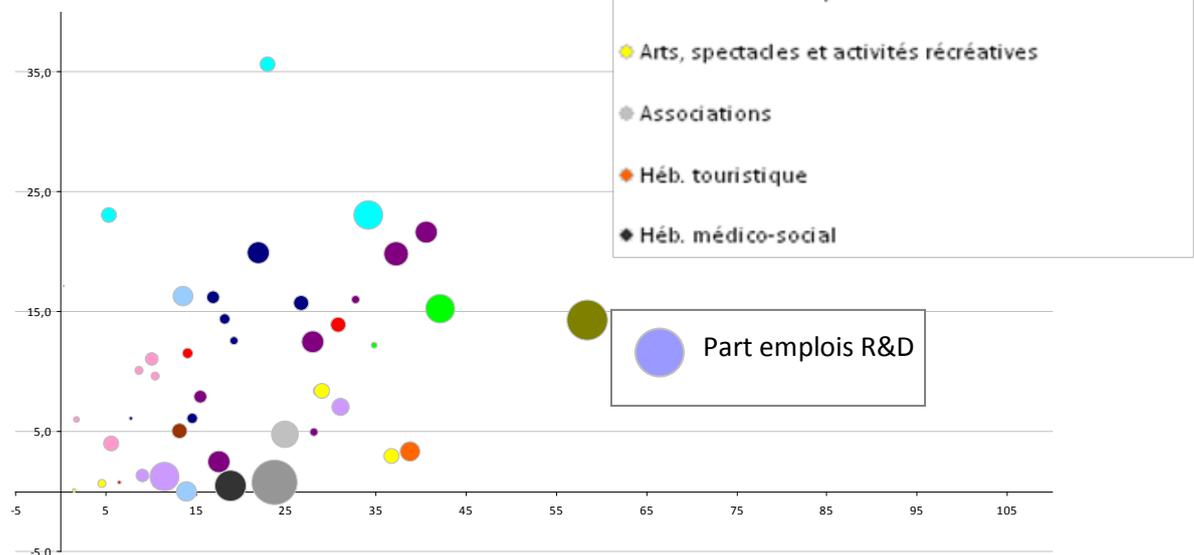


Figure 9 : Intensité technologique, capacité exportatrice et Couverture spatiale des secteurs de l'EMO (NAF88, regroupée par codes couleur – en 2010*)



Source : d'après CNA, Esane, REE (2012)

* les données utilisées pour le calcul de la couverture spatiale sont de 2012

La première remarque porte sur l'allure du nuage de points que dessinent ces secteurs. Alors, que sur l'ensemble des 88 secteurs d'activités nous avons observé une relation négative entre capacité exportatrice et couverture spatiale, on observe pour l'EMO une relation positive. Ainsi, l'EMO semble à même de pouvoir concilier une relative ouverture vers l'international et un déploiement territorial, contrairement aux activités productives exportatrices qui restent extrêmement concentrées.

La deuxième remarque, tient aux secteurs eux-mêmes. L'EMO regroupe l'essentiel des fonctions de soutien aux entreprises que ce soit dans le domaine des réseaux, du conseil, de la gestion, de la communication, du BTP ou de services plus spécialisés. On retrouve les secteurs de « péri-production » (ou d'intermédiation de commercialisation) présentés dans les travaux déjà cités de Beckouche, Damette et plus récemment Halbert. Mais, on peut également y observer certains secteurs industriels, agricoles ou bien encore l'hôtellerie et des services aux ménages très spécifiques, que d'autres approches classeraient dans la sphère productive (ou de production) ou présenteielle (ou de reproduction sociale). Cette diversité sectorielle de l'EMO est un point important de notre travail. En basant la sélection des secteurs non plus sur une lecture a priori des intitulés, mais sur une méthode statistique, le résultat permet d'inclure dans l'EMO des champs qui jusque-là ne cohabitaient pas.

Troisième et dernière remarque, l'EMO se caractérise globalement par rapport aux deux autres sphères identifiées comme relativement équilibrée entre productivité par emploi et nombre d'emplois. Elle regroupe donc des secteurs qui sont à la fois des pourvoyeurs non négligeables d'emplois, mais qui génère également une valeur ajoutée par emploi supérieure à la sphère présenteielle.

Enfin, la diversité entre les secteurs retenus est maximale en termes de niveaux de compétences et d'intensité technologique (la part des cadres dans l'emploi varie de moins de 1% à 66% selon les secteurs ; celle des emplois de R&D de 0% à 37,7%). Si cette diversité invite à prolonger l'analyse en tenant mieux compte des professions, il en ressort tout-de-même des éléments structurants en termes de diversité des emplois offerts. Cette diversité des aptitudes requises nous semble plus proche de ce qui peut constituer le socle économique des métropoles en tant qu'assembliers spatio- et socio-économiques plutôt que comme simple agglomérat des talents.

Définie de façon intermédiaire entre une économie tournée vers l'export et une économie entièrement dédiée à la satisfaction locale des ménages, l'EMO semble être à même de concilier des enjeux nationaux de croissance et de compétitivité, tout en préservant un certain équilibre territorial entre et au sein des grandes agglomérations françaises. Représentant plus de 40% des emplois en 2010, l'EMO se distingue également des deux autres sphères par sa capacité à concilier productivité et nombre d'emplois. Afin, loin de constituer un ensemble homogène, cette économie rend compte d'une diversité des métiers et des compétences qu'elle génère qu'il convient de mieux préciser. Ses caractéristiques fonctionnelles, géographiques et sociales sont étudiées plus en détail dans cette 3e section.

3. Portrait statistique de l'économie métropolitaine ordinaire en France

Afin de mieux spécifier les éléments de cet ensemble hétérogène que serait l'EMO, nous retenons trois clés de lecture pour notre analyse. Tout d'abord, comme ont pu le faire d'autres auteurs avant nous (Julien, Beckouche, Damette, Halbert...), nous souhaitons introduire l'idée de fonctions économiques en croisant les secteurs d'activité retenus avec les types de professions occupés. Deuxièmement, des éléments de géographie et de localisation spatiale doivent être introduits pour mieux comprendre les liens et interactions entre « EMO » et « territoires ». Enfin, la dimension sociale ou bien encore la qualité des emplois - dimension trop rarement introduite dans les diagnostics et analyses économiques des territoires - nous paraît également riche d'enseignement pour mieux définir et comprendre quels sont les enjeux de cette économie de l'entre-deux.

3.1. Les fonctions de l'EMO

L'une des remarques formulées à l'issue de la première partie de ce travail portait sur la diversité apparente des types de professions que recouvre l'EMO. Sur la base des données du recensement de l'Insee, il est possible de croiser les informations sectorielles avec des informations portant sur les CSP (catégories socioprofessionnelles).

L'analyse est réalisée sur des données de 2011 pour l'ensemble des emplois salariés de France métropolitaine. La classification statistique³ opérée porte sur les 88 secteurs d'activités croisés pour lesquels sont renseignés la répartition des emplois en 18 CSP. L'analyse statistique fait ressortir quatre classes ou quatre types de relation « secteur-profession » que nous qualifions de fonctions économiques (tableau 8).

³ Cf. Annexe 3 – Réalisation d'une analyse en composante principale, suivie d'une classification ascendante hiérarchique.

Tableau 8 : Répartition des emplois par fonction et CSP, 2011

NIV1	Fonction agricole	Fonction de production technique et commerciale	Fonction servicielle qualifiée	Fonction publique et assimilés	Total
Agriculteurs	58,2	0,2	0,2	0,1	1,8
Artisans	0,6	6,3	0,4	0,2	3,1
Commerçants	0,9	4,0	3,4	0,5	2,6
Chefs d'entreprise	0,2	1,0	0,7	0,2	0,6
Prof. Libérales	0,1	0,4	5,1	2,4	1,9
Cadres fonction pub	0,4	0,8	7,5	12,6	5,9
Cadres d'entreprise	1,4	8,8	25,6	1,5	8,9
Prof. Interm. Fonction pub.	1,1	1,9	4,3	27,0	10,9
Prof. Interm. Entreprise	1,3	10,0	17,4	2,1	8,3
Techniciens	1,8	5,2	6,9	1,7	4,2
Contremaîtres	1,4	3,5	0,9	0,7	2,0
Employés fonction pub.	1,1	1,4	2,7	29,3	11,1
Employés adm. Entreprise	1,8	5,4	14,5	3,6	6,2
Employés de commerce	0,8	8,6	1,8	0,4	4,4
Personnels services aux particuliers	0,9	5,0	2,2	11,3	6,6
Ouvriers qualifiés	3,5	23,0	3,7	3,7	12,6
Ouvriers non qualifiés	2,1	14,2	2,7	2,7	8,0
Ouvriers agricoles	22,6	0,3	0,1	0,2	0,8
Total général	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Quatre fonctions regroupent les 88 secteurs d'activités selon les types de CSP sur-représentés. Ainsi, on distingue :

- Une fonction agricole, regroupant les métiers de l'agriculture, sylviculture, pêche... ;
- Une fonction de production de biens et services techniques et commerciaux, regroupant les métiers du secteur privé, dans lesquels sont surreprésentés les artisans, commerçants, employés de commerce, mais aussi les techniciens, contremaitres et ouvriers ;
- Une fonction « servicielle » plus qualifiée que précédemment dans lesquels les cadres d'entreprises, professions libérales et employés sont surreprésentés ;
- Une fonction publique regroupant les emplois de fonctionnaires : cadres, professions intermédiaires et employés de la fonction publique.

Tableau 9 : Secteur d'activités par fonction

Fonction Agricole	Fonction de production technique et commerce	Fonction servicielle qualifiée	Fonction publique
Culture et production animale...	Extraction de houille et de lignite	Transports aériens	Activités de poste et de courrier
Sylviculture et exploitation forestière	Extraction d'hydrocarbures	Édition	Activités vétérinaires
Pêche et aquaculture	Extraction de minerais métalliques	Production de films cinématographiques...	Enquêtes et sécurité
	Autres industries extractives	Programmation et diffusion	Administration publique
	Services de soutien aux industries extractives	Télécommunications	Enseignement
	Industries alimentaires	Programmation, conseil en informatique	Activités pour la santé humaine
	Fabrication de boissons	Services d'information	Hébergement médico-social et social
	Fabrication de produits à base de tabac	Activités des services financiers...	Action sociale sans hébergement
	Fabrication de textiles	Assurance	Bibliothèques, archives, musées....
	Industrie de l'habillement	Activités auxiliaires de services financiers...	Activités sportives, récréatives et de loisirs
	Industrie du cuir et de la chaussure	Activités immobilières	Activités des ménages...
	Travail du bois et fabrication d'articles en bois...	Activités juridiques et comptables	
	Industrie du papier et du carton	Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	
	Imprimerie et reproduction d'enregistrements	Activités d'architecture et d'ingénierie	
	Cokéfaction et raffinage	Recherche-développement scientifique	
	Industrie chimique	Publicité et études de marché	
	Industrie pharmaceutique	Autres activités spécialisées, scientifiques	
	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	Activités des agences de voyage, voyagistes...	
	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	Activités administratives	
	Métallurgie	Activités créatives, artistiques et de spectacle	
	Fabrication de produits métalliques...	Activités des organisations associatives	
	Fabrication de produits informatiques, électroniques..		
	Fabrication d'équipements électriques		
	Fabrication de machines et équipements n.c.a.		
	Industrie automobile		
	Fabrication d'autres matériels de transport		
	Fabrication de meubles		
	Autres industries manufacturières		
	Réparation et installation de machines...		
	Production et distribution d'électricité...		
	Captage, traitement et distribution d'eau		
	Collecte et traitement des eaux usées		
	Collecte, traitement et élimination des déchets...		
	Dépollution et autres services de gestion des déchets		
	Construction de bâtiments		
	Génie civil		
	Travaux de construction spécialisés		
	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles		
	Commerce de gros		
	Commerce de détail		
	Transports terrestres et transport par conduites		
	Transports par eau		
	Entreposage et services auxiliaires des transports		
	Hébergement		
	Restauration		
	Activités de location et location-bail		
	Activités liées à l'emploi		
	Services relatifs aux bâtiments		
	Organisation de jeux de hasard et d'argent		
	Réparation d'ordinateurs..		
	Autres services personnels		

Source : d'après Insee

Le tableau 9 fait apparaître un recoupement logique des activités et professions agricoles. Par ailleurs, les fonctions de production de biens et services techniques regroupent des secteurs industriels, de fabrication, de réparation, ou bien encore tout ce qui concerne la collecte, le traitement des déchets, de l'eau... les activités de support (transport, entreposage), mais aussi les activités de commerce. Le point commun de ces secteurs très variés tient dans la faible qualification des emplois. Au contraire, la fonction servicielle regroupe des secteurs d'activités à fort taux de cadres (transport aérien, architecture, programmation informatique, R&D...), de professions intermédiaires et de personnels administratifs (services financiers, assurances, immobilier...). Enfin, la fonction publique identifie les secteurs de la santé, de l'éducation, des sports et loisir, télécommunication, services aux particuliers...

La superposition entre ces quatre fonctions et les trois sphères identifiées précédemment (exportatrice, présenteielle, et métropolitaine ordinaire) n'est donc pas parfaite. Plus précisément, l'EMO se trouve essentiellement à l'articulation des fonctions de production technique et commerciale et des fonctions de services qualifiés (tableaux 10 et 11).

Tableaux 10 et 11 : Répartition des emplois par sphère et fonction

Nb d'emplois en France métropolitaine, 2011					
	Fonctions				
Sphères	Agricole	Technique et commerciale	Servicielle qualifiée	Publique	Total
EMO	729 091	4 308 084	3 758 614	2 529 107	11 324 896
Exportatrice	22 854	1 662 595	299 760		1 985 209
Domestique		6 152 243	370 106	6 457 413	12 979 763
Total général	751 945	12 122 923	4 428 480	8 986 520	26 289 868
% des emplois en France métropolitaine, 2011					
	Fonctions				
Sphères	Agricole	Technique et commerciale	Servicielle qualifiée	Publique	Total
EMO	2,8	16,4	14,3	9,6	43,1
Exportatrice	0,1	6,3	1,1	0,0	7,6
Domestique	0,0	23,4	1,4	24,6	49,4
Total général	2,9	46,1	16,8	34,2	100,0

Source : d'après Insee

Les tableaux 10 et 11 indiquent que l'essentiel des emplois de l'EMO repose sur des fonctions techniques, commerciales et des fonctions servicielles qualifiées. La fonction servicielle qualifiée est d'ailleurs essentiellement regroupée dans l'EMO. La sphère exportatrice est principalement pourvoyeuse d'emplois techniques, dans l'industrie notamment. La sphère présenteielle concentre l'essentiel des emplois publics, ou techniques et commerciaux.

Ainsi, le cœur de l'économie métropolitaine ordinaire repose sur deux fonctions principales : l'une technique et commerciale, l'autre servicielle.

La fonction technique et commerciale de l'EMO est assurée par des artisans, chefs d'entreprises et ouvriers ou bien des commerçants et employés de commerce dans les secteurs d'activités suivants : commerce de gros, hébergement, casinos, activités intérim, petite industrie, entreposage, gestion des déchets, gestion de l'eau, génie civil, imprimerie, réparation et installations de machines (cf. tableau détaillé en annexe 4).

La fonction servicielle qualifiée est assurée par des cadres d'entreprises, professions intermédiaires et administratives ou bien encore des professions libérales dans les secteurs financiers, juridiques, dans la gestion, les assurances, la publicité, les médias ou bien encore les activités d'architecture et de création artistique. Ces services supérieures correspondent bien à notre définition de l'EMO, dans la mesure où leur finalité n'est ni entièrement tournée vers l'export, ni liée à la proximité du ménage-consommateur. De plus, la clientèle est mixte dans le sens où elle peut être constituée de ménages et d'entreprises.

Les deux autres fonctions sont moins structurantes ou caractéristique de l'EMO. Il s'agit de la fonction agricole – très spécifique et qu'il faudrait peut-être étudier à part – et la fonction publique au sein de laquelle figurent des activités plutôt tournées vers les besoins des ménages, à une échelle certes plus large que les activités présentielle. Font exception les activités de poste et de courrier et les activités « enquêtes et sécurité » qui s'adressent en effet à un public de particuliers et de professionnels.

Parmi les deux autres sphères, les activités exportatrices reposent sur des métiers techniques et commerciaux dans les secteurs industriels. Seuls les transports aériens, la R&D et les agences de voyages structurent la fonction servicielle qualifiée de la sphère exportatrice.

Les activités présentielles reposent sur la fonction publique (enseignement, santé, administration publique...) et les activités techniques ou commerciales (petits travaux de construction, commerces de proximité, taxi, restauration, services personnels) ou de services qualifiés (agences immobilières).

En lien avec ces éléments, on observe des établissements de taille plus importante dans la sphère exportatrice, ou bien encore dans la fonction publique (tableau 12). Par contre, l'EMO est plutôt caractérisée par des établissements de 5 salariés en moyenne.

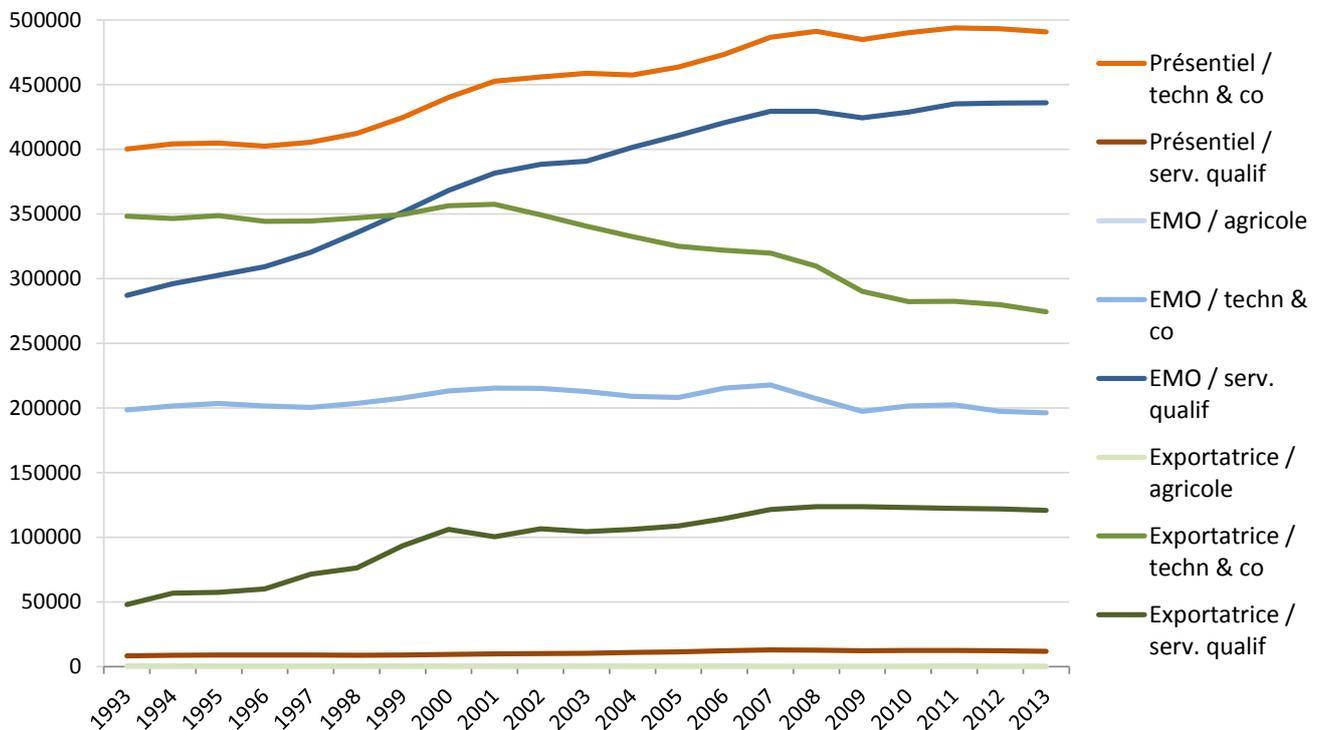
Tableau 12 : Nombre de salariés par établissement, en 2012

Taille moyenne des établissements (salariés/établissement)					
Sphères	Fonctions				
	Agricole	Technique et commerciale	Servicielle qualifiée	Publique	Total
EMO	1,3	6,6	4,4	14,5	4,9
Exportatrice	1,9	21,6	15,4		18,3
Présentielle		4,0	2,1	9,8	5,4
Total général	1,3	5,4	4,2	10,7	5,5

Source : d'après REE, 2012

Enfin, en termes d'évolution des emplois depuis 20 ans, on note également de fortes disparités (figure 10).

Figure 10 : Evolution des emplois salariés privés par sphère et fonction, depuis 1993



Note : les chiffres sont indicés sur l'année 1993 pour chaque secteur

Source : d'après Unedic et Acoff

On peut voir, sur la figure 10, les courbes d'évolution de l'emploi salarié privé depuis 1993 (la fonction publique a été ôtée de l'analyse⁴). On note une césure à la fin des années 1990 et au début des années 2000 qui est marquée par une mutation profonde de la sphère économique. En effet, jusqu'à cette date, la sphère exportatrice se maintient dans sa fonction technique et progresse fortement dans sa fonction servicielle qualifiée. Parallèlement, l'EMO servicielle qualifiée et les emplois présentsiels progressent de façon exponentielle jusqu'à prendre le dessus des emplois exportateurs. A partir des années 2000, la sphère exportatrice décline rapidement dans sa fonction technique et se maintient dans sa fonction servicielle. L'EMO servicielle et la sphère présenteielle progressent rapidement jusqu'à la crise de 2007/2008. A partir de 2008, tous les secteurs sont soit, au mieux, stables soit connaissent une baisse de leurs emplois. L'EMO dans sa fonction technique ne connaît pas le déclin subi par les activités exportatrices. Si ce type d'emploi reste globalement stable sur la période étudiée, on note une légère diminution sur la période 2007/2008.

⁴ En effet, nous ne disposons pas de données détaillées sur l'emploi salarié public sur une période longue, ni de données sur les non-salariés.

L'externalisation croissante des services liés à l'industrie, l'émergence d'une nouvelle économie plus cognitive et dématérialisée qu'auparavant expliquent les progressions, connues, de ce que nous avons qualifié d'EMO servicielle. Le maintien de la fonction technique et commerciale de l'EMO est un phénomène intéressant dans la mesure où ces activités s'adressent à des salariés moins qualifiés, dans des secteurs privés sans pour autant appartenir à la sphère présenteielle. Ces deux facettes de l'EMO, l'une qualifiée et cognitive, l'autre plus technique et moins sélective se combinent économiquement et socialement, qu'en est-il sur le plan territorial ? Quels sont leurs localisations respectives dans et hors des métropoles ?

3.2. La géographie de l'EMO en France

L'analyse des territoires de l'EMO et autres sphères économiques pour une année t peut être réalisée à une échelle fine pour l'ensemble des emplois salariés, privés et publics, mais pas pour les non-salariés non identifiés dans le fichier CLAP de l'Insee. Par ailleurs, pour spatialiser notre travail, nous choisissons de mobiliser le zonage en aire urbaine de l'Insee. Ainsi, le tableau 13 présente la répartition des emplois salariés par sphère entre les grandes aires urbaines, les moyennes aires, les petites aires et les autres communes. Ces trois types d'espace, définis par l'Insee, regroupent les pôles urbains et leur couronne périphérique⁵. Les données sont exprimées en pourcentage, ainsi qu'en nombre d'emplois pour 1000 habitants.

Tableau 13 : Répartition des emplois salariés par taille d'aire urbaine en 2011

	Répartition des emplois salariés en %			Nb d'emplois pour 1000 hab.		
	EMO	Economie exportatrice	Economie présenteielle	EMO	Economie exportatrice	Economie présenteielle
Grandes aires urbaines	41,2	8,2	50,6	154	31	190
Moyennes aires	37,6	10,4	51,9	128	36	177
Petites aires	41,2	12,4	46,4	143	43	161
Autres communes	47,3	10,5	42,2	87	19	77
Total	41,6	8,6	49,8	143	30	171

Source : d'après Insee, CLAP

Les taux de couverture en nombre d'emplois pour 1000 habitants soulignent l'avantage métropolitain des « grandes aires urbaines » que ce soit pour l'EMO ou l'économie présenteielle. Pour l'économie exportatrice, ce sont au contraire les petites aires urbaines qui sont les mieux dotées. Les petites communes hors aires urbaines offrent un taux d'emplois pour 1000 habitants nettement plus faible, quel que soit le type d'économie considéré. On remarque une sous-représentation de l'EMO dans les aires moyennes.

⁵ Une « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Sur les même modèle, les « moyennes aires » sont constitués d'un pôle (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois et de sa couronne ; les petites aires d'un pôle de 1500 à 5000 emplois et de sa couronne

En pourcentage, on observe que l'économie présenteielle représente la moitié des emplois en France. Ce poids est encore plus important dans les moyennes aires et grandes aires que dans les villes et communes de plus petite taille. Ce résultat est lié à la fonction commerciale des grands et moyens pôles urbains, mais également à la concentration des services de santé, services publics pour les ménages (Talandier, 2014). L'économie métropolitaine ordinaire prise dans sa globalité n'apparaît finalement pas caractéristique des grandes aires urbaines. Elle y est présente dans des proportions qui restent élevées, mais apparaît également structurante pour l'économie de plus petites communes situées en dehors de ces aires. Ce résultat est lié à la prise en compte de l'agriculture et des IAA, mais pas seulement. Finalement, le qualificatif de métropolitain dans l'expression EMO ne désigne pas tant une économie particulièrement présente dans les grandes aires urbaines (contrairement aux approches de l'Insee), mais des secteurs dont le rayonnement est bien infra-national, sans être hyper-localisé à la différence de l'économie présenteielle. L'économie exportatrice, enfin, ne représente que 8,6% des emplois en France, mais près de 12,5% dans les petites aires urbaines. Très industrielle, elle est sous-représentée dans les grandes aires urbaines.

Tableau 14 : Répartition des emplois salariés par type d'espace en 2011

	Répartition des emplois salariés en %			Nb d'emplois pour 1000 hab.		
	EMO	Economie exportatrice	Economie présenteielle	EMO	Economie exportatrice	Economie présenteielle
Grand pôle (10 000 emplois ou +)	41,0	7,9	51,1	179,4	34,8	223,6
Couronne d'un grand pôle	42,6	10,1	47,2	76,9	18,3	85,2
Multipolarisée des grandes aires urbaines	43,8	12,0	44,2	81,7	22,3	82,3
Moyen pôle (5 000 - 10 000 emplois)	37,1	10,6	52,3	143,4	40,8	202,1
Couronne d'un moyen pôle	46,3	8,5	45,2	51,7	9,5	50,5
Petit pôle (1 500 - 5 000 emplois)	41,1	12,4	46,4	150,2	45,4	169,5
Couronne d'un petit pôle	44,7	9,0	46,3	44,8	9,1	46,5
Autre commune multipolarisée	48,5	11,1	40,4	71,4	16,3	59,4
Commune isolée	49,7	8,6	41,7	109,2	19,0	91,6
Total	41,6	8,6	49,8	142,5	29,6	170,8

Source : d'après Insee, CLAP

Le tableau 14 détaille cette fois toutes les catégories d'espaces proposées par l'Insee. On peut ainsi mieux distinguer les centres de leur périphérie. Ce qui fait une différence marquée entre économie présenteielle et EMO. Ainsi, ce n'est pas tant la taille de l'aire urbaine qui est discriminante mais la localisation plus ou moins périphérique au sein de celles-ci. En effet, l'économie présenteielle est systématiquement moins importante dans le périurbain que dans les centres d'agglomération, alors même que l'on observe le phénomène inverse pour l'économie métropolitaine ordinaire. L'EMO semble privilégier une implantation périphérique, voire multipolaire.

Poursuivons notre travail en introduisant les fonctions économiques des différentes sphères (tableau 15).

Tableau 15 : Répartition des emplois par ZAUER, en 2011

EN %	Présentielle techn & co	Présentielle serv. qualif	Présentielle public	EMO agricole	EMO techn & co	EMO public	EMO serv. qualif	Exportatrice agricole	Exportatrice techn & co	Exportatrice serv. qualif	TOTAL
Grand pôle (10 000 emplois ou +)	23,3	1,3	26,5	0,3	14,6	8,6	17,5	0,0	6,4	1,5	100,0
Couronne d'un grand pôle	28,3	0,5	18,4	2,8	23,0	10,2	6,5	0,1	9,5	0,6	100,0
Multipolarisée des grandes aires urbaines	24,9	0,4	18,9	3,6	23,5	10,6	6,0	0,1	11,2	0,6	100,0
Moyen pôle (5 000 - 10 000 emplois)	25,3	0,8	26,2	0,7	19,0	10,4	7,1	0,3	10,0	0,3	100,0
Couronne d'un moyen pôle	29,0	0,3	15,9	5,8	27,3	9,3	3,8	0,0	8,2	0,2	100,0
Petit pôle (1 500 - 5 000 emplois)	23,4	0,5	22,5	1,2	22,0	11,5	6,5	0,2	11,9	0,3	100,0
Couronne d'un petit pôle	28,7	0,3	17,3	7,1	23,8	10,7	3,0	0,1	8,0	1,0	100,0
Autre commune multipolarisée	23,6	0,3	16,5	6,5	26,3	11,5	4,2	0,2	10,7	0,2	100,0
Commune isolée	23,0	0,5	18,2	5,2	24,4	15,4	4,6	0,3	7,4	0,9	100,0
TOTAL France métropolitaine	23,9	1,1	24,8	1,0	16,7	9,3	14,6	0,1	7,3	1,2	100,0

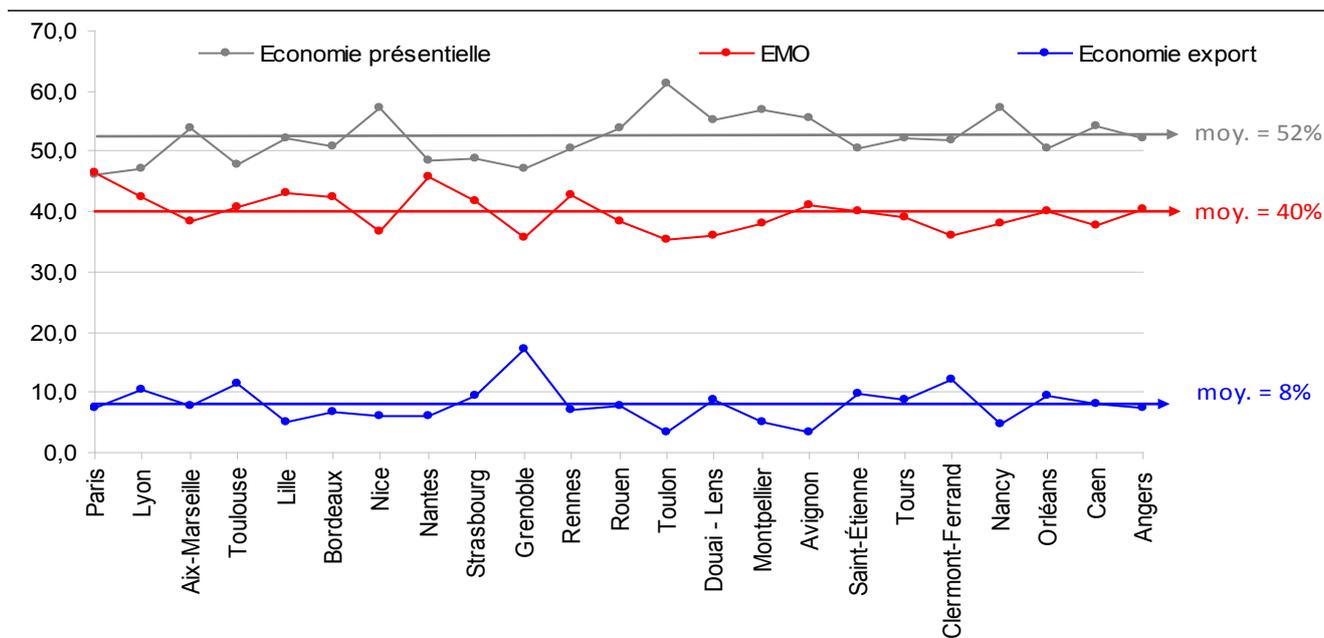
Source : d'après CLAP, 2011

L'implantation de l'EMO fait apparaître, cette fois, deux types de logique. Dans sa fonction servicielle qualifiée, ce sont les grands pôles urbains qui apparaissent comme les lieux privilégiés de ce type d'économie. En effet, ils représentent 17,5% des emplois des grands pôles urbains, alors qu'ils n'atteignent à peine 7% voire moins dans les autres types d'espaces. En revanche, les fonctions techniques et commerciales sont beaucoup plus périphériques, voire situées dans des petits pôles urbains puisqu'ils représentent jusqu'à un quart des emplois dans les espaces périurbains (15% dans les grands pôles urbains). L'EMO dans sa fonction publique est plutôt équivalement présente dans tous les espaces. Ce n'est pas le cas de la sphère présentielle publique qui met en avant les grands et moyens pôles urbains, puisque ces emplois y pèsent plus de 26%, contre 18% en moyenne ailleurs. La sphère présentielle « privée » ou technique et commerciale pèse à peu près le même poids dans l'emploi local des différents espaces, soit elle aussi autour d'un quart des emplois. La sphère exportatrice dans sa fonction technique et commerciale dépasse les 10% d'emploi local uniquement dans les pôles moyens, petits ou dans les communes multipolarisées.

Ainsi, l'EMO technique et commerciale, en plus d'être pourvoyeuse d'emplois pour les travailleurs moins qualifiés, présente comme caractéristique essentielle d'être également bien implantée dans les espaces périurbains. L'EMO servicielle qualifiée présente les caractéristiques d'autres services supérieurs et semble privilégier une implantation dans de grands pôles urbains.

Un rapide zoom sur quelques grandes aires urbaines françaises conforte cette idée.

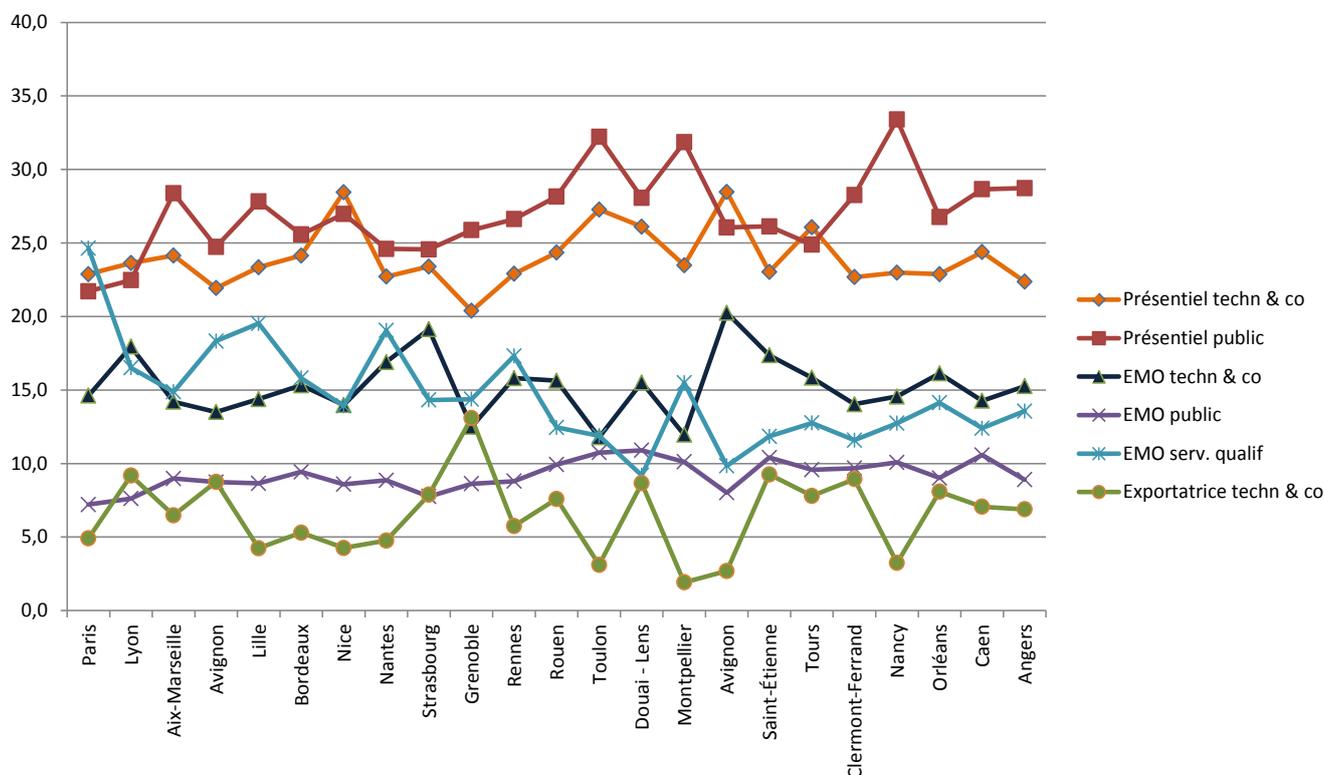
Figure 11 : Répartition des emplois salariés dans les aires urbaines de plus de 400 000 habitants en 2011



Source : d'après Insee, CLAP

Parmi les 23 aires urbaines de plus de 400 000 habitants, on constate des écarts assez importants dans la répartition des emplois entre ces trois types d'économie, notamment pour l'économie présentielle et exportatrice (figure 11). La première atteint son niveau le plus bas pour l'aire urbaine de Paris (46%), puis Grenoble, Lyon, Toulouse, Nantes, Strasbourg et son niveau le plus élevé à Toulon (61,1%), Nice, Nancy, Montpellier, Avignon... L'économie exportatrice est particulièrement importante à Grenoble (17%), mais très peu présente à Avignon et Toulon (3,4%). Enfin, l'EMO est bien implantée dans les aires urbaines de Paris (46,6%), Nantes, Lille, Rennes, Bordeaux... Elle est très faible à Toulon (35,4%), mais aussi Grenoble, Douai-Lens, Clermont-Ferrand... De ces trois types d'économie, l'EMO semble être celle qui fluctue le moins d'une aire urbaine à l'autre. Il y a en effet des agglomérations très touristiques, attractives auprès des retraités qui apparaissent comme étant très spécialisées dans l'économie présentielle (Toulon, Nice, ...), ou au contraire des villes tournées vers l'industrie, la recherche et les activités exportatrices à l'image de Grenoble. L'EMO – plus diversifiée – est peut-être moins discriminante, elle est aussi une économie de soutien aux autres activités et constitue peut-être en ce sens un socle relativement incompressible.

Figure 12 : Répartition des emplois salariés dans les aires urbaines de plus de 400 000 habitants, par sphère et fonction, en 2011



Source : d'après Insee

Paris se distingue par le poids qu'occupe l'EMO servicielle qualifiée dans l'emploi local (soit 25%, figure 12). Il semble d'ailleurs qu'une relation inversée entre taille de l'aire urbaine et poids de ce type d'emplois existe, mais elle reste à confirmer par des recherches plus étoffées à l'échelle nationale. Lille et Nantes sont également bien dotées sur ce type d'emplois avec un taux proche de 20%. Dans sa fonction technique et commerciale, l'EMO est plus importante à Strasbourg et à Avignon. Néanmoins, pour mieux comprendre les interactions entre ces fonctions de l'EMO, il conviendrait d'étendre l'analyse à d'autres aires urbaines et surtout de distinguer les cœurs d'agglomération des espaces périurbains, mais également d'y inclure leur « hinterland » plus rural. Si la sphère présentielle est importante partout, elle dépasse les 30% de l'emploi local dans sa fonction publique à Toulon, Montpellier et Nancy. Elle dépasse les 25% dans sa fonction commerciale à Nice, Toulon et Avignon. Enfin, Grenoble est la seule grande aire urbaine dans laquelle la sphère exportatrice dans sa fonction technique dépasse les 10% d'emploi local pour atteindre 13%.

Pour terminer ce tour d'horizon de l'EMO avant d'approfondir l'analyse sur le cas de l'Ile-de-France, nous abordons la question de la qualité et de la stabilité des emplois de l'EMO.

3.3. Le profil des emplois de l'EMO

Le dernier champ que nous proposons d'observer avant de prolonger l'analyse sur le cas de la région Ile-de-France, concerne les caractéristiques sociales de l'EMO. Outre les catégories socio-professionnelles qui ont permis de définir des fonctions différentes, se pose la question de la qualité des emplois. En effet, nous avons raisonné jusque-là sur la base des emplois sans tenir compte des types de contrat de travail, sans distinction des contrats à temps complet ou à temps partiel, ni du niveau de salaire horaire ou bien encore du fait d'avoir un ou plusieurs employeurs comme c'est souvent le cas dans des domaines d'activités ou pour certains métiers (chauffeurs-livreurs, sécurité, nettoyage...). Ce sont ces éléments que nous proposons d'observer à présent.

Tableau 16 : Répartition des emplois par type de contrat (%) en 2012

	CDD	CDI	Emplois aidés	Interim	non salariés	Total général
Présentiel public	12,9	78,4	2,5	0,0	6,2	100,0
Présentiel serv. qualif	4,8	78,6	2,2	0,2	14,3	100,0
Présentiel techn & co	6,4	71,2	4,3	0,1	18,1	100,0
EMO agricole	7,8	29,3	2,2	0,0	60,8	100,0
EMO public	14,8	79,9	2,8	0,1	2,3	100,0
EMO serv. qualif	7,2	76,9	2,6	0,1	13,2	100,0
EMO techn & co	5,3	75,1	2,6	9,3	7,6	100,0
Exportatrice agricole	9,7	46,6	1,1	0,0	42,6	100,0
Exportatrice serv. qualif	10,6	85,1	2,0	0,1	2,2	100,0
Exportatrice techn & co	3,8	90,8	2,1	0,0	3,4	100,0
Total général	8,7	75,6	2,9	1,6	11,2	100,0

Source : d'après Insee, 2012

75,6% des emplois en France sont en CDI, ce taux est nettement plus élevé dans la sphère exportatrice que ce soit dans sa fonction technique (90,8%) ou servicielle (85%) (tableau 16). L'agriculteur se distingue par le poids des non-salariés. Si l'EMO est proche de la moyenne, on peut noter quand même le poids des emplois intérimaires. Ainsi, 97% des emplois en intérim sont dans l'EMO technique et commerciale ! L'EMO dans sa fonction publique est quant à elle surreprésentée dans les emplois en CDD.

Tableau 17 : Répartition des emplois selon le temps occupé (temps complet ou partiel) (%), 2012

	Tps complet	Tps partiel	Total général
EMO agricole	87,7	12,3	100,0
Exportatrice agricole	87,5	12,5	100,0
Exportatrice techn & co	93,8	6,2	100,0
EMO techn & co	89,7	10,3	100,0
Présentiel techn & co	82,1	17,9	100,0
Exportatrice serv. qualif	87,4	12,6	100,0
EMO public	69,2	30,8	100,0
EMO serv. qualif	84,2	15,8	100,0
Présentiel serv. qualif	83,7	16,3	100,0
Présentiel public	80,2	19,8	100,0
Total général	82,7	17,3	100,0

Source : d'après Insee, 2012

Concernant les temps complet ou temps partiel, seule l'EMO dans sa fonction publique se distingue clairement avec plus de 30% des emplois occupés qui sont à temps partiel, pour une moyenne de 17,3% en France métropolitaine (tableau 17).

Tableau 18 : Répartition des emplois par sexe (%), 2012

	femme	homme	Total général
Domestique public	62,5	37,5	100,0
Domestique serv. qualif	54,5	45,5	100,0
Domestique techn & co	38,6	61,4	100,0
EMO agricole	30,3	69,7	100,0
EMO public	73,7	26,3	100,0
EMO serv. qualif	48,9	51,1	100,0
EMO techn & co	31,3	68,7	100,0
Exportatrice agricole	17,7	82,3	100,0
Exportatrice serv. qualif	49,3	50,7	100,0
Exportatrice techn & co	30,5	69,5	100,0
Total général	47,9	52,1	100,0

Source : d'après Insee, 2012

On voit à présent que l'EMO dans sa fonction publique est très clairement dominée par des emplois féminins (73,7% de l'emploi pour une moyenne de 47,9% en France) (tableau 18). La sphère présentielle publique est également largement féminisée, avec 62,5% des emplois occupés par des femmes. Parmi les emplois, au contraire, occupés très largement par des hommes, on trouve les activités agricoles, mais aussi les fonctions techniques de l'EMO et de la sphère exportatrice. En revanche, sur les fonctions de services qualifiés, le rapport homme – femme est assez équilibré quelle que soit la sphère considérée. Le marché du travail reste donc très « genré » avec des emplois publics occupés par une large majorité de femmes et des emplois techniques dans le secteur privé encore très masculins. C'est cet état de fait qui explique bien entendu que l'essentiel des emplois détruits par la crise de 2008 étaient des emplois d'hommes. Les secteurs présentiels publics, dans lesquels les emplois sont souvent à plus de deux tiers occupés par des femmes, ont joué un rôle d'amortisseur. Dans les territoires où a perduré une industrie très féminisée (textile, cuir, habillement...), comme par exemple en montagne, c'est une sorte de « double peine » que subissent les ménages puisque les deux membres du couple travaillent dans des secteurs exposés, fortement touchés par les pertes d'emplois (Talandier, 2013). Ceci peut également être le cas pour des ménages d'origine étrangère dans lesquels la femme n'a pas eu accès à l'emploi public (Korsu, 2002).

Partie 2 : Caractériser l'économie métropolitaine ordinaire

La définition des entrées et des variables susceptibles de délimiter les contours de notre objet étant stabilisée, il s'agit désormais de donner de la consistance à l'économie métropolitaine ordinaire, en la caractérisant plus finement.

Nous souhaitons ici ne pas se limiter à une lecture focalisée uniquement sur la production de valeur ajoutée, en intégrant trois dimensions : la dimension économique, pour qualifier la nature des activités concernées et leur place dans l'économie globale ; la dimension géographique, pour qualifier le rapport au territoire de ces activités ; la dimension sociale, pour qualifier le profil des emplois et le mettre en regard avec celui des actifs présents sur le territoire.

1. La dimension économique

1.1. Vision d'ensemble : une lecture systémique de l'économie

La distinction de l'économie en trois sphères (exportatrice, présente et métropolitaine) n'a pas pour but de recréer un nouveau découpage figé de l'économie et des emplois. Elle s'inscrit à l'inverse dans une compréhension systémique de l'économie, mettant l'accent sur les interactions entre les différentes activités économiques. Cette lecture contraste avec les entrées sectorielle ou fonctionnelle, qui tendent à considérer chaque secteur (ou chaque fonction) comme un bloc autonome et cohérent.

Notre travail cherche aussi à prendre ses distances avec une lecture binaire de l'économie, fondée sur la croyance qu'il existe une locomotive dynamique et des wagons dépendants de cette dernière. Selon les versions, la locomotive correspond soit à un territoire (les métropoles), soit à un domaine d'activité (les secteurs les plus productifs ou les plus innovants). A cette relation de dépendance à sens unique, nous cherchons à substituer une analyse des interdépendances entre les secteurs en mettant l'accent sur les contributions différenciées de chacun d'eux. Cette entrée nous rapproche des travaux fondateurs de Pierre Beckouche et Felix Damette (Beckouche & Damette 1993), dans

leur tentative de dépasser l'opposition entre direction et exécution. Repris par Ludovic Halbert (Halbert 2007), ces auteurs d'inspiration marxistes distinguent deux sphères d'activité : une sphère de la production et une sphère de la reproduction sociale. Cette dernière regroupe l'ensemble des activités de services aux ménages, publics ou privés. La sphère productive regroupe aussi bien les activités agricoles et industrielles, que celles de services aux entreprises.

Le croisement entre cette grille structuralo-fonctionnelle de Beckouche et Damette et la théorie de la base mobilisée pour la définition de l'EMO nous permet de préciser la contribution des trois économies évoquées en introduction et d'en expliciter les logiques de fonctionnement.

- L'économie exportatrice recouvre une partie de la sphère productive, mais se limite aux secteurs tournés en priorité vers la demande extérieure. Elle s'inscrit dans une logique « filière », qui regroupe l'ensemble des étapes de la production, des matières premières jusqu'au produit fini en passant par les différents biens de consommation intermédiaire. Avec l'explosion de la circulation des marchandises, ces filières s'inscrivent de plus en plus à l'échelle mondiale. On assiste à un éclatement géographique de la chaîne de production, avec une division internationale du travail déterminée par un enjeu de compétitivité (prix et hors-prix).
- L'économie présente correspond à la sphère de la « reproduction sociale », mais se limite aux activités de services aux ménages tournées vers la proximité. Elle relève d'une logique de « bassin de consommation », déterminée par la capacité à capter des revenus. Son dynamisme dépend de la concentration des ménages et de leur solvabilité. A la différence des deux autres sphères, cette économie se caractérise par une forte hybridation avec l'argent public : directe (à travers les services publics) ou indirecte (impact des revenus de transfert sur le pouvoir d'achat des ménages).
- L'économie métropolitaine ordinaire désigne les secteurs mixtes, qui ne rentrent pas dans les deux catégories précédentes : les activités de production non-tournées vers l'exportation et les activités de reproduction sociale qui dépassent l'échelle locale. Cette EMO se rapproche de la « sphère d'intermédiation⁶ » étudiée par Ludovic Halbert (Halbert 2005).

⁶ « Les activités d'intermédiation réunissent l'ensemble des activités de service concourant à la production, à savoir les services aux entreprises au sens classique (direction, comptabilité, cabinets juridiques, R&D, presse, publicité, informatique, immobilier, ressources humaines, management, etc.), les activités de Finance-banque-assurance et celles relevant du domaine des « Flux » (transports, postes et télécoms). Au total, l'intermédiation regroupe tous les secteurs qui assurent la circulation des biens, des hommes, du capital et de l'information, favorisent l'innovation et organisent l'interface entre les différents acteurs du marché. » (Halbert 2005)

1.2. L'EMO : une fonction de services à la métropole

Contrairement à l'économie présentielle (tournée vers les consommateurs) et l'économie productive (tournée vers l'extérieur du territoire), l'EMO est tournée vers les autres activités du territoire. Elle se caractérise par sa fonction d'interface.

Il peut s'agir d'interface entre les acteurs économiques. C'est par exemple le cas des agences d'emplois, dont l'activité consiste à mettre en lien des entreprises qui cherchent une main d'œuvre spécifique et des actifs à la recherche d'un emploi. Ce domaine ne se limite pas à l'intérim : de plus en plus d'entreprises mobilisent les agences d'emplois pour pourvoir des CDD et des CDI. L'importance de la sous-traitance témoigne aussi de ce rôle d'intermédiaire. Une part importante de l'activité des entreprises étudiées consiste à mobiliser d'autres entreprises et à coordonner leurs interventions. En situation métropolitaine, la densité des acteurs présents rend cette fonction d'interface d'autant plus nécessaire pour fluidifier le fonctionnement de l'économie et assurer les appariements.



UNE MATINEE AVEC SARAH, COORDINATRICE DANS L'ÉVÈNEMENTIEL.

Plutôt un jeu de pistes sur le thème enquête et détectives privés ? Plutôt une chasse à l'homme ? Pourquoi pas des olympiades ? Il est 8h35 et Sarah hésite... Une entreprise d'assurances vient de l'appeler pour la charger d'organiser son **teambuilding** annuel. C'est un client fidèle qui lui fait confiance pour affiner le thème. Après la soirée « **Années folles** » et la session « **Découvertes culinaires d'Orient** » des années précédentes, cette fois-ci, la seule consigne est que les salariés puissent jouer.

Vissée sur son fauteuil, Sarah pianote frénétiquement sur son clavier.

9h : Elle contacte une agence spécialisée dans les animations pour la cohésion d'entreprise. Puis deux, puis trois. Elle demande des devis et fini par arrêter son choix sur une chasse au trésor nocturne en forêt de Fontainebleau. Trois animateurs seront mobilisés pour écrire le scénario, fixer les règles et animer le jeu.

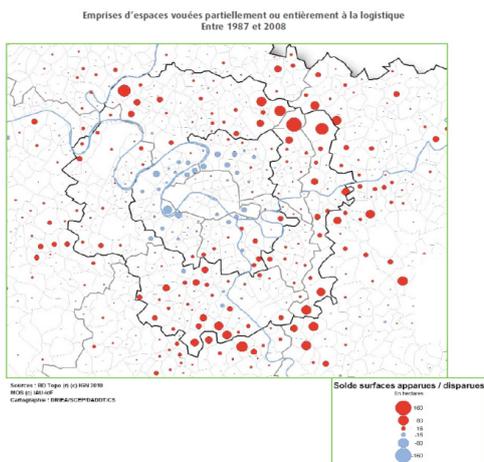
« **Bon, il est 9h50, on peut commencer à organiser cette affaire** » souffle-t-elle. Sa tâche ne fait que commencer. Elle ouvre un dossier épais comme un annuaire téléphonique sur lequel est inscrit « **PRESTA** » au marqueur.

Le traiteur, les serveurs, les fournisseurs de mobilier, le transporteur de passagers, le costumier, le décorateur, le styliste, les loueurs de matériels son et lumière, les agents de sécurité, le photographe, le fournisseur de badges... Depuis son bureau niché dans un quartier résidentiel de Bagnolet, Sarah contacte des entreprises de toute l'Île de France.

Faire le tri, procéder au meilleur choix de prestataires, c'est la mission principale des agences d'organisation événementielle. Elle affine ses contacts en fonction de la thématique, demande des dizaines de devis, jongle avec différents types de contrats. « **On contractualise avec ces entreprises via des contrats de prestation. Pour les indépendants on signe des CDD. Parfois on a recours à des intermittents. On s'adapte en fonction de leur profil.** ».

Après 5 heures de prospection, le casting de l'évènement commence à se dessiner sur l'écran de Sarah. « **J'ai fait une école d'hôtellerie et un master en organisation événementielle, mais franchement parfois j'ai l'impression de travailler pour une agence de recrutement !** » siffle-t-elle avant de se décider à prendre sa pause déjeuner.

L'EMO a aussi une fonction d'interface entre les échelles. Elle assure la liaison entre les flux de longue portée de l'économie exportatrice et les flux de courte portée de l'économie présente. La structuration des activités logistiques et leur géographie illustre cet enjeu d'articulation des échelles. On observe en effet le développement d'entrepôts de très grande superficie (plus de 50 000 m²), situés en grande périphérie de l'agglomération (notamment le long de l'A104). Ces entrepôts accueillent les flux de longue portée, avant de redistribuer les marchandises dans des cargaisons plus petites et plus diversifiées. Ils jouent le rôle de portée d'entrée métropolitaine, au même titre que les gares ou les aéroports. Ils servent d'intermédiaire entre les lieux de production et les bassins de consommation.



La géographie de ces entrepôts (cf. carte) invite à déconstruire l'expression de « dernier kilomètre » utilisée pour qualifier la logistique urbaine. En situation métropolitaine, le rayon est plutôt de l'ordre de 10km voire de 50km avec parfois plusieurs ruptures de charge (c'est-à-dire le passage par un autre entrepôt plus petit et plus central pour des opérations de dégroupage/groupage des marchandises). Le graphique ci-dessous montre que ces flux intra-métropolitain représentent la majorité du trafic logistique francilien.

Matrice des trafics totaux de la région Île-de-France, tous modes (millions de tonnes)*

		DESTINATION				
		National		International	Totaux	
		Ile de France	Reste France	Hors France		
ORIGINE	National	Ile de France	143,4 dont intradépartementaux : 80,8 interdépartementaux : 62,6	46,6	9,6 dont expéditions : 6,3 exports reste Europe : 0,7 exports autres continents (y.c. DOM-TOM) : 2,6	199,6
		Reste France	60,9			60,9
	International	Hors France	25,3 dont introductions : 14,8 imports reste Europe : 4,0 imports autres continents (y.c. DOM-TOM) : 6,7			25,3
	Totaux	229,6	46,6	9,6	285,8	

Source : SITRAM / DREIF



PARCOURS D'AIGUILLETES DE POULET

« *Aiguillettes de poulet et polenta aux champignons* » : 300 grammes d'un plat préparé dans une barquette en aluminium. Entouré par un papier plastique. Le tout dans un carton de 10 X 7 cm.

A peine deux heures après sa mise sous emballage, dans l'usine agroalimentaire de Montluçon (03), la boîte d'aiguillettes est placée dans un carton plus grand, qui contient déjà une 11 produits semblables. Le carton de 12 est posé sur une palette, soigneusement entourée par un film plastique noir, empilée sur un transpalette, en attente du camion qui viendra le chercher.

Le semi-remorque frigorifique arrive quelques minutes plus tard. Un gros « R » figure sur sa plaque d'immatriculation. Il a entamé son trajet en Roumanie et a fait deux arrêts en Hongrie pour charger des glaces en bâtonnets, des pizzas et des haricots verts. Au total plus de 70 palettes sont chargées dans le semi-remorque qui s'engage sur l'autoroute E11, en direction de l'Île-de-France.

Prochain arrêt l'entrepôt S. de Vierzon (18). Personne ne descend. Les dernier m² vides du camion sont rempli par 5 palettes de brochettes marinées. Le camion est plein. Le prochain arrêt sera donc l'entrepôt de à Vitry (94).

4h plus tard, ouverture des portes. L'entrepôt est massif. Plus de 300 personnes y opèrent le groupage / dégroupage de produits surgelés qui arrivent de France et d'Europe pour être dispatchés sur de petits camions, à destination des grandes surfaces du sud de l'Île de France. Des centaines de salariés s'activent. Les 70 palettes sont vidées en 20 minutes. Les plastiques des palettes sont arrachés. Stand de dégroupage. Stand de groupage. Nos 12 boîtes d'aiguillettes de poulets réunies en un carton troquent la compagnie de leurs semblables pour rencontrer des dizaines d'autres plats, à destination du même rayon qu'elles. Elles troquent aussi, au passage, le gros semi-remorque roumain pour un petit camion, chargé de 25 palettes, propriété d'une PME francilienne, basée à Créteil (94).

Après 4 jours stockées dans l'entrepôt, le top départ est donné pour la livraison en magasin. Tout cela est géré en flux tendus. Avec la diminution de la taille des magasins dans la zone dense de la région capitale, les capacités de stockage des grandes surfaces diminuent. Il faut donc livrer en plus petites quantités, plus régulièrement.

Les aiguillettes sont livrées dans une grande surface de Gentilly (94). Grâce à ses deux entrepôts en Île-de-France, celui de Vitry-sur-Seine au sud, celui de St-Ouen l'Aumône (95) au nord, la société S. prend la métropole en tenaille.

7 jours après sa préparation, la boîte d'aiguillettes sort enfin de son carton collectif. Elle est placée dans le rayon surgelés. Sur l'étiquette, à côté des ingrédients et des conseils de cuisson, on peut lire « **Produit fabriqué à Montluçon, transporté par S.** ». Simple et efficace : on en oublierait presque les dizaines de mains par lesquelles le carton est passé.

Nous proposons de qualifier ces activités de « **services à la métropole** », plutôt que de « services aux entreprises ». En effet, celles-ci ne sont pas uniquement tournées vers les entreprises. Elles recouvrent aussi les activités liées aux services urbains, qu'il s'agisse du transport de voyageurs, de la gestion des réseaux techniques ou de la collecte et du traitement des déchets. Financés par les collectivités, ces services s'inscrivent à l'échelle métropolitaine (comme en témoigne l'existence de nombreux syndicats mixtes). La catégorie « services aux entreprises » pose en outre des difficultés pour le classement de certaines entreprises de l'EMO, qui interviennent à la fois en B2B et en B2C. C'est notamment le cas pour les entreprises du BTP. En Ile-de-France, les TPE du bâtiment ne se limitent pas à une activité présente de proximité, tournée vers les ménages ; elles fonctionnent aussi à une échelle plus large avec une diversification de leurs clients : bailleurs sociaux, syndicats de copropriété, autres entreprises du BTP. Ce brouillage entre B2B et B2C se diffuse à d'autres secteurs, avec la constitution de groupes mêlant services aux entreprises et services à la personne⁷.

Parler de « services à la métropole » plutôt que de « fonction support » met en lumière la diversité des secteurs et des emplois de cette économie métropolitaine ordinaire. Dans les travaux académiques comme dans la littérature grise, on observe une tendance à se concentrer uniquement sur les services à haute valeur ajoutée (*advanced producer services* : la banque, l'assurance, le conseil...) ou sur les activités peu qualifiées (logistique, gardiennage, nettoyage...). Cette focalisation sur ces deux extrêmes conduit à négliger beaucoup d'autres activités, aux qualifications plus hétérogènes, comme l'évènementiel, la comptabilité ou l'intérim.

De plus, le terme de « fonction support » induit une relation de dépendance à l'économie productive. De quelle économie les services à la métropole sont-ils le support ? Les données de l'INSEE montrent que les entreprises industrielles et agricoles ne consomment que 25% des services marchands : « Les services sont avant tout consommés par d'autres entreprises de services » (INSEE et al. 2007). Nous faisons l'hypothèse que cette interdépendance entre les entreprises de services est encore plus forte en situation métropolitaine, comme l'indique notre coup de sonde sur l'intérim. En Ile-de-France, la part de l'industrie dans l'emploi intérimaire y est moindre qu'ailleurs. Le panel de clients et de profils d'emplois y est plus diversifié, alors qu'en province certaines agences sont quasiment rattachées à un site industriel donné. Au risque de caricaturer, comparons le fonctionnement de la métropole à celui d'un grand hôtel pour bien comprendre la contribution de l'EMO à l'économie métropolitaine. L'EMO correspond aux activités de services, qu'il s'agisse du nettoyage des chambres, de la blanchisserie, de la cuisine ou de la comptabilité. Quasiment invisibles pour les clients de l'hôtel, ces activités sont indispensables à son bon fonctionnement.

⁷ Leader dans le domaine des services aux entreprises, SODEXO cherche à développer ses activités à destination des particuliers. Il a ainsi ouvert plusieurs filiales dans le secteur des crèches conventionnées, des conciergeries d'entreprises et des services à domicile pour les personnes dépendantes. Voir : <http://fr.sodexo.com/frfr/services/services-particuliers-domicile/default.aspx>



LE BACK-SHOP DU MAGASIN DE PRET-A-PORTER, DEFILE DE NOCTURNE DE L'ECONOMIE METROPOLITAINE ORDINAIRE

Les portes coulissantes s'ouvrent et se ferment sans relâche. Chaque jour, plus de 2 500 visiteurs piétinent le grand paillason sur lequel le nom de l'enseigne est inscrit en lettres rouges. De 9h à 20h, c'est l'entrée d'un des plus grands magasins de prêt-à-porter de la capitale, bien connu des aficionados du shopping. Dès le matin, le lieu fourmille de clients, en provenance de toute la région. Rapidement, des files d'attentes se forment près des cabines d'essayages et des caisses. Une musique électronique capable de tenir éveillés vendeurs et consommateurs sort des haut-parleurs.



Mais à la nuit tombée, ce lieu emblématique de l'économie présentielle se transforme en scène de défilé de l'économie métropolitaine ordinaire.

3h du matin : Après cinq heures de pause, les portes coulissantes s'ouvrent et se ferment à nouveau, sous les yeux de Fred, salarié de l'entreprise S., qui assure la sécurité du magasin. A 3h30 les camions de l'entreprise d'affrètement déposent les colis de vêtements. Cette nuit, ils apportent avec eux 15 palettes. Le double du stock habituel. Une nouvelle collection vient d'être lancée. Pour Fred, c'est comme pendant les soldes : le rythme va être soutenu.

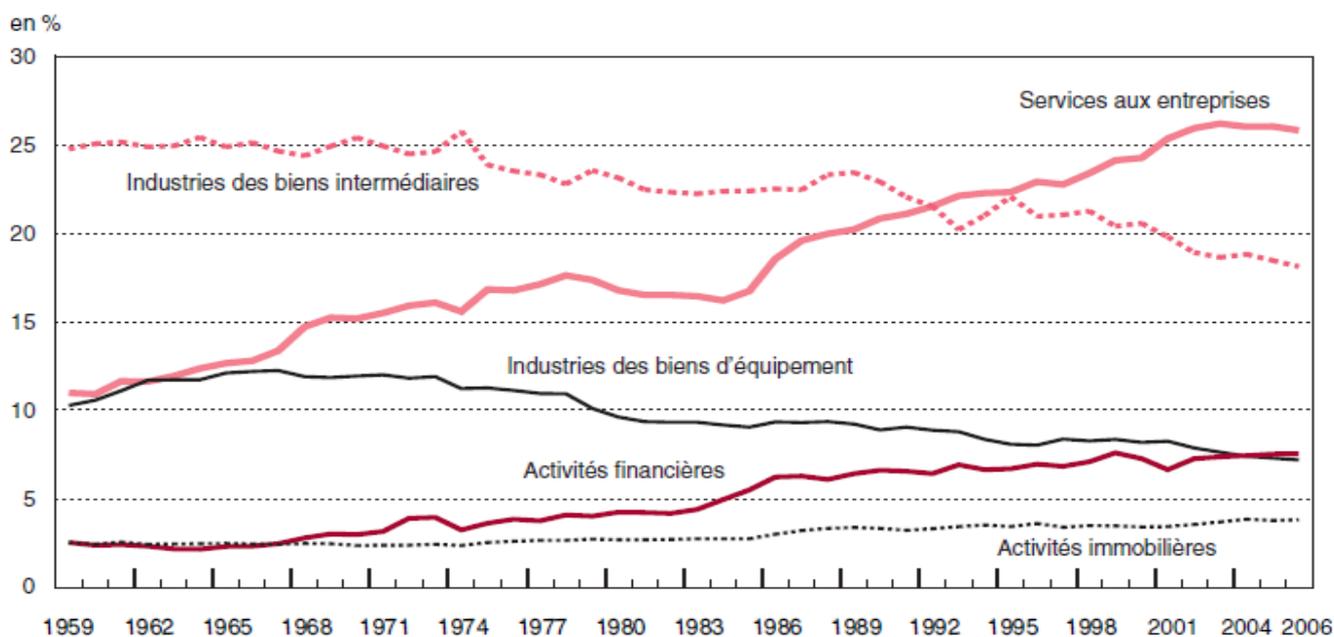
Il vérifie le contenu de chacun des colis avant de les faire entrer dans le magasin où ils sont réceptionnés par les salariés du magasin qui commencent la mise en rayon. Au même moment, l'entreprise de nettoyage industriel arrive. Les trois agents présentent leur badge à Fred, qui leur donne la clé de l'entrepôt de stockage du matériel en retour.

4h15 : la société de mise en vitrine s'installe. La styliste choisit les articles qui seront portés par les mannequins en plastique, leur posture et la mise en scène de la vitrine. Depuis la rue, elle donne des instructions à ses deux salariés qui tentent de décrypter ses grands gestes.

Il est 5h45, les gestionnaires d'ascenseurs et d'escalators, la maintenance des cabines d'essayages, la société de suivi des systèmes d'antivol, interviennent en cascade. Entre 6h et 7h c'est l'heure de pointe, les huit entreprises présentes se pressent car elles savent qu'à 7h30, toutes les portes se verrouillent. Le responsable du magasin prépare les caisses ; c'est la dernière étape avant le retour du public.

1.3. Processus historique : une double dynamique d'externalisation et de mutualisation

② Évolution de la part de certains produits, en valeur, dans les achats de consommations intermédiaires



Lecture : pour 100 euros de consommations intermédiaires en 2006, 25,8 euros correspondaient aux « services aux entreprises ».

Source : Insee, comptes nationaux.

Ces activités de services à la métropole ne sont pas nouvelles, mais elles représentent une part croissante de l'économie métropolitaine. Cette augmentation s'explique en grande partie par le phénomène d'externalisation. Selon une logique de spécialisation, les entreprises ont tendance à se resserrer sur leur cœur de métier et à déléguer à des prestataires extérieurs l'ensemble des activités qu'elles considèrent comme périphérique dans leur production de valeur ajoutée. Produit par l'INSEE, le graphique ci-dessous sur les achats de consommations intermédiaires révèle l'intensité de ce processus (INSEE et al. 2007).

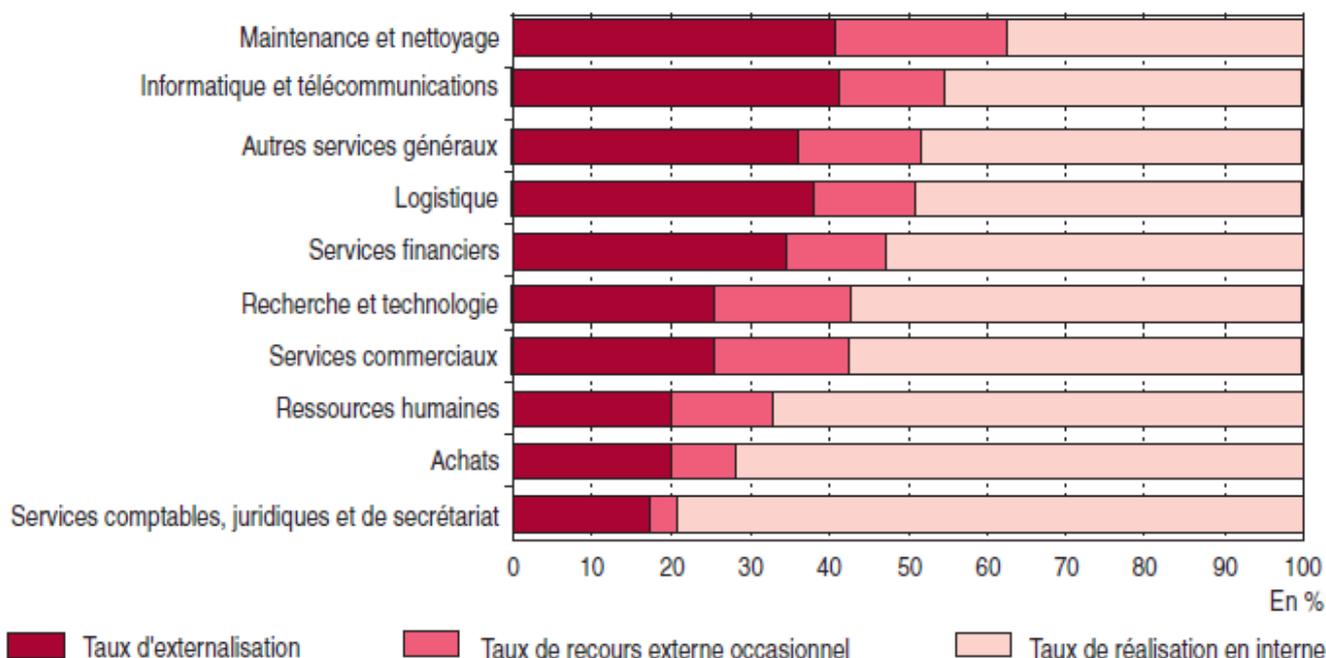
Alors que la part des biens intermédiaires et des biens d'équipement diminue, celle des services aux entreprises augmente fortement (+ 15 points entre 1959 et 2006). Les entreprises consacrent près d'un quart de leurs dépenses intermédiaires aux activités de services externalisées (un tiers si on y intègre les activités financières).

Les économistes mettent en garde contre une interprétation abusive de cette évolution. Il s'agit moins d'une transformation des activités économiques elles-mêmes que de leur catégorisation statistique. Alors que la comptabilité ou le nettoyage d'un établissement industriel sont catégorisées

comme industrie lorsqu'elles sont menées en régie, elles sont appréhendées comme des services aux entreprises une fois externalisées. L'externalisation conduit ainsi à rendre visible ces activités de services. Elle participe de leur autonomisation, avec la création et le développement d'entreprises dédiées.

Le degré d'externalisation varie selon les activités concernées, comme l'illustre le graphique ci-dessous. Très important pour le nettoyage, l'informatique, les services généraux, la logistique et les services financiers, le recours à un prestataire extérieur est plus rare pour d'autres activités considérées comme stratégiques (l'activité commerciale, la recherche et développement, les ressources humaines ou la comptabilité). Ces variations ont des conséquences directes sur l'EMO : plus une activité est externalisée, plus son poids augmente au sein des services à la métropole.

① L'appel à un prestataire extérieur : de 20 à 65 % selon les fonctions



Source : Insee

L'externalisation est souvent abordée au sujet des grands groupes industriels. Elle concerne en réalité une grande diversité d'entreprises, quels que soient leur taille ou leur domaine d'activité. Construit à partir de données nationales, le tableau ci-dessous indique le poids des différents secteurs dans la consommation de biens ou de services intermédiaires (INSEE et al. 2004). Plusieurs éléments méritent d'être mentionnés. D'une part, les services marchands ont largement recours à l'externalisation. D'autre part, le profil des utilisateurs varie selon les services consommés.

③ Répartition des consommations intermédiaires selon les branches utilisatrices en 2004

en %

Services ou biens consommés	Branches utilisatrices							Total	Total (millions €)
	Industrie + agriculture	Services marchands	Commerce	Services administrés	Construction	Activités financières	Transports		
Sécurité, nettoyage et services divers	17	36	17	11	4	11	4	100	93 295
Services juridiques, comptables et de conseil	24	35	10	13	4	11	3	100	43 671
Télécommunications, poste et courrier	8	52	15	10	1	13	1	100	40 756
Administration d'entreprises	22	46	20	2	6	0	4	100	36 886
Activités informatiques	20	39	11	4	3	20	2	100	32 523
Publicité et études de marché	39	38	13	2	1	4	2	100	27 000
Architecture, ingénierie, contrôle	15	56	3	6	13	5	1	100	26 384
Sélection et fourniture de personnel	46	12	9	6	18	2	7	100	25 080
Recherche et développement marchands	76	17	0	7	0	0	0	100	23 140
Location sans opérateur	29	37	10	4	11	1	9	100	21 585
Hôtels et restaurants	14	39	23	15	1	3	5	100	20 235
Assainissement, gestion des déchets	22	46	8	18	3	1	2	100	15 683
Activités audiovisuelles	10	85	3	1	1	0	1	100	9 123
Autres activités récréatives, culturelles, sportives	7	70	2	19	1	0	1	100	4 417
Services personnels (coiffure, beauté, blanchisserie...)	15	66	4	8	1	0	5	100	2 396
Ensemble des services marchands	24	40	12	8	5	7	3	100	422 174
Ensemble des biens et services	44	22	10	7	7	5	5	100	1 483 856

Lecture : pour 100 euros de services de sécurité, nettoyage, etc., vendus en France à des entreprises ou à des administrations en 2004, 17 euros étaient consommés par des activités industrielles ou agricoles.

Source : Insee, comptes nationaux.

Signalons que le développement de l'externalisation s'observe aussi du côté de l'administration publique, avec la privatisation de la gestion des services urbains et le recours croissant à la délégation de service public. Il reste toutefois de plus faible ampleur.

Une autre façon d'analyser ce phénomène d'externalisation consiste à l'envisager comme un processus de mutualisation des services entre une pluralité de clients. Prenant en charge ces services annexes, le prestataire agit pour le compte de plusieurs clients. Cela facilite les économies d'échelles, tant du côté des coûts que de l'expertise. Les données de l'INSEE sur la structuration des entreprises de services est riche d'enseignements (INSEE & Berret 2005). Elles indiquent un mouvement de concentration de ces entreprises au sein de groupes, par rachats successifs. Les entreprises individuelles et de taille intermédiaire diminuent : en 2002, 64% du chiffre d'affaire des services marchands était réalisé par des groupes (contre 41% en 1994). Cette tendance est plus forte pour les services aux entreprises que pour les services aux particuliers : tournés vers les consommateurs, ces derniers restent plus fragmentés. D'abord spécialisées sur un type de prestations, les entreprises de l'EMO tendant à se regrouper en holding multi-filiales, de manière à pouvoir proposer une offre intégrée à leurs clients. L'émergence du *facilities management* illustre cette dynamique.



S. : MULTINATIONALE DE SERVICES EXTERNALISES

Aujourd'hui multinationale, la société S. est née dans les années 1960, à Marseille. Les deux mots clés de son ascension fulgurante : externalisation et mutualisation.

- C'est d'abord l'externalisation croissante de la restauration collective par les entreprises qui a permis à la PME marseillaise de conquérir des marchés. Les services achats y voyant une possibilité d'optimiser un budget difficile à maîtriser tout en réduisant le coût moyen du repas par salarié. Très vite, l'entreprise S. se constitue un portefeuille de clients varié : des entreprises privées d'abord, puis des collectivités territoriales, des hôpitaux, des prisons. Même la restauration des établissements scolaires, autrefois allouée à l'Education nationale, va désormais être confiée aux collectivités territoriales, qui vont chercher à en optimiser les coûts en externalisant l'activité.
- L'entreprise a également profité du succès des Restaurants Interentreprises, faisant faire aux usagers comme à l'entreprise S. elle-même des économies d'échelles notables par la mutualisation du service.

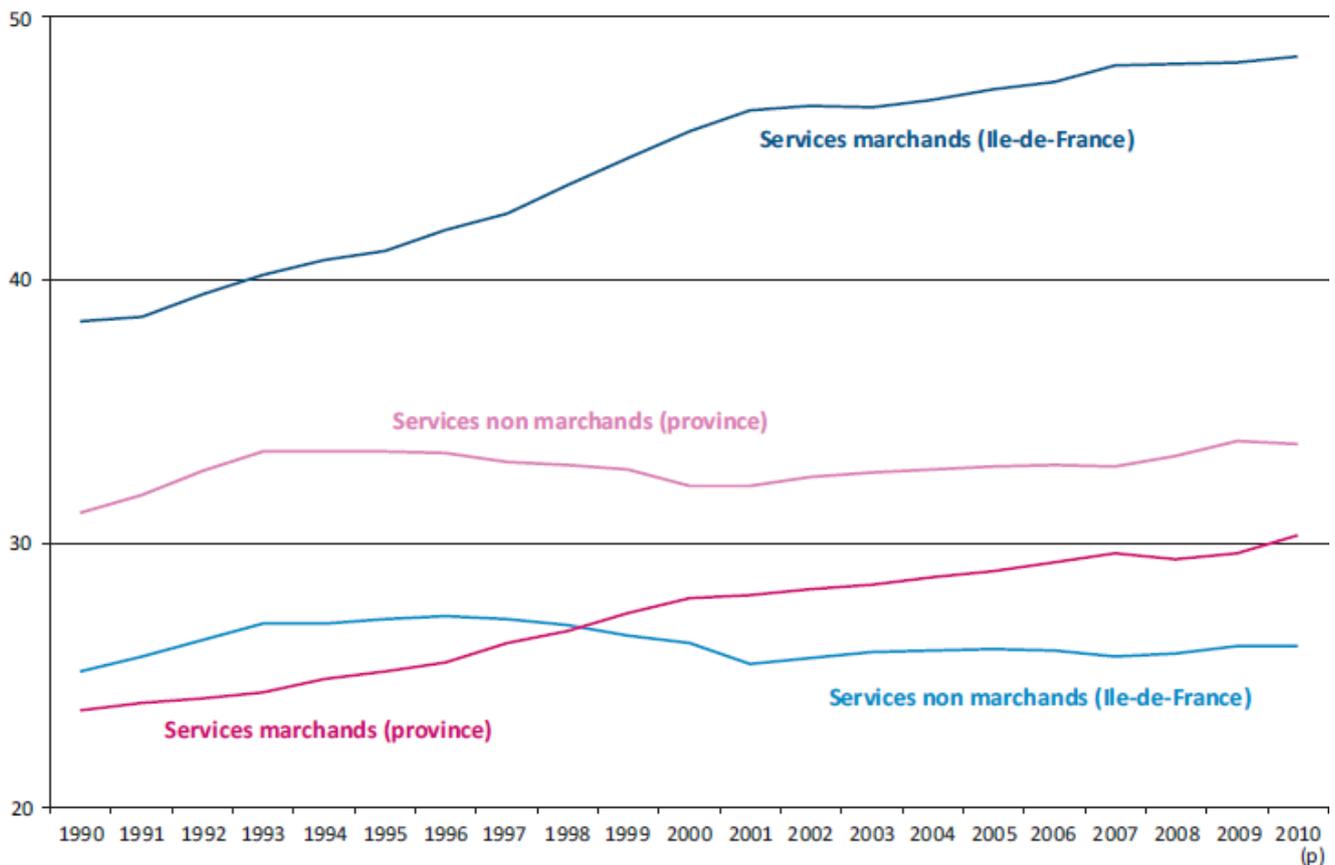
Rapidement, le dirigeant de S. a mené une stratégie de regroupement en holding. D'abord en multipliant les alliances à l'international dans les années 1990, puis en procédant par acquisitions régulières dans les années 2000. Par rachats successifs, la holding s'est élargi et a diversifié son portefeuille d'activités.

Aujourd'hui holding multi-filiales, l'entreprise cherche à proposer une offre intégrée à ses clients et vend désormais un « *paquetage de solution de services globales* ». Dans le prolongement de son cœur de métier, elle propose désormais, en appui sur sa palette de filiales, de gérer divers espaces dans l'entreprise - gestion de la conciergerie et de l'accueil, création et entretien des espaces de remise en forme, des espaces verts, animation des crèches – de dispenser des conseils en pilotage des environnements de travail et des organisations et même de s'occuper du bien-être et de la formation des salariés via des services de fidélisation, des formations et des stimulations du personnel.

Les territoires métropolitains apparaissent comme un lieu central dans double processus d'externalisation et de mutualisation des services marchands, comme le montre le graphique ci-dessous (INSEE et al. 2014). Si la part des services marchands dans l'emploi salarié a augmenté partout, sa croissance est particulièrement forte en Ile-de-France : elle passe de 38% en 1990 à 48% en 2010.

1 La part des services marchands dans l'emploi salarié a fortement progressé en Ile-de-France entre 1990 et 2010

Part des services dans l'emploi salarié total au 31 décembre (en %)



(p) : provisoire.

Source : Insee, Estimations d'emploi

La délégation de ces services à des prestataires extérieurs entraîne un déplacement de ces activités de services. Alors que ces activités étaient auparavant rattachées aux établissements donneurs d'ordre, les entreprises de services se concentrent dans les métropoles, à la recherche du barycentre entre leurs différents clients. Cette concentration métropolitaine des services aux entreprises contraste avec l'éclatement géographique des lieux de production des biens de consommation intermédiaire. Avec l'explosion des flux de marchandises, la production du sous-traitant n'a plus besoin de se faire à proximité du donneur d'ordre.

La proximité est au contraire un enjeu central pour les entreprises de l'EMO (nous aurons l'occasion d'y revenir), ce qui explique leur concentration métropolitaine. Proximité avec les clients tout d'abord, car une part significative des prestations continuent à être réalisées dans les locaux de l'entreprise-commanditaire. Mais cet enjeu de proximité géographique vaut aussi entre les entreprises de l'EMO, du fait de l'importance des relations inter-entreprises et des relations de sous-traitance.

Les entreprises de l'EMO fonctionnent en toile d'araignée. La diversification des clients et la diffusion du recours à la sous-traitance entraînent une multiplication des connexions entre ces entreprises. Le développement de l'EMO n'est pas sans impact sur le territoire. Nous faisons l'hypothèse qu'il a un effet métropolisant : en organisant les interdépendances entre acteurs économiques, ces activités donnent de la consistance à l'économie métropolitaine. La métropole est à la fois le support et le résultat de ce processus de mutualisation des services et d'intensification des relations inter-entreprises.



LA METROPOLISATION DES TPE DU BATIMENT : DES RESEAUX DE SOUS-TRAITANCE A L'ECHELLE METROPOLITAINE

C. est une TPE qui réalise des travaux d'accès difficiles sur cordes. Ils interviennent parfois sur de petits chantiers « *en direct* », quand ils sont appelés directement par les donneurs d'ordre (syndics de copropriété, propriétaires particuliers), mais la plupart du temps, leur activité est liée à la sous-traitance. Sollicités pour des interventions en cours de chantier, ils sont appelés par un des prestataires - le couvreur, l'architecte, le Bureau d'Etudes Techniques, le plombier, le charpentier, le dépanneur, etc.- pour réaliser une partie de la prestation.



Ce matin de novembre, sur les huit interventions réalisées par Baptiste, le directeur de C., six sont en sous-traitance. Poser des lignes de vie pour un couvreur qui n'a pas accès à telle façade ; faire un devis pour un BET technique isolation qui aura besoin de 3 jours / hommes au cours d'un chantier de 6 mois ... Baptiste jongle entre les contrats de sous-traitance.

L'entreprise intervient parfois en 3^{ème} ou en 4^{ème} rang. Ils sont sous-traitants du sous-traitant du sous-traitant en somme.

C'est parfois une façon de se faire connaître par les donneurs d'ordre. « *Sur notre dernier chantier, on est rentrés pour une intervention à 30 000€ pour un sous-traitant. La maîtrise d'œuvre a trouvé qu'on faisait du bon boulot, du coup on a pris l'ensemble du travail sur corde, en négociant pour passer en régie* », explique Baptiste.

Les petites et moyennes entreprises du BTP francilien fonctionnent ainsi en toile d'araignée. Elles forment un système, qui s'alimente et se croise sur des hubs : les magasins de vente / location de matériels. Point P, Raboni, Loxam, et autres Plateformes du Bâtiment sont éclatés, à l'échelle de la métropole et sont des points de passage quotidiens pour ces TPE du BTP.

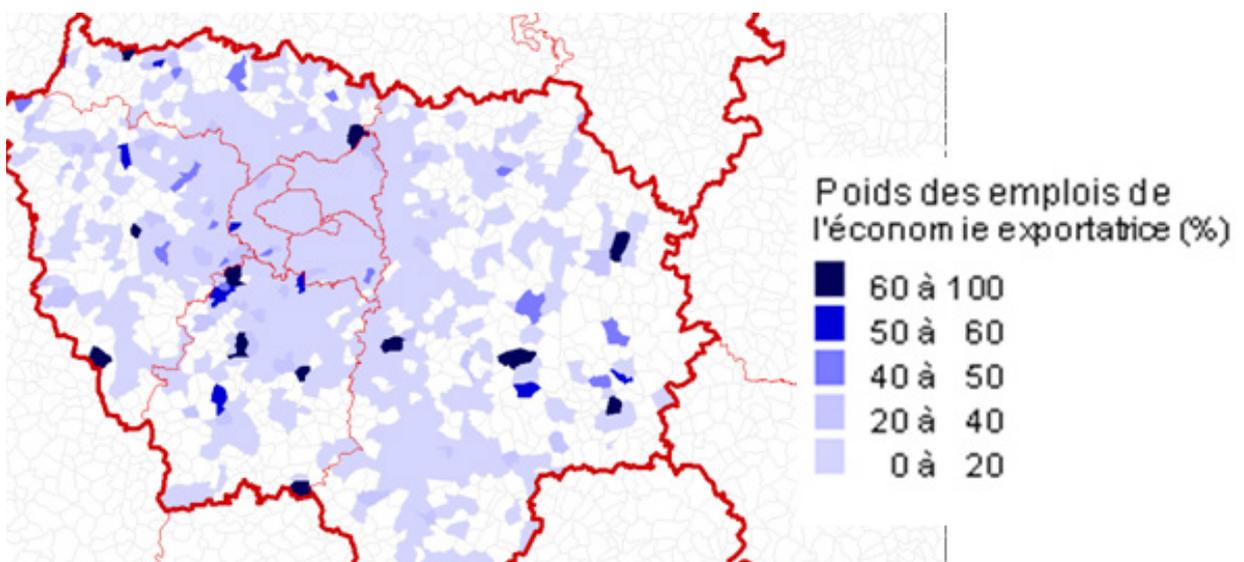
2. La dimension géographique

2.1. Vision d'ensemble : un accent sur les logiques d'implantation

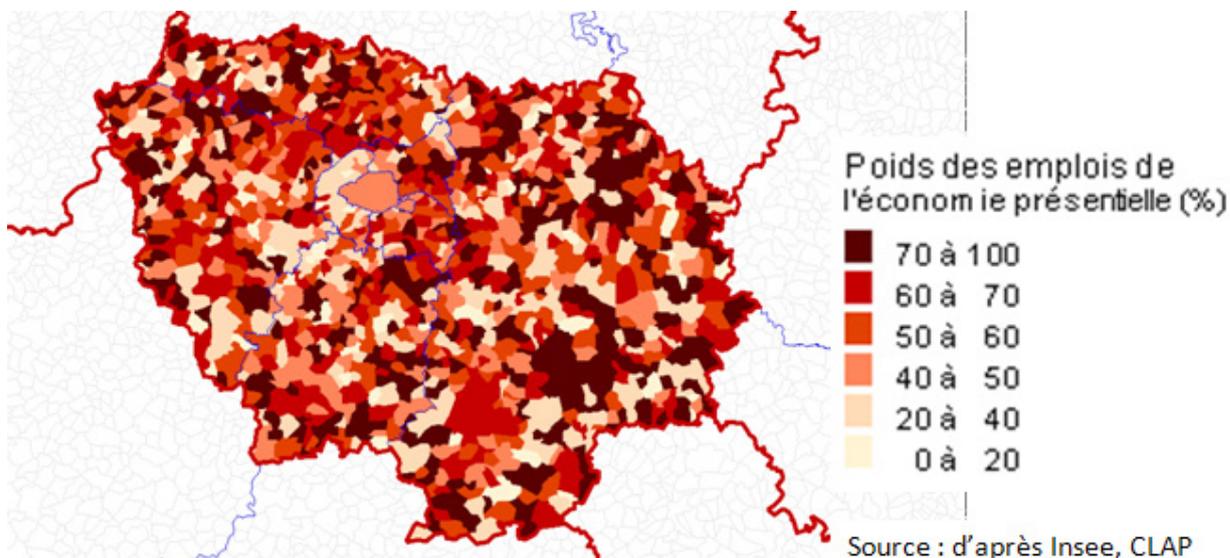
Concernant la géographie, notre recherche vise à adopter une vision dynamique et différenciée de la spatialisation de l'économie. Habituellement, la géographie économique est fondée sur l'analyse de la localisation des emplois, pour identifier la sur-représentation de tel secteur ou de telle qualification. Une telle entrée permet de repérer et de quantifier les spécialisations territoriales. Mais elle donne peu d'éléments sur les critères de localisation des établissements et sur leur rapport aux territoires.

C'est pour combler ces manques que nous avons axé notre recherche sur les logiques d'implantation des entreprises et leur ancrage territorial. Dans cette perspective, trois logiques peuvent être distinguées, correspondant chacune à un type d'économie et aux impératifs qui lui sont propres :

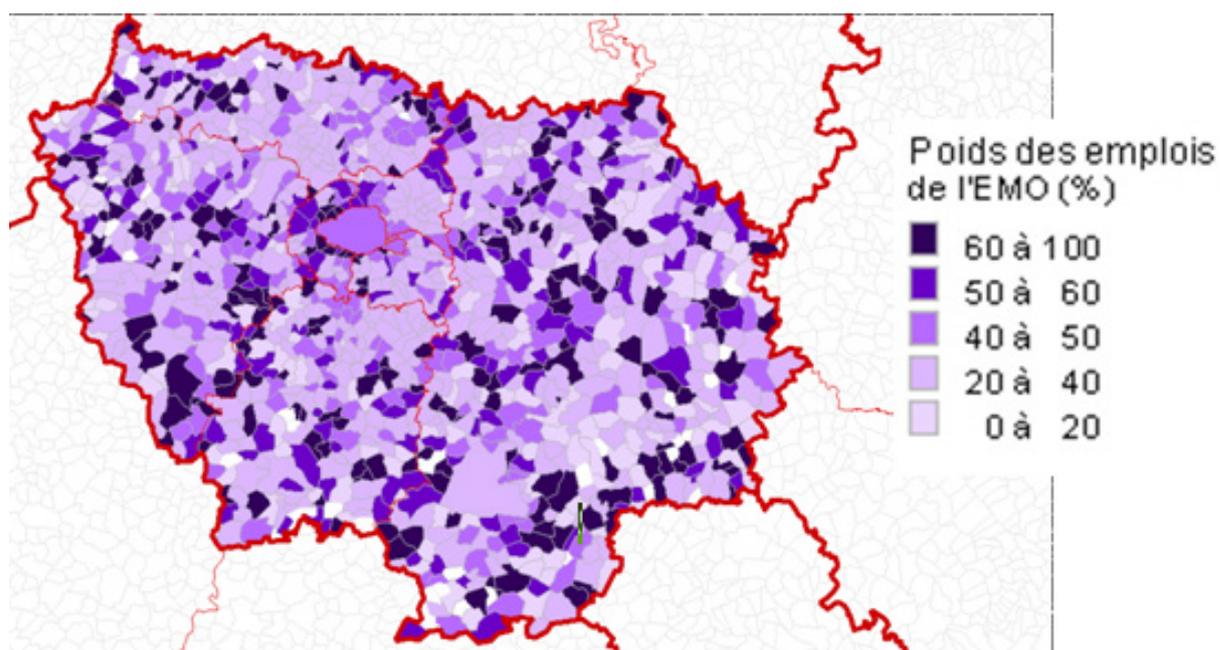
- Une logique de polarisation pour l'économie exportatrice. Pour chaque filière, les emplois tendent à être concentrés dans un nombre limité d'établissements, afin de maximiser les économies d'échelles. De grande taille, ces établissements sont polarisés autour des bassins de mains d'œuvre qui leur correspond, en fonction des types d'espaces (la R&D dans les métropoles, la production à la campagne) et des spécificités territoriales (l'aéronautique à Toulouse, l'automobile le long de la vallée de la Seine, etc.). Les pôles de compétitivité illustrent cette polarisation.



→ Une logique de diffusion pour l'économie résidentielle. Cherchant la proximité avec le client, les activités liées à la consommation suivent leur dispersion. Leur géographie se superpose avec celle de la présence des individus (et pas uniquement leur lieu de résidence). A deux nuances près : le niveau de solvabilité des individus et l'aire de chalandise de chaque activité. Ces emplois ont ainsi tendance à être surreprésentés dans les petites communes et dans les villes-préfectures, qui concentrent les emplois publics.



→ Une logique d'éclatement pour l'économie d'intermédiation. Cet éclatement résulte de la tension entre une multitude de géographies : la géographie des donneurs d'ordre, celle des actifs et celle des lieux des prestations effectuées. Le fonctionnement par agences des grands groupes de services aux entreprises illustre cette organisation spatiale. La coordination de ces agences conduit à une structuration multi-scalaire de ces entreprises, chaque niveau correspondant à une échelle distincte : l'agence, le secteur, la direction régionale, le siège national ou mondial.



Le parti pris de notre recherche consiste à analyser le rayonnement et l'ancrage territorial des entreprises à partir des flux qu'elles génèrent. Cela suppose de sortir d'une vision centrée uniquement sur les flux domicile-travail pour souligner la diversité des mobilités à l'œuvre. D'après la dernière enquête globale déplacement menée en Ile-de-France, les flux intra-professionnels représentent 20% des déplacements des actifs franciliens (les flux domicile-travail s'élèvent à 33%).

Si elle continue à servir de référence pour les statistiques de l'INSEE, la notion de « lieu de travail » devient problématique. Selon Gilles Crague (Crague 2003), les lieux de travail tendent à devenir de plus en plus variables et temporaires. Certes, cette multi-localisation ne concerne qu'une minorité des emplois et des actifs, mais elle a des conséquences significatives sur l'inscription territoriale des entreprises. Or les déplacements professionnels sont encore peu étudiés. La plupart des travaux existants restent centrés sur les cadres et les voyages professionnels de longue distance. Peu de choses ont été menées à l'échelle infra-métropolitaine, à l'exception notable du programme de recherche sur « les mobilités liées au travail » (Aguiléra et al. 2010).

Notre recherche montre que les entreprises prennent place dans une multitude de géographies : la géographie des donneurs d'ordres, celle des actifs, celle des lieux de prestations, celle des fournisseurs et des sous-traitants... Or ces géographies ne sont pas superposées. On peut même faire l'hypothèse qu'elles le sont de moins en moins, sous l'influence de la métropolisation et de l'augmentation des mobilités. L'entrée par les entreprises retenue pour cette recherche s'avère alors instructive pour analyser les logiques de localisation de l'emploi. Elle permet d'avoir une compréhension plus fine des choix d'implantation des établissements, en les appréhendant comme le résultat d'arbitrage entre plusieurs géographies en tension. Le spatial mismatch ne se limite pas à la question du couplage emplois / actifs, il concerne aussi les autres types d'interactions économiques.

Une telle approche nous conduit aussi à souligner la diversité des organisations territoriales des entreprises. Si le modèle de l'implantation unique concentrant sur un même site l'ensemble des activités de l'entreprise reste dominant dans les représentations des acteurs, la réalité est beaucoup plus protéiforme. Il est donc nécessaire d'aller plus loin que la distinction siège/établissement pour comprendre les localisations multiples d'une même entreprise.

Cela exige aussi d'adopter une lecture dynamique des localisations des établissements. Déménagements, restructuration, rachats, externalisation... les transformations de l'organisation territoriale des entreprises sont nombreuses et permanentes. Par manque de temps, cette recherche ne fait qu'esquisser cette question. L'étude du parcours résidentiel des entreprises en situation métropolitaine demanderait à être approfondie, en s'appuyant sur les acquis des travaux consacrés aux trajectoires résidentielles des ménages⁸.

8 Pour une revue de littérature de ces travaux, voir : Authier Jean-Yves (dir.), Etat des lieux sur les trajectoires résidentielles, PUCA, avril 2010

2.2. L'EMO : un fonctionnement en hub

Notre travail empirique montre que les entreprises de l'économie métropolitaine ordinaire fonctionnent comme un écosystème de flux. Deux facteurs expliquent cette caractéristique distinctive de l'EMO : la déconnexion entre le lieu de l'entreprise et les lieux de travail effectifs d'une part, le poids des travailleurs mobiles d'autre part. Pour qualifier ce mode d'ancrage territorial des entreprises de l'EMO, nous proposons d'utiliser le concept de « hub ».

Dans la plupart des entreprises analysées pour cette recherche, les lieux effectifs de la prestation ne correspondent pas à la localisation de l'établissement. La majorité des services à la métropole nécessite en effet la présence physique du prestataire (d'où la difficulté à exporter ou à importer). La prestation est effectuée chez le client, même si le taux de présence varie selon les activités : quelques réunions pour le consultant, une ou deux journées d'expertise pour les comptables, l'intégralité de la prestation pour le nettoyage ou le gardiennage. Récurrente dans la bouche des enquêtés, la notion de « chantier » illustre l'importance des prestations *in situ* dans l'activité de ces entreprises.

L'importance des mobilités intra-professionnelles provoquées par cette déconnexion est une spécificité de l'EMO par rapport à l'économie présenteielle et à l'économie exportatrice. Pour l'économie, ce sont les clients qui se déplacent. Leurs flux dessinent « l'aire de chalandise » de l'entreprise (dont la portée varie selon la nature du bien ou service proposée). Pour l'économie exportatrice, c'est l'information et les marchandises qui se déplacent, sur de longue distance. L'EMO se caractérise par les flux de salariés : ce sont les travailleurs qui se déplacent pour effectuer les prestations *in situ*.

Ce décalage entre la localisation de l'entreprise et celles des prestations est la conséquence du processus d'externalisation des activités de services. Celles-ci continuent à être réalisées sur site, mais leur pilotage est délégué à une entreprise située à un autre endroit. Ce processus se traduit par un éclatement géographique des lieux de travail. Cherchant à couvrir un nombre important de clients, ces prestataires élargissent leur périmètre d'intervention et tendent de plus en plus à fonctionner à l'échelle métropolitaine (voire nationale ou internationale). Valable pour les grands groupes d'entreprises de services, ce changement d'échelle est aussi valable pour les PME et les TPE franciliennes.



ANNONCE : « AGENCE D'ÉVÈNEMENTIEL CHERCHE AGENCE D'ÉVÈNEMENTIEL POUR AGENCE DE COMMUNICATION QUI CHERCHE MASQUOTTE »

En attendant de démarrer sa mission Julien s'allume une cigarette sur le parking du centre commercial. Etudiant en école de commerce, il incarnera, pour cet après-midi Petit Ours Brun, l'ourson fétiche des enfants, dans le centre commercial de la Vache Noire à Arcueil (94).



Pour financer ses études, le jeune homme a décidé de postuler dans une agence (« O. »), basée à Levallois-Perret (92). L'agence « O » assure des prestations bureautiques, marketing et événementielles, grâce à l'embauche d'étudiants, recrutés pour répondre aux besoins ponctuels d'entreprises et d'agences. Le site internet de l'agence vend un « *pacte gagnant-gagnant* » pour des étudiants qui trouvent ainsi facilement des petits boulots sur des temps courts et des entreprises qui bénéficient d'une main d'œuvre flexible, rapidement mobilisable, sur des tâches qu'ils ne souhaitent pas déléguer en interne car elles sont jugées fastidieuses

(mise sous pli, assemblage, saisie informatique, inventaires, distribution de prospectus).

80% des prestations proposées par l'agence « O. » sont destinées à des agences d'évènementiel, de communication ou de presse.

Ce matin, l'agence l'a appelé pour lui proposer de travailler 4h pour une agence d'évènementiel, « W », implantée à Pantin (93). Julien a accepté et a rappelé l'agence « W » de Pantin qui lui a détaillé sa mission : intervenir pour le compte de l'agence de communication « B » située à Boulogne Billancourt (92), qui détient les droits des célèbres dessins animés américains et lance, auprès d'une chaîne de la grande distribution, une campagne d'animation mettant en scène les personnages de Tex Avery. La mission dure 4h, durant lesquelles Julien doit se balader dans les allées marchandes de la grande surface d'Arcueil, accompagné par deux autres étudiants l'un déguisé en chat, l'autre en grand-mère.

Un coordinateur de l'agence « B » de Boulogne-Billancourt rejoint Julien devant l'entrée principale pour lui donner son costume. Il lui fait signer un reçu et une attestation qu'il devra envoyer à Pantin, à l'agence « W », qui elle-même validera à l'agence « O » de Levallois-Perret la réalisation de la prestation, pour que Julien perçoive sa rémunération dans quelques jours.

La surreprésentation des travailleurs nomades est une autre conséquence de cette géographie. La notion de « nomades » désigne les actifs qui n'ont pas de lieu de travail principal (Aguiléra et al. 2010). Dans le cas de l'EMO, elle regroupe deux cas de figure : les opérateurs de flux métropolitain, pour qui le déplacement vaut lieu de travail (les livreurs, les chauffeurs de bus, etc) et les intermédiaires qui assurent la liaison entre l'entreprise, ses clients et ses salariés. Cette figure du « référent-volant » revient à nombreuse reprise dans les entreprises analysées, que ce soit dans les secteurs du nettoyage, du gardiennage ou du BTP. Passant de chantiers en chantiers, ces individus assurent à la fois une fonction de commercial et de manager. La notion de « tournée » revient régulièrement pour qualifier ce fonctionnement.

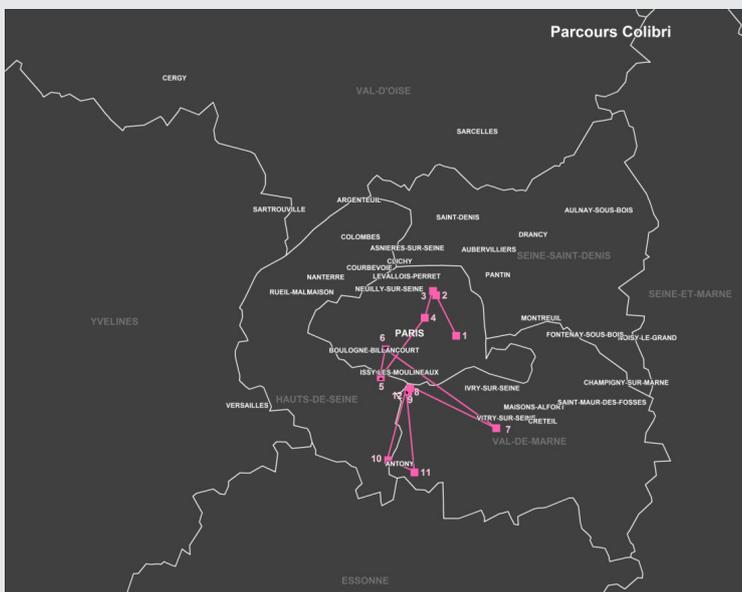


Parcours de la journée de Baptiste, dirigeant de l'entreprise C.

6h30 : départ du domicile (PARIS, 12e)

7h30 : devis rue Faidherbe, mission en sous-traitance pour un couvreur (PARIS, 11e),

8h30 : devis rue Château-Landon, pour un particulier (PARIS, 10e)



9h : suivi chantier rue du faubourg Saint-Denis, sous-traitance charpentier (PARIS, 10e)

9h35 : passage rue Turbigo pour repérage sous-traitance (PARIS, 10e)

11h : devis rue Jean Jaurès – (MALAKOFF, 92240)

12h : devis rue de Vaugirard pour un syndic (PARIS, 15e)

13h : pause déjeuner au bistrot (PARIS, 15e)

14h : RDV avec le responsable de la sécurité pour obtenir une autorisation d'intervention sur la voirie, (ALFORTVILLE, 94140)

15h : passage au bureau pour faire le point sur les interventions et la trésorerie (ARCUEIL, 94110)

15h10 : passage allée Simone de Beauvoir pour le bailleur C. (ARCUEIL, 94110)

15h30 : devis (ANTONY, 92160)

16h : devis (FRESNES, 94260)

17h : retour au bureau pour gestion (ARCUEIL, 94110)

Quel est le rôle des établissements dans ces systèmes de flux ? Malgré l'éclatement géographique de leurs activités, les entreprises continuent à disposer de locaux fixes. Mais ces établissements n'ont pas la même fonction que ceux de l'économie exportatrice : ce ne sont plus tout à fait des « lieux de travail », réunissant sur un même site l'ensemble des salariés. Ce sont au contraire des lieux de passage, des nœuds de flux. Nous les qualifions de « hub ».



AU NUMERO 24 DE LA RUE J. M. A ARGENTEUIL...

Le numéro 24 de la rue J. M. à Argenteuil est un pavillon classique, niché au cœur d'un quartier résidentiel. Deux étages, deux portes d'entrée. Une boîte aux lettres. Huit places de parkings distribuées le long du bâtiment, toutes occupées. Deux grandes baies vitrées laissent entrevoir, depuis l'extérieur, un hall spacieux, habillé par une moquette flashy et des fauteuils en cuir noirs. Une dizaine de personnes passent et repassent à travers le hall, en portant des dossiers sous le bras. De chaque côté du bâtiment, des ensembles résidentiels et au bout de la rue, deux commerces de proximité, une boulangerie et un dentiste.



Difficile d'imaginer que c'est dans ce pavillon discret que sont comptabilisés les milliers d'emplois dénombrés par l'INSEE dans le secteur « nettoyage industriel » à Argenteuil.

Et pourtant, ce pavillon abrite le siège de l'entreprise G. qui emploie 1 300 personnes.

Alors que le personnel en charge de la gestion administrative, du recrutement, de la comptabilité et de la gestion des stocks (40 personnes) vient quotidiennement travailler à Argenteuil, les 1 250 autres employés comptabilisés ne sont venus qu'une

seule et unique fois au siège d'Argenteuil, le jour de leur recrutement. Ce sont des agents d'entretien, qui travaillent aux quatre coins de la métropole et assurent, chaque jour, entre 3 et 4 chantiers chacun.

Pour signer leurs contrats (des CDD de courtes durées à signer régulièrement), faire passer le matériel, faire remplir les fiches de suivi, chaque agent à un interlocuteur ultra-mobile qui bénéficie d'un véhicule de fonction.

Ces inspecteurs de liaison sont au nombre de 7 et sont les seuls liens entre le pavillon d'Argenteuil et les 1 700 sites de chantier, véritables lieux de travail quotidiens de la grande majorité des salariés de cette entreprise.

Dans cet écosystème de flux propre aux entreprises de l'EMO, les établissements jouent un rôle multiforme. Pour filer la métaphore portuaire, ils servent à la fois d'entrepôts (lieux de stockage temporaire), de tour de contrôle (gestion des flux pour optimiser les circulations) et de sas d'entrée (pour les nouveaux salariés). Les centres de gestion des entreprises logistiques illustrent ce fonctionnement.

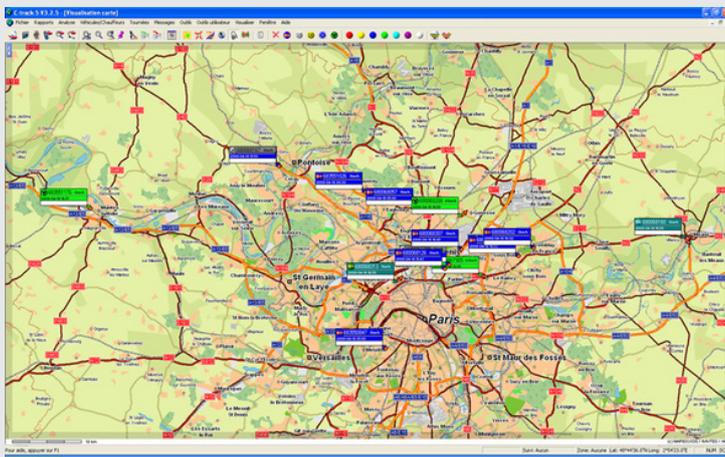


PILOTES DE FLUX

« Allo ? Allo ? Oui... Tu en es où là ? Je ne te vois plus sur le radar. Tu es bloqué où ? Bon, d'accord, au pire tu bifurques par une autre voie, pour pouvoir être dans le timing. ».

« Oui, c'est moi, c'est la tour de contrôle ! Je te conseille de passer d'abord par Saint-Germain-Lès-Arpajon avant d'aller aux Ulis : la N118 est totalement bloquée, tu risques de t'embourber. ».

Casque sur les oreilles, Marthe fait face à 3 écrans.



Devant elle, s'affichent tous les véhicules en circulation ce matin. Dans sa « tour de contrôle » miniature, elle s'assure du bon déroulement des opérations, en vérifiant que chaque camion est en route pour la destination prévue, aux horaires planifiés.

Marthe est « *pilote de flux* » dans un groupe international de transport et de logistique, spécialisé dans l'affrètement de boissons.

Grâce à son logiciel de géo localisation, elle suit les camions à l'échelle de toute l'Île-de-France et ajuste, en temps réel, les trajets de

chacun en fonction du trafic. En cliquant sur les points rouges qui bougent sur la carte, elle connaît le nom du conducteur, le détail du chargement et le point de contact prévu entre fournisseur et entrepôt de livraison.

Marthe est garante de la ponctualité que l'entreprise annonce comme son « souci n°1 ». Grâce à des « *flash qualité* », les livraisons sont monitorés à la demi-heure près. Marthe veille au grain.

Elle assure aussi le taux de service et doit mettre en place des « solutions back-up » en cas de pépin. Pour ce faire, Marthe a toujours sous le coude le numéro de téléphone portable de quelques artisans de la logistique implantés dans les environs. « *Ils interviennent sur des petits bouts de quai en cas de besoin, comme aujourd'hui* ». Comme à chaque début de mois, la cadence est plus soutenue aujourd'hui. Marthe explique ça simplement par le fait que les ménages, qui viennent de recevoir leur paye, ont tendance à consommer plus en début de mois. Les grandes surfaces adaptent leurs stocks et commandent deux fois plus de palettes.

Les conducteurs, Marthe ne les croise que furtivement en milieu d'après-midi, lorsqu'ils viennent garer les camions sur le vaste parking de l'entreprise, située dans une zone d'activité de l'Essonne. « On discute 5 minutes, et ils rentrent ensuite chez eux avant que les bouchons ne commencent ». Ils reviendront chercher leur imposant véhicule à l'aube, avant que le périphérique ne s'engorge à nouveau.

Cette fonction de hub n'est pas sans conséquence sur les logiques d'implantation de ces établissements et sur l'organisation territoriale des entreprises. La géographie des entreprises résulte de la tension entre une logique de concentration, afin de diminuer les coûts de structure et d'accroître l'efficacité du hub, et une logique de maillage, de manière à limiter les circulations. Les déplacements intra-professionnels se faisant sur le temps de travail des salariés, ils ont un coût direct pour l'entreprise (coûts d'autant plus élevés que les réseaux de transports franciliens sont proches de la saturation). Dans cette logique, l'accessibilité prime sur la centralité. Pour les petites entreprises et les travailleurs indépendants, il vaut mieux être proche des infrastructures de transports (notamment des autoroutes) plutôt qu'au centre de Paris.

Pour les entreprises de plus grande taille, cette tension concentration/maillage se traduit par un éclatement géographique de l'entreprise à travers la création d'agences. A la superficie réduite et aux effectifs limités, ces agences permettent de démultiplier la fonction de hub, et d'améliorer la connexion avec les clients et les salariés. La structuration des entreprises d'interim, de logistique ou de gardiennage incarnent ce fonctionnement par agence. Ces entreprises conservent des directions régionales ou nationales, mais l'essentiel des effectifs et des activités de l'entreprise sont effectuées aux autres échelles. Cette logique de maillage métropolitain ne se traduit pas toujours par la création d'agence. Elle se limite parfois à la définition de secteurs.

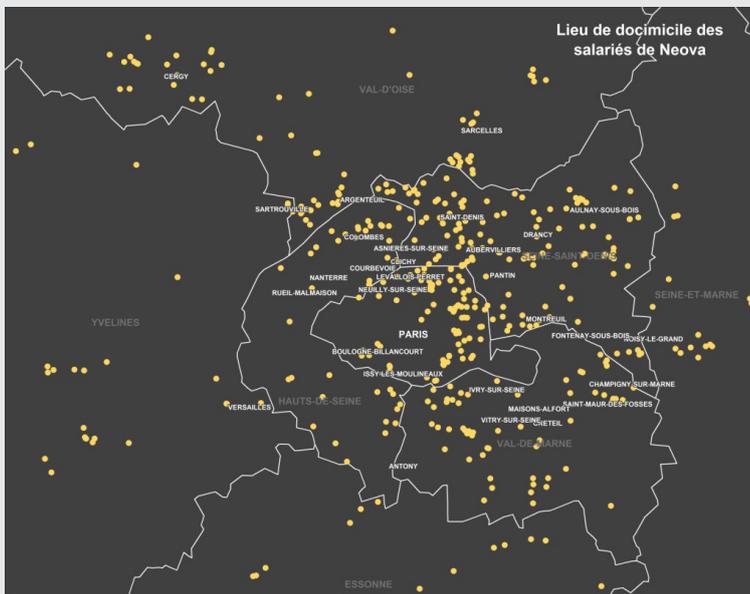
La géographie des agences et le périmètre des secteurs révèlent la lecture de l'espace métropolitain par ces entreprises. Celle-ci varie selon les domaines d'activités et la taille de l'entreprise. Il s'agit à chaque fois de rechercher l'adéquation optimale (mais jamais complète) entre les différentes géographies de l'entreprise : le domicile des salariés, le siège des donneurs d'ordre et les lieux de prestation.

Cet éclatement géographique des entreprises de l'EMO a enfin des implications sur les espaces d'implantation de ces établissements et sur les caractéristiques immobilières de leurs locaux. Nous reviendrons plus en détail sur cette dimension dans la dernière partie du rapport.



LE FICHER AGENT : A LA RECHERCHE DU RAPPROCHEMENT ENTRE LE DOMICILE DES SALAIRES ET LEURS CHANTIERS

« Qui sont les nouveaux agents ? Où vivent-ils ? Sur quels chantiers peut-on les mettre ? On aurait besoin de plus d'agents qui vivent au sud ... ». Quand d'autres n'ont d'yeux que pour le « fichier clients », l'entreprise P. s'appuie essentiellement sur son Fichier Agents. Il fournit une information cruciale pour l'organisation de l'entreprise de nettoyage industriel : le lieu de résidence des salariés.



« En partant du Fichier Agents, nous essayons de faire coïncider le plus possible le domicile de nos agents et les chantiers sur lesquels ils seront missionnés. L'idée est de faire en sorte que le temps de trajet des salariés entre chaque chantier ne soit pas supérieur à 30 minutes. Nous ne raisonnons plus en kilomètre. Uniquement en temps de trajet. », explique Elise, directrice d'exploitation de la société.

Renseignée dès le recrutement, la case « domicile » orientera les chantiers sur lesquels l'agent pourra travailler. La règle est simple : le temps de trajet ne doit pas dépasser la durée du chantier. Sinon le coût pour l'entreprise est trop important. Le

temps d'intervention sur un chantier « basique » est estimé à 2h. A raison de 3 à 4 chantiers par agent et par jour, les trajets sont chronométrés et la question de l'optimisation des trajets est centrale.

Derrière l'enjeu financier, c'est également une condition *sine qua non* pour les agents, qui 9 fois sur 10 n'ont pas le permis de conduire et dépendent tous des transports en commun. En intervenant sur des horaires décalés, durant lesquels les transports en commun ne sont assurés que partiellement, impossible pour eux de traverser toute l'Île de France.

2.3. Processus historique : une géographie évolutive

Nous l'avons évoqué, les caractéristiques géographiques de l'EMO (fonction de hub et tension concentration/maillage) sont liées au processus d'externalisation / mutualisation des activités de services et d'intermédiation à l'échelle de la métropole. Ce processus entraîne une recomposition discrète du tissu économique, en provoquant le déplacement de ces emplois de services de l'entreprise vers ses prestataires.

Ce processus n'est pas linéaire. Il s'accompagne d'une transformation permanente des entreprises, de leur taille et de leur structuration géographique. Cette transformation est marquée par la cohabitation de deux dynamiques opposées : une dynamique de fragmentation d'une part, par scission et création d'entreprises de petites tailles et très spécialisées ; une dynamique de regroupement d'autre part, par rachat et absorption des entreprises au sein de holdings multi-filiales. Déjà évoquée précédemment, cette montée en puissance des groupes au sein de l'EMO entraîne une restructuration de la géographie des agences. Les fusions-acquisitions permettent en effet de diminuer les coûts de structures tout en maintenant un maillage efficace du territoire métropolitain. Dans d'autres cas, cette dynamique de regroupement passe par la mise en réseau de PME localisées à différents endroits en Ile-de-France, de manière à mutualiser certains coûts de structures tout en conservant leurs carnets de clients.

Ces évolutions sont accentuées par la faible taille des établissements exposée ci-dessus. La structuration des entreprises en agences leur apporte une plus grande flexibilité dans leurs choix d'implantation. Le déménagement ou la fermeture d'une petite entité aux effectifs réduits est bien plus simple à mettre en œuvre que le changement d'implantation d'un site de plusieurs dizaines de salariés. Au risque de simplifier, notre recherche montre que l'ancrage territorial des entreprises de l'EMO repose moins dans des lieux, que dans des réseaux de relations à l'échelle intercommunale et métropolitaine.

Le format de la recherche ne nous a pas permis de mener une analyse systématique de l'évolution des localisations des entreprises pour chaque secteur étudié. On peut toutefois faire l'hypothèse que la fréquence des déménagements est plus forte pour les établissements de l'EMO que pour ceux des deux autres économies. Même si les logiques d'implantation restent stables dans le temps (fonction de hub et impératif d'accessibilité), les localisations évoluent du fait d'une transformation du contexte territoriale, à commencer par la hausse des prix de l'immobilier.



TRAJECTOIRE RESIDENTIELLE

1990 : rue de Miromesnil, Paris 17^{ème}

1995 : rue de Villeneuve, Clichy

1997 : rue Gabriel Péri, Colombes

2005 : rue Pierre Curie, Argenteuil

2013 : avenue Edouard Vaillant, Boulogne-Billancourt

15 ans d'existence et 5 déménagements : WebM. est décidément une entreprise mobile. En 1990, la start-up de services informatiques a élu domicile dans l'appartement de son créateur, entre la cuisine et le couloir, sur un petit bureau en angle de la rue Miromesnil, à Paris. La cohabitation avec les enfants en bas âge du dit-créateur étant cependant peu propice à l'activité *webdesign*.

Cinq ans plus tard et une meilleure visibilité sur la capacité de pouvoir payer un loyer grâce aux premiers contrats, la start-up s'installe dans la pépinière d'entreprises de la ville de Clichy, au sein d'un immeuble de 4 étages, réunissant plusieurs dizaines de micro-entreprises. Le loyer y est peu cher et la structure bénéficie d'un suivi par un conseiller de la CCI.

L'accès à la pépinière étant limité à un bail locatif de trois années la société doit de nouveau faire ses cartons pour se diriger vers un immeuble de bureau à Colombes. Les premiers temps, les locaux sont spacieux pour l'entreprise unipersonnelle. Mais avec les années et le recrutement de 2 salariés, se pose la question d'un nouveau déménagement pour une surface plus grande. Et puis, la société possède désormais un véhicule pour permettre aux salariés d'assurer les rencontres clients sur toute la région. L'entreprise cherche donc place de parking disponible facilement.

Les clients étant répartis aux quatre coins de l'Île-de-France, le choix d'aménager dans le nord d'Argenteuil en 2005 se fait à partir du critère de l'accessibilité aux infrastructures de transport et aux réseaux routiers. La proximité avec l'A15, qui croise l'A86 à quelques minutes des locaux est une aubaine.

Au bout de 7 ans, une opportunité d'achat pousse la structure à déménager d'Argenteuil à Boulogne-Billancourt. La nouvelle implantation est également bien connectée aux réseaux de transport et, bonus non négligeable, elle rapproche le patron de son nouveau point d'accroche parisien, car lui aussi a déménagé, il vit désormais dans le 15^{ème} arrondissement.

3. La dimension sociale

3.1. Vision d'ensemble : un accent sur le rapport à l'emploi

Traditionnellement, la dimension sociale des emplois et de l'économie est abordée par le prisme des qualifications et des catégories socio-professionnelles. On distingue ainsi les emplois peu qualifiés et ceux très qualifiés, les emplois d'ouvriers et ceux de cadres. Par exemple, l'analyse des emplois métropolitains par l'INSEE à partir de la catégorie CFM se limite aux emplois de cadres.

Il ne s'agit pas ici de remettre en cause cette approche, qui reste pertinente pour analyser les transformations de l'économie et du marché du travail. Néanmoins, cette entrée par les qualifications tend à dissocier le profil des emplois des domaines d'activités dans lesquels ils sont exercés. Nous faisons au contraire l'hypothèse que la question sociale ne se pose pas de la même façon en fonction des types d'activités concernées. Dit autrement, la qualification ou le niveau de revenus ne constituent pas les seules lignes de clivage de la question sociale métropolitaine.

Pour compléter cette approche, nous proposons de focaliser l'analyse sur le rapport à l'emploi des actifs franciliens, en reprenant la distinction entre les trois économies présentées précédemment. Au risque de la simplification, les questions sociales de ces trois sphères économiques peuvent être présentées de la manière suivante :

- Pour l'économie exportatrice, la question sociale repose sur la tension entre sécurité et vulnérabilité.
- Pour l'économie présentielle, la tension se retrouve davantage entre stabilité et précarité.
- Pour l'économie métropolitaine, nous voudrions montrer que la question sociale apparaît dans la tension entre mobilité et fragmentation.

3.2. L'EMO : un rapport fragmenté à l'emploi

Nous faisons l'hypothèse que la spécificité sociale de l'EMO par rapport aux deux autres économies repose dans la relation des actifs à l'emploi. Couvrant une diversité de secteurs et de qualifications, nos coups de sonde mettent en lumière un rapport fragmenté à l'emploi (et à l'employeur). Cette caractéristique se retrouve tout d'abord dans l'importance des temps partiels voire très partiels. Une part significative des salariés sont embauchés pour réaliser des tâches limitées dans le temps, et souvent cantonnés à des plages horaires spécifiques (tôt le matin ou en soirée). Cette situation est particulièrement visible pour les activités de services à la métropole faiblement qualifiées : nettoyage, gardiennage... L'EMO dans sa fonction technique concentre la quasi-totalité des emplois en interim.

Tableau 29: Répartition des emplois par temps au travail (tps complet / tps partiel) en Ile-de-France, en %, 2011

	Tps complet	Tps partiel	Total général
EMO agricole	87,7	12,3	100,0
Exportatrice agricole	87,5	12,5	100,0
Exportatrice techn & co	93,8	6,2	100,0
EMO techn & co	89,7	10,3	100,0
Présentiel techn & co	82,1	17,9	100,0
Exportatrice serv. qualif	87,4	12,6	100,0
EMO public	69,2	30,8	100,0
EMO serv. qualif	84,2	15,8	100,0
Présentiel serv. qualif	83,7	16,3	100,0
Présentiel public	80,2	19,8	100,0
Total général	82,7	17,3	100,0

Tableau 27 : Répartition des emplois par type de contrat en Ile-de-France, en %, 2011

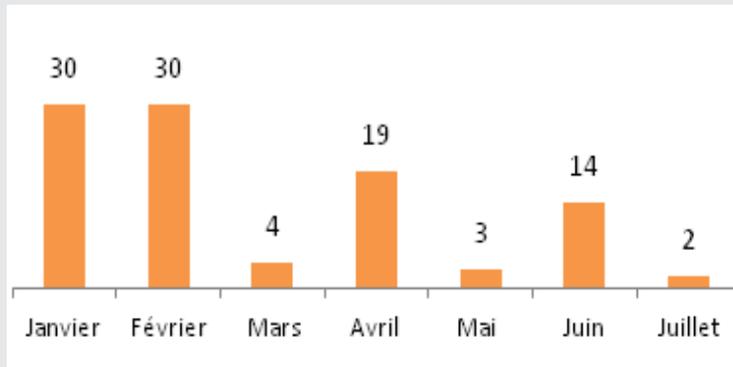
	CDD	CDI	Emplois aidés	Interim	non salariés	Total général
Présentiel public	12,5	80,2	1,8	0,0	5,4	0,0
Présentiel serv. qualif	4,4	84,1	2,3	0,1	9,0	0,0
Présentiel techn & co	5,9	77,5	3,4	0,1	13,2	0,0
EMO agricole	5,8	43,5	3,6	0,0	47,1	0,0
EMO public	11,6	83,7	2,5	0,1	2,0	0,0
EMO serv. qualif	6,7	77,7	2,9	0,1	12,6	0,0
EMO techn & co	4,6	78,1	2,6	7,8	6,8	0,0
Exportatrice agricole	30,0	59,3	0,0	0,0	10,7	0,0
Exportatrice serv. qualif	11,1	84,3	2,1	0,1	2,4	0,0
Exportatrice techn & co	3,3	89,9	2,9	0,0	3,9	0,0
Total général	7,8	79,5	2,7	1,1	8,9	0,0

Source : d'après Insee, 2011

Cette fragmentation s'accompagne d'une multiplication des employeurs. Plusieurs actifs rencontrés lors de nos coups de sonde cumulent plusieurs emplois à temps partiels auprès d'entreprises différentes, afin d'obtenir un revenu suffisant pour subvenir à leurs besoins. Cette multiplicité des employeurs est aussi valable dans le temps. Pour une partie des activités de services externalisées, les salariés sont liés à la prestation, et non à l'entreprise qui les paie. Lorsqu'après une mise en concurrence, une nouvelle entreprise est choisie pour réaliser la prestation, elle est dans l'obligation de reprendre les salariés de l'ancien prestataire. C'est le cas dans le nettoyage et le gardiennage, mais aussi dans les entreprises de gestion des services urbains (gestion de l'eau ou des déchets par exemple).



LEA, INTERMITTENTE A TEMPS PLEIN



Janvier - Février : 2 mois sur un long métrage dans les studios de Saint-Denis - Boite de production N*

Mars : 48h pour un clip à Thiais (1 jour d'essai caméra et 1 jour de tournage) - Boite de production V* / 48h pour une pub à Epinay-sur-Seine - Boite de production A*

Avril : 1 semaine de tournage à Tours - Boite de production AN* / 10 jours sur une série à Marseille - Boite de production N* / 48h pour un clip à Villepinte - Boite de production Y*

Mai : 1 jour pour un spot TV à Mitry-Claye - Boite de production S* liée à France Télévision / 48h pour une pub à Fontainebleau - Boite de production K*

Juin : 2 semaines dans le nord de l'IDF - une série - Boite de production N* liée à TF1

« Cette année j'ai fait 1 « long » sur deux mois, 3 séries entre 7 et 15 jours et 5 « petits », pubs ou clips, de 48h ». Léa est seconde assistante caméra depuis 4 ans. Comme les 116 autres professions qui figurent à l'annexe 8 du règlement général de l'assurance chômage, elle dépend du régime de l'intermittence, statut de technicienne.

Depuis qu'elle est sortie de son école d'audiovisuel, Léa n'a aucune visibilité sur son plan de charge de l'année, du mois ou même de la semaine à venir. « On m'appelle souvent pour me proposer de commencer dans les jours ou dans les heures qui suivent. C'est compliqué pour partir en week-end ou même prévoir une sortie ! ».

Les années précédentes, elle avait de gros projets durant l'été et des petits l'hiver. Cette année c'est l'inverse : « J'ai bossé tout l'hiver mais là, je suis à poil pour l'été ! ». Comme tous les intermittents, elle doit effectuer 507h en 304 jours (10 mois) pour avoir accès aux allocations d'indemnisation du régime. Parfois un long métrage et demi suffit.

Quelques sites comme l'IMDB, l'Internet Movie Database, la plus grosse base de données collaborative du monde, ou des plateformes régionales sont censés mettre en lien les travailleurs de l'image, mais Léa n'y a jamais eu recours.

Léa travaille pour des sociétés de production, mais jamais deux fois les mêmes. « La boite de prod choisit un « dir prod » qui choisit un « chef op » et un « réal », qui va choisir son « 1er assistant caméra », et c'est lui qui m'appellera. ». Les équipes tournent. Cette année, en 9 projets Léa, a travaillé avec 9 équipes différentes. Au gré des rencontres, au gré des réseaux, au gré du bouche à oreille. Comme il est rare qu'un chef opérateur ou un réalisateur lancent plusieurs projets sur une année, c'est d'une année sur l'autre qu'on peut retrouver d'anciens collègues.

La taille des équipes varie : de 30 à 60 personnes selon le tournage. Réal, chef op, assistant caméra, preneurs de sons, machinistes, régisseurs, costumiers, coordinateurs, directeurs de la photo, comédiens, etc. mais aussi les cantiniers, les transporteurs, la sécurité. Tous sont habitués à changer de collègues au quotidien. Avant le tournage, tous on le réflexe : on s'appelle, on organise des covoiturages pour se rendre sur les décors quand ils ne sont pas accessibles en transport. C'est souvent le cas : d'Epinay à Thiais, de Tremblay à Fontainebleau, les tournages sont souvent lointains ... et variable ! Parfois un tournage nécessite une centaine de décors différents. « Il faut être prêt à bouger sans savoir où on ira demain pour faire ce métier ! », résume Léa.

Ce fonctionnement multi-employeur se retrouve sous une autre forme du côté des travailleurs indépendants ou des TPE, qui fonctionnent avec quelques donneurs d'ordre régulier. Cette situation se retrouve dans les activités qui ont un recours important à la sous-traitance : les secteurs du bâtiment ou du transport de marchandise, mais aussi de l'évènementiel. Ce tissu économique de TPE permet aux grands groupes de sous-traiter certaines tâches spécifiques mais aussi de faire appel à des prestataires en cas de regain d'activité, pour éviter le recours à l'intérim. Dépendantes d'une demande intermittente, ces petites entreprises se caractérisent par la fragilité de leur modèle économique, comme en témoigne les nombreux dépôts de bilan des TPE du bâtiment.



3 VIGILES, 7 EMPLOIS

Borgy est chef de la sécurité chez ***. Il assure la sécurité d'un grand magasin de prêt à porter situé sur les Champs Elysées de 22h à 10h du matin près de 7 nuits par mois. $12 \times 7 = 84$ heures par mois. Pas trop mal pour occuper des jours de repos.

Ce contrat constitue pour lui un complément de revenu. Son employeur principal, *** France, lui assure une activité 17 à 18 jours par mois. Borgy troque alors les Champs Elysées et le prêt-à-porter de luxe pour l'Aéroport d'Orly où il assure la vérification des bagages en soute, de 3h30 à 12h.

Comme lui, près de 750 agents de sécurité travaillent pour Aéroports de Paris (500 à Roissy et 150 à Orly). Comme lui, nombreux sont ceux qui jonglent sur deux ou trois contrats pour s'assurer un revenu suffisant.

Pour franchir l'entrée du site de R&D spécialisé dans les énergies, basé dans la zone d'activité du Plessy-Pâte (91), il faut aller se présenter à l'accueil sécurité. Là, Nicolas et Franck sont postés de 8h à 20h chaque jour. Ils assurent la sécurité incendie pour le compte de l'entreprise ***.

Nicolas est là depuis 7 ans. Il gagne 1 300 euros net / mois. Pour boucler ses fins de mois il « fait des nuits » dans une entreprise de téléphonie à Nozay (91). En cumulant ses deux postes, il enchaîne régulièrement plus de 24h d'affilées.

Franck, lui, « bat des records ». Il cumule trois contrats.

Cette fragmentation de l'activité n'a pas que des aspects négatifs. On peut aussi faire l'hypothèse qu'elle procure à l'EMO une fonction de sas vers le marché du travail et vers l'activité. Fonction de sas d'autant plus nécessaire en situation métropolitaine, marquée par la présence des jeunes et des étrangers. Il n'est pas rare par exemple de voir des emplois de services à la métropole occupés par des immigrés primo-arrivants. De même, la création de TPE du bâtiment reste historiquement une voie d'intégration professionnelle des migrants (des auvergnats aux polonais en passant par les portugais). Nos coups de sonde sur le secteur de l'évènementiel et les travaux sur les salariés de la logistique montrent que cette fonction de sas s'applique aussi aux jeunes (qualifiés ou non) arrivant sur le marché du travail. Cette hypothèse demanderait néanmoins à être mise à l'épreuve d'un travail empirique plus ciblé sur les trajectoires professionnelles des actifs de l'EMO, pour savoir si ces activités constituent ou non une transition vers des emplois plus stables.

L'éclatement des lieux de travail est un autre facteur de fragmentation du rapport à l'emploi. L'EMO désigne une activité présentielle sans proximité. Présentiel car les entreprises de services à la métropole vendent autant des qualifications que du temps de présence : l'externalisation organisationnelle du service ne se traduit pas forcément par sa délocalisation. Mais ces temps de présence fragmentés ne se déroulent pas sur un lieu unique. Ils se répartissent en différents points de la métropole, au gré des contrats gagnés par le prestataire.

Ce présentiel sans proximité est porteur de plusieurs implications pour les actifs de l'EMO. D'une part, il introduit une distanciation géographique entre le salarié et son employeur. Réalisant ses activités chez le client, les actifs de l'EMO passent rarement dans les locaux de leur entreprise. L'encadrement en face-à-face se limite au passage ponctuel d'un manager mobile, lors de ses tournées pour alimenter les salariés en matériels et vérifier la bonne réalisation des tâches.



« LE POINT DE REPERE, C'EST DANIEL »

Pour signer les contrats à durée déterminée et les avenants tous les deux jours ? Voir avec Daniel. Les recharges de matériel ? C'est Daniel. Signaler une absence ? Changer son uniforme ? Demander plus d'heures ? Recevoir son chèque ? Faire le point sur la relation client ? Changer la taille des chaussures de sécurité apportée la semaine dernière ? Assurer le contrôle qualité ? Vérifier l'autorisation de séjour avec la préfecture ? C'est Daniel.

Daniel est inspecteur dans une entreprise de nettoyage industriel spécialisée dans l'entretien de grandes surfaces. Chaque matin, dès l'aube, il entame la tournée de ses magasins. Il commence par les parisiens car sa devise est de « ne jamais franchir les portes après 7h ! ». Puis il enchaîne sur les grandes surfaces du quart nord-est de l'Île de France. En fonction de la taille des commerces, des équipes de 2 à 20 personnes sont mises à disposition. La majeure partie du travail de Daniel est de gérer les roulements dus aux congés, absences, maladie, urgences, remplacement longue durée. Il gère les emplois du temps des 200 agents dont il a la charge. Il est d'ailleurs identifié comme le « distributeur d'heures ». Régulièrement, un agent vient le voir entre deux rayons pour lui demander plus de chantiers ou des tranches horaires plus longues.

Daniel connaît le nom et la situation de chacun des agents. Pourtant, les chantiers changent régulièrement et les équipes avec, au gré des appels d'offre. Pour protéger les agents, la convention collective prévoit qu'un prestataire qui gagne un marché récupère les agents qui travaillent sur le site. Fatima, qui travaille dans un grand magasin de bricolage à Colombes depuis 20 ans, a été employée successivement par 8 entreprises de nettoyage différentes !

À la fin de sa tournée matinale, Daniel met le cap sur Maisons-Alfort, où il rejoint l'équipe de gestion. Toute l'après-midi il assure le volet administratif de son métier : la préparation des contrats et des autorisations de travail de ses agents, les grilles de planning, les commandes des fournitures.

Il est interrompu régulièrement par des SMS de Myriam, Sam, Fatou, ... des agents qui lui proposent un frère, une sœur ou un cousin qui cherche un emploi. Daniel invite les personnes concernées à venir le lendemain matin sur un chantier. Même pour le recrutement, les agents ne passent pas au siège de Maisons-Alfort. Les candidats viennent sur site un matin, rencontrent Daniel, qui observe « s'ils sont capables de tenir correctement le balai » et prépare le dossier dans la foulée si le candidat lui convient.



Cette quasi-absence de contact avec l'entreprise entraîne une tension entre deux logiques : une logique d'autonomisation d'un côté, le salarié intervenant seul sur le lieu de prestation ; et une logique de contrôle de l'autre, pour garantir la productivité de ces effectifs à distance. L'enquête menée par Eve Charrin (Charrin 2014) sur les chauffeurs-livreurs illustre cette tension :



EXTRAIT DE LA COURSE OU LA VILLE – Eve Charrin

Collection Raconter la vie – Editions le Seuil

« Liberté surveillée » ; page 45

A la question « Aimez-vous votre métier ? », les hommes interrogés au cours de notre enquête répondent parfois oui, parfois non mais la plupart disent au moins aimer se sentir « autonomes », « libres ». Léon Kaba l'affirme « il y a la notion de liberté ».

« Libre », ça signifie : « ne pas avoir le patron sur le dos » et « ne pas être enfermés dans un bureau », ce sont les raisons qu'ils donnent. A les entendre, la mobilité physique libère (un peu, beaucoup) de la hiérarchie, elle rend à celui qui roule une marge de manœuvre interdite au salarié sédentaire. (...)

Puis, il y a la notion de « contact humain ». Michel Tomeno retrouve des copains dans chaque entrepôt desservi. Quelques fois il rend un service. Un jour, il était déjà au niveau du Stade de France, la petite Françoise l'a appelé en urgence, alors il est revenu exprès à Dammarie-les-Lys, juste pour rapport à l'usine la palette qu'elle avait oublié dans le caisson. Ce détour de 60km, il l'a fait sans hésiter.

Aujourd'hui, un mouchard signalerait aussitôt le détour à l'employeur. Michel devrait s'expliquer, il pourrait arguer de la relation client, du geste commercial, sans doute son chef dirait que bon, que ça va pour cette fois, mais peut-être recommanderait-il d'éviter à l'avenir ce genre de services, vu le prix du gasoil. C'était il y a quelques années déjà et Michel Tomeno n'a eu à rendre des comptes à personne. Se sent-il moins autonome à présent ? « Oh de l'autonomie j'en aurai toujours... Mais les vieux dinosaures comme moi, ça n'existe presque plus. Pour les jeunes, c'est différent. On leur donne moins de liberté. » Loin du chef, mais sous surveillance. Plan de tournée établi par le logiciel, flashage des colis par scan (donc suivi chronologique minutieux de l'activité), géo localisation, chrono tachygraphe obligatoire pour les véhicules de plus de trois tonnes et demie, et bientôt peut-être pour tous les utilitaires, sans oublier, bien sûr, téléphones portables... toutes les innovations des vingt dernières années mesurent, encadrent, contrôlent.

Contrainte supplémentaire : « le permis à points, je te raconte même pas... », soupire Farid Zeitouni, jeune patron de PME. Lui n'avait pas quinze ans lors de sa mise en place en 1992, mais d'autres, plus âgés, se rappellent l'époque d'avant, quand le chauffeur dosait sa vitesse à sa guise. Oh, c'était dangereux, oui, peu vertueux, à coup sûr, mais enfin la décision lui appartenait, au gars, il voyait au cas par cas, et s'il se faisait prendre ou s'il y avait de la casse, c'était pour la poche du patron. Remplacée par la peur de perdre du même coup permis et gagne pain, cette marge de manœuvre a disparu. Flux tendus obligent, les exigences se sont pourtant accrues depuis, et les rythmes accélérés, proches des cadences infernales autrefois dénoncées dans l'industrie. De sorte que la liberté dont jouissent les ouvriers roulants se restreint, se fragmente, s'éparpille, qu'en reste t'il ? »

Cet éclatement géographique du travail conduit d'autre part à faire de la mobilité un élément clé des conditions de travail des actifs de l'EMO. Du fait de la multiplicité des lieux de prestation, la durée des déplacements professionnels a un impact direct sur la productivité des salariés (pour les flux intra-professionnels) et sur leur temps de travail (pour les flux domicile-travail). La saturation des voies de circulation comme les difficultés de stationnement reviennent de manière récurrente dans les témoignages des travailleurs mobiles que nous avons recueillis.



EXTRAIT DE LA COURSE OU LA VILLE

Collection Raconter la vie – Editions le Seuil

Page 12

« À 5 heures 50, la circulation est fluide sur le boulevard Richard-Lenoir et ça vaut mieux parce qu'en fait de boulevard, ce sont deux rues assez étroites, chacune en sens unique, séparées par une large promenade plantée d'arbres. Même garé sur l'emplacement réservé, le camion large de plus de deux mètres gênerait forcément la circulation. D'autant que la voirie a été modifiée, la place de livraison se trouve désormais trop proche du passage clouté. « Avant, on pouvait se garer près du magasin, plus loin du carrefour, mais maintenant, à cet endroit-là, ils ont installé des plots pour accrocher les vélos », indique Léon Kaba. Il a parlé sans hostilité, mais j'ai compris: les bobos à vélo qui vivent nombreux ici à la Bastille sont les adversaires objectifs du chauffeur-livreur. Est-ce qu'ils appelleraient les flics pour tapage nocturne, dans ce quartier cool et fêtard où l'on vote massivement à gauche ?

Nous sommes pressés. Léon Kaba a posé sur la chaussée deux balises réfléchissantes pour signaler la présence du camion (massif, obscur); entre chaussée et trottoir, il a installé une plaque de métal où faire rouler le transpalette électrique. Et après ? Nous allons bientôt gêner la circulation ; ensuite, une deuxième livraison nous attend vers la porte des Lilas. Mais la responsable du fast-food n'est pas là, ou pas prête. Il faut attendre un bon quart d'heure pendant lequel, forcément, le frigo ronronne avec force, sinon comment conserver les palettes de «surges» sans rompre la chaîne du froid? «Dans ce métier, il faut être zen», résume Léon Kaba.

3.3. Processus historique : une dynamique d'invisibilisation

Les transformations récentes de l'EMO correspondent à une tentative des entreprises pour réduire la visibilité de ces activités au sein de la métropole. Considérées comme une source de nuisance ou comme un marqueur négatif, ces activités de services à la métropole sont repoussées à la périphérie de la ville. Cette marginalisation de l'EMO est visible au niveau spatial, avec une localisation de plus en plus excentrée de ces entreprises. Elle est aussi valable au niveau spatial. Fonctionnant à contretemps du reste de l'économie, les actifs de l'EMO sont nombreux à être soumis aux horaires décalés : travail de nuit, tranches horaires réduites... Cette situation ne se limite pas au personnel de ménage des grandes entreprises venant nettoyer les bureaux avant l'arrivée de leurs occupants en col blanc. Elle concerne aussi une grande partie du secteur de la logistique

Cette invisibilisation de l'EMO passe aussi par l'augmentation du nombre d'intermédiaires qui assurent l'interface entre le client et l'employé qui réalise la prestation. L'allongement des chaînes de sous-traitance et la constitution de holding multi-activités analysés ci-dessus témoignent de ce phénomène. Côté client, cela permet une simplification de l'externalisation : une offre unique pour une grande diversité de services, une seule facture et un interlocuteur identifié à contacter en cas de problème. Côté prestataire, cette offre intégrée s'accompagne d'une complexification des circuits de production, la plupart des activités étant déléguées à d'autres entreprises. Cela se traduit aussi par une anonymisation des salariés. Cette anonymisation des salariés et leur éclatement géographique n'est pas sans conséquence sur le statut de ces actifs et sur leurs conditions d'emploi. Elle rend par exemple plus difficile la présence des syndicats et leur rôle d'interface entre les salariés et le patronat.

Le déficit de connaissance de cette économie métropolitaine ordinaire est le miroir de cette invisibilité. Indispensable au bon fonctionnement de la métropole, ses activités et les enjeux auxquels elles sont confrontées sont peu pris en compte par l'action publique territoriale. Celle-ci reste davantage tournée vers les start-up innovantes ou les grands sites industriels. A l'inverse des associations de commerçants qui ont eu (et continuent parfois à avoir) une influence significative sur les politiques urbaines, les entreprises de l'EMO sont peu audibles. A l'intensité de leurs interactions économiques répond une quasi-absence de structuration collective.

Tableau de synthèse des trois économies métropolitaines

	Economie d'excellence exportatrice	Economie métropolitaine ordinaire	Economie présenteielle
Economie	Production	Intermédiation	Consommation
	Filières mondialisées	Fonction support	Hybridation argent public
Géographie	Polarisée Main d'œuvre	Eclatée / Multi-scalaire Accessibilité	Diffuse Visibilité
	Flux de biens et d'informations	Flux de salariés	Flux de clients
Social	Savoir-faire	Disponibilité	Savoir-être
	Distance	Anonymat	Face à face
	Sécurité	Sas	Stabilité

Partie 3 : Identifier la place de l'économie métropolitaine ordinaire en Ile-de-France

Nous l'avons vu, l'EMO est une condition centrale du bon fonctionnement de la métropole francilienne. Elle est d'ailleurs son socle économique puisqu'elle recouvre 46,7% des emplois franciliens pour 41,3% en France. L'aire urbaine de Paris est d'ailleurs la seule en France à générer plus d'emplois métropolitains ordinaires que d'emplois présents. La région capitale repose donc sur une présence renforcée de l'EMO. Mais quelle en est la géographie ? Comment évolue-t-elle ? Existe-t-il des territoires supports spécialisés dans l'économie métropolitaine ordinaire ?

1. La territorialisation de l'EMO en Ile-de-France

Jusqu'ici, notre analyse de l'économie métropolitaine ordinaire et sa caractérisation au regard des deux autres types d'économies se sont révélées relativement génériques. Les constats et les hypothèses dépassent le cas de l'Ile-de-France. Dans cette troisième partie, nous avons cherché à décliner notre travail sur la métropole parisienne. L'objectif est double : analyser la géographie francilienne de l'EMO et ses évolutions pour apporter un nouvel éclairage sur le système économique métropolitain du Grand Paris d'une part ; étudier les logiques de territorialisation des différentes activités de l'EMO pour interroger leur mode d'intégration urbaine.

1.1. Eclairages statistiques sur le poids de l'EMO en Ile-de-France

En 2011, l'EMO représentait 2,5 millions d'emplois en Ile-de-France, c'est légèrement plus que l'économie présentielle et 6 fois plus que l'économie exportatrice (tableau 19). Ainsi, l'EMO recouvre **46,7% des emplois franciliens** pour 41,3% en France. L'aire urbaine de Paris (proche des limites de la région IDF) est d'ailleurs la seule en France à générer plus d'emplois métropolitains ordinaires que d'emplois présentiels.

Tableau 19 : Emplois salariés en IDF par sphère, en 2011

	EMO	Economie exportatrice	Economie présentielle	TOTAL
Nombre d'emplois	2 526 437	393 029	2 493 195	5 412 661
(en %)	46,7	7,3	46,1	100
Nb. d'emplois pour 1000 hab.	210	33	208	451

Source : d'après Insee, CLAP

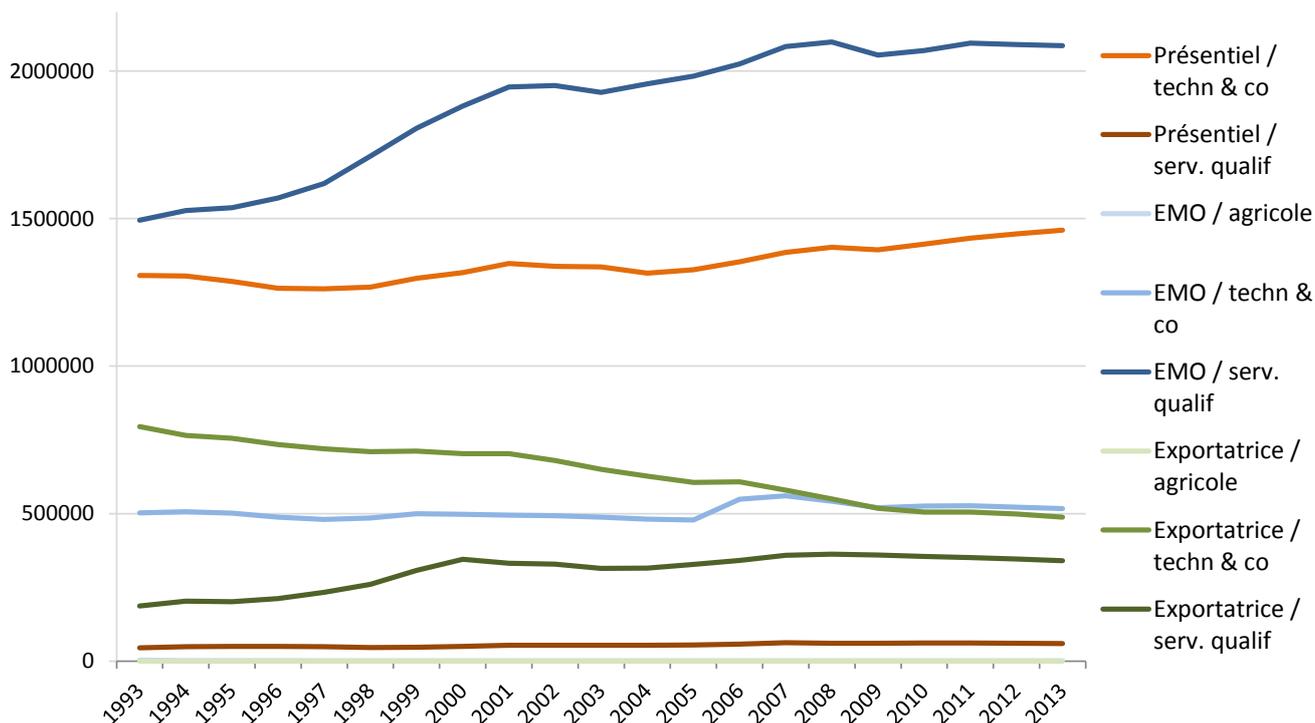
Si l'on détaille à présent ces chiffres par fonction, on observe une nette spécialisation francilienne dans les services qualifiés (tableau 20).

Tableau 20 : Emplois salariés en IDF par sphère et fonction, en 2011

	Nb emplois	% emplois en IDF	% emplois en France métro
Présentiel techn & co	1 234 706	22,8	23,9
Présentiel serv. qualif	78 290	1,4	1,1
Présentiel public	1 180 199	21,8	24,8
EMO agricole	4 751	0,1	1,0
EMO techn & co	784 561	14,5	16,7
EMO public	387 746	7,2	9,3
EMO serv. qualif	1 349 379	24,9	14,6
Exportatrice agricole	8	0,0	0,1
Exportatrice techn & co	257 681	4,8	7,3
Exportatrice serv. qualif	135 340	2,5	1,2
TOTAL	5 412 661	100	100

La structure économique de l'Île-de-France est assez proche de celle de la moyenne française à une exception près : les emplois de l'EMO dans sa fonction servicielle qualifiée. La région se détache très clairement du reste du territoire national en la matière puisque près d'un quart des emplois salariés de la région sont regroupés dans ce type, pour un taux de 14,6% en France.

Figure 13 : Evolution des emplois salariés privés par sphère et fonction, depuis 1993



Source : d'après Unedic, Acoess

L'allure des courbes d'évolution de l'emploi salarié privé (pas de données sur les fonctions publiques sur cette période d'analyse) est différente de celle constatée sur l'ensemble de la France (figure 13). Par exemple, les emplois de l'EMO serviciels sont plus nombreux que les emplois présentsiels techniques et commerciaux sur toute la période. Par ailleurs, la croissance rapide des EMO serviciels qualifiés démarrent beaucoup plus tôt (dès le milieu des années 1990), ils se stabilisent voire diminuent légèrement au début des années 2000 (alors que c'est à cette période qu'ils progressent très vite en France), pour croître à nouveau jusqu'à la crise de 2008. Les emplois présentsiels progressent moins vite en Île-de-France, quelle que soit la période observée. Le déclin de la sphère exportatrice est régulier et s'observe déjà au début des années 1990, alors qu'il ne démarre que dans les années 2000 en France. L'export serviciel qualifié a par contre la même allure qu'au niveau national : progression des emplois jusqu'en 2000 et stabilisation ensuite.

1.2. Eclairages statistiques sur la géographie de l'EMO en Ile-de-France

L'EMO est plus concentrée à Paris et dans les Hauts-de-Seine que les autres types d'économie (tableau 22). Par ailleurs, la capitale domine largement les autres départements en matière d'économie présenteielle. Ce sont, les activités exportatrices qui sont mieux les mieux réparties dans la région francilienne, avec une implantation privilégiée pour les Hauts-de-Seine et les Yvelines, avant Paris.

Tableau 22 : Répartition de l'emploi salarié entre les départements de l'IDF, en 2011

	EMO	Economie exportatrice	Economie présenteielle
75 Paris	32,7	16,7	30,7
77 Seine-et-Marne	6,7	5,7	8,9
78 Yvelines	7,9	16,9	9,4
91 Essonne	6,2	11,9	8,6
92 Hauts-de-Seine	24,2	18,3	12,1
93 Seine-St-Denis	9,0	8,4	11,7
94 Val-de-Marne	8,1	7,8	10,8
95 Val-d'Oise	5,2	14,2	7,8
Ile-de-France	100,0	100,0	100,0

Tableau 23 : Répartition de l'emploi salarié entre les départements de l'IDF, en 2011

	EMO	Economie exportatrice	Economie présenteielle	Total
75 Paris	49,9	4,0	46,2	100,0
77 Seine-et-Marne	40,8	5,4	53,8	100,0
78 Yvelines	39,8	13,3	46,9	100,0
91 Essonne	37,7	11,2	51,1	100,0
92 Hauts-de-Seine	62,1	7,3	30,6	100,0
93 Seine-St-Denis	41,2	6,0	52,9	100,0
94 Val-de-Marne	40,5	6,1	53,4	100,0
95 Val-d'Oise	34,3	14,6	51,1	100,0
Ile-de-France	46,7	7,3	46,1	100,0

Source : d'après Insee, CLAP

L'EMO représente deux tiers des emplois des Hauts-de-Seine et la moitié des emplois parisiens (tableau 23). Le département où ce taux est le plus faible est le Val-d'Oise, dans lequel l'économie exportatrice occupe une place deux fois plus importante que dans le reste de la région. Dans les Yvelines et l'Essonne, l'économie exportatrice représente plus de 10% des emplois. Enfin, la Seine-et-Marne et le Val-de-Marne se distinguent par le poids de leur économie présenteielle (>53%).

Bien que plus présente dans les Hauts-de-Seine ou à Paris, l'EMO reste une économie prépondérante dans tous les départements franciliens. Par ailleurs, derrière ces moyennes, se cachent des spécialisations fonctionnelles par département (tableaux 24, 25 et 26).

Ainsi, Paris se singularise par les fonctions servicielles qualifiées que ce soit dans l'EMO comme dans l'économie présenteielle. Y sont principalement surreprésentées les activités financières, l'édition, la programmation informatique..., mais aussi les activités touristiques et culturelles. Les Hauts-de-Seine, en comparaison de Paris, offrent plus d'EMO centrée sur les services spécialisés scientifiques et techniques, mais n'a pas d'offre culturelle et touristique d'envergure métropolitaine. Si l'EMO technique et commerciale est plutôt bien répartie entre les départements, on note tout-de-même une part plus importante de ce type dans la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis. On retrouve, avec les spécificités franciliennes, l'idée d'une plus grande périurbanisation de ce type d'emplois. Seules les Yvelines apparaissent spécialisées dans les secteurs exportateurs et techniques. Le Val-D'oise se distingue par la sphère exportatrice, mais cette fois dans sa fonction servicielle. L'emploi présentiel technique, commercial et public est légèrement plus important dans le Val-de-Marne que dans le reste de la région.

L'analyse détaillée par secteur est présentée en annexe 5, elle confirme et affine ces résultats. Ainsi, la diversité et la complémentarité territoriale en Ile-de-France s'observe entre les sphères ou activités économiques, mais également entre les fonctions et donc professions de l'économie métropolitaine ordinaire. Si Paris et les Hauts-de-Seine concentrent les services supérieurs de l'EMO, le Val-d'Oise, la Seine-et-Marne, les Yvelines et l'Essonne accueillent des secteurs plus techniques et industriels, mais aussi de l'agriculture, des industries agro-alimentaires, du BTP, du transport, de l'entreposage, de l'imprimerie... soit des activités à moindre intensité cognitive. La Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne assurent une fonction intermédiaire avec une présence importante de secteurs facilitateurs et supports des activités productives. Le commerce de gros apparaît bien sûr comme l'une des spécificités du Val-de-Marne.

La concentration des activités de l'EMO dans les Hauts-de-Seine et à Paris ressort clairement. Mais contrairement ce que suggéraient les chiffres départementaux, de nombreuses communes situées en grande couronne affichent des taux d'emplois dans l'EMO supérieurs à 50%. L'EMO francilienne est donc relativement bien représentée dans toute la région. L'économie exportatrice est très localisée, atteignant des taux importants uniquement dans des communes de la grande couronne. Enfin, l'économie présenteielle représente plus de la moitié des emplois dans la plupart des communes (hors Paris et les Hauts-de-Seine). Elle maille extrêmement bien l'ensemble de la région francilienne et aucun « désert » résidentiel n'apparaît.

Si l'on détaille par fonction, on voit sur les cartes de 1 à 5 que la fonction servicielle de l'EMO est certes plus importante à Paris et dans les Hauts-de-Seine (La Défense), sans pour autant être absente des autres communes. Elle couvre beaucoup plus le territoire régional que l'économie exportatrice

qui reste prépondérante dans quelques communes où se maintient une activité industrielle. Les activités exportatrices sont en revanche totalement absentes des franges franciliennes. L'EMO dans sa fonction technique est faible à Paris, mais par contre assez diffuse dans le reste de la région. Les activités présentes se répartissent également assez bien dans leur fonction élémentaire, à savoir technique et commerciale. Elles sont en revanche plus discriminantes dans la fonction servicielle, au profit de Paris et de la première couronne.

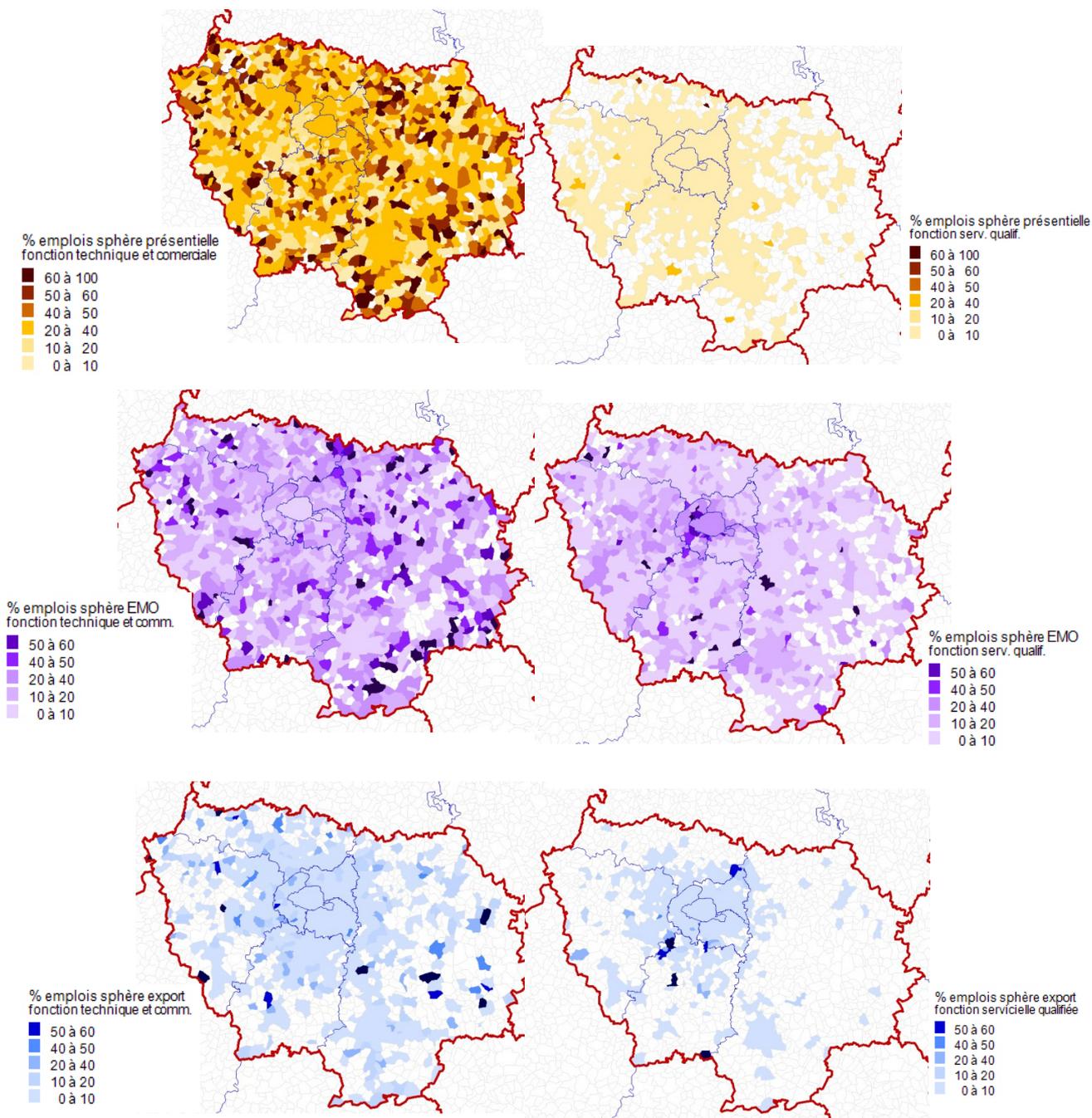
Enfin, les cartes 10 à 25 proposent une localisation, secteur par secteur, des emplois salariés de l'EMO à l'échelle des communes franciliennes.

Nous constatons que même si certaines activités sont plus concentrées que d'autres sur certaine partie du territoire, aucun secteur n'est totalement absent d'un département. Même dans les secteurs les plus « pointus » de l'EMO, sa localisation au sein de l'Île-de-France n'est jamais aussi agglomérée que celle des activités exportatrices.

On peut néanmoins constater que certains secteurs sont plutôt plus présents sur Paris et la première couronne : services financiers ; hébergements touristiques ; imprimerie ; médias, communication, édition, production ; services sociaux spécialisés. Certains secteurs sont en revanche mieux implantés en seconde couronne, comme par exemple l'agriculture et les IAA, l'industrie en général, les transports et l'entreposage, les hébergements médico-sociaux.

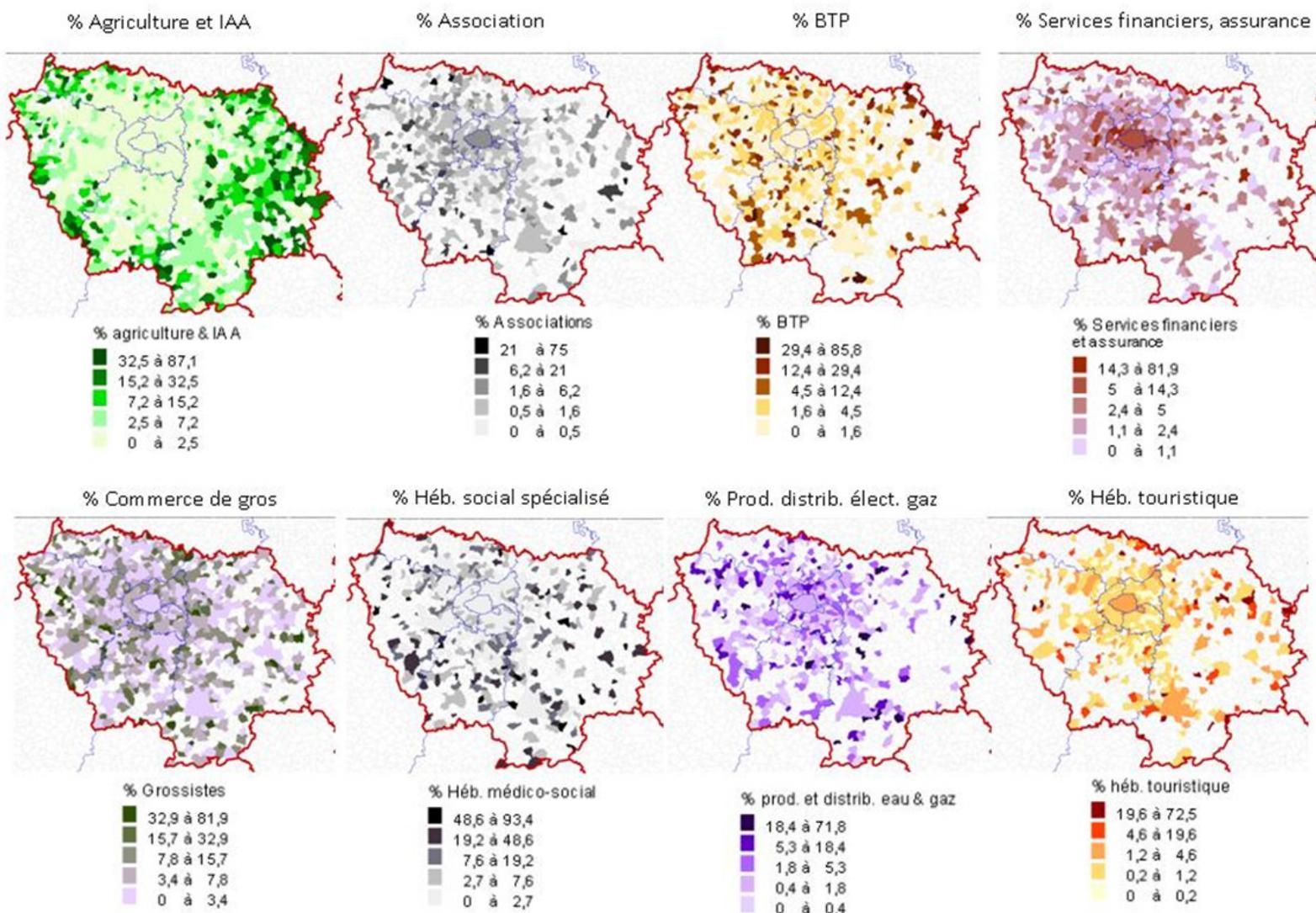
Les secteurs suivants sont relativement diffus et leur part dans l'emploi local est assez stable d'une commune à l'autre : association ; BTP ; commerce de gros ; production et diffusion d'électricité, d'eau, de gaz ; activités culturelles et récréatives ; services administratifs de soutien aux entreprises.

Cartes 1 à 5 : Poids des emplois salariés dans les communes franciliennes, par sphère et fonction, (%), en 2011



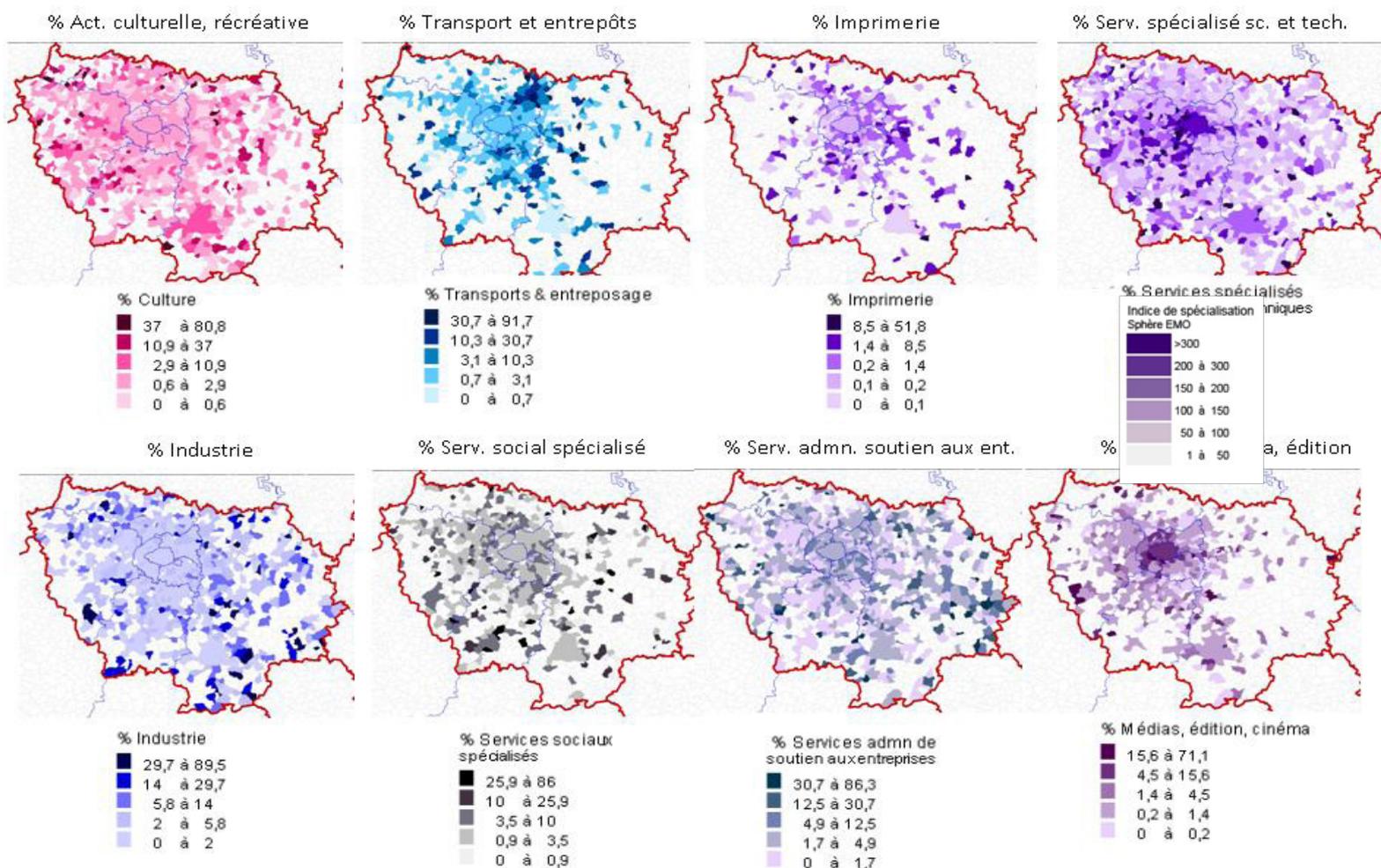
Source : d'après Insee, CLAP

Cartes 10 à 17 : Poids du secteur dans l'emploi salarié local, en % - 2011



Source : d'après Insee, CLAP

Cartes 18 à 25 : Poids du secteur dans l'emploi salarié local, en % - 2011



Source : d'après Insee, CLAP

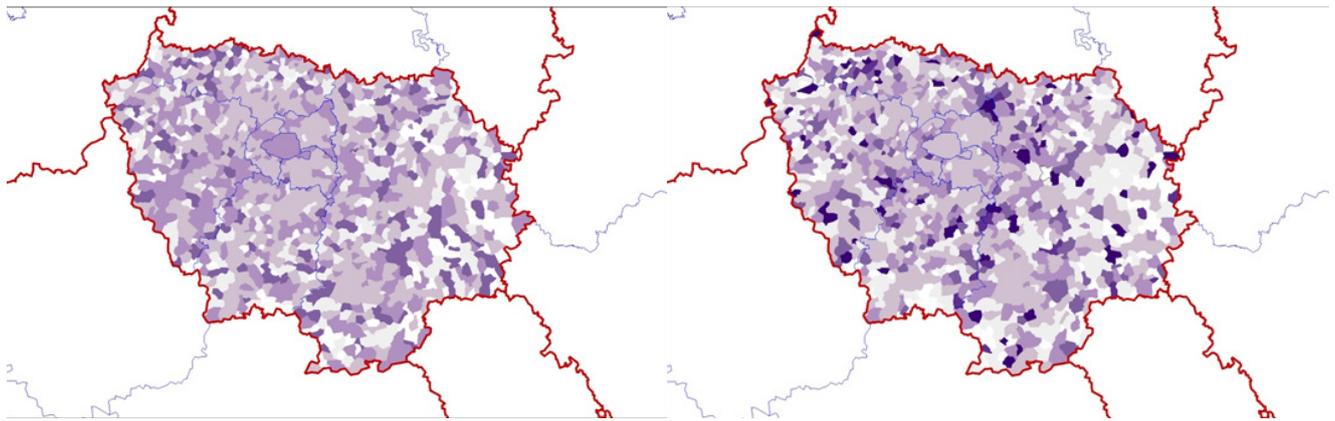
1.3. La géographie francilienne de ces trois économies et leur évolution

Pour donner à voir la géographie de ces trois économies, nous avons privilégié une approche en termes d'indice de spécialisation. Il s'agit de mesurer la surreprésentation de chacune de ces trois sphères dans le volume d'emploi des communes, par rapport à la moyenne régionale. Cet indicateur se focalise sur les écarts à la moyenne régionale, afin de souligner les spécificités de chaque commune. Il ne donne aucune information sur le volume de ces emplois en valeur absolu.

Cette remarque mérite attention : ce raisonnement tend à donner une même importance à toutes les communes, alors qu'il existe de fortes variations entre elles en termes de volume d'emplois. Le nombre d'emploi à Paris ou en proche couronne est beaucoup plus élevé que dans les communes périurbaines des Yvelines ou de Seine et Marne. Ce travail sur les proportions plutôt que sur les volumes doit donc pris pour ce qu'il est : une analyse du degré de concentration de chacune de ces économies en Ile-de-France et de leur territorialisation.

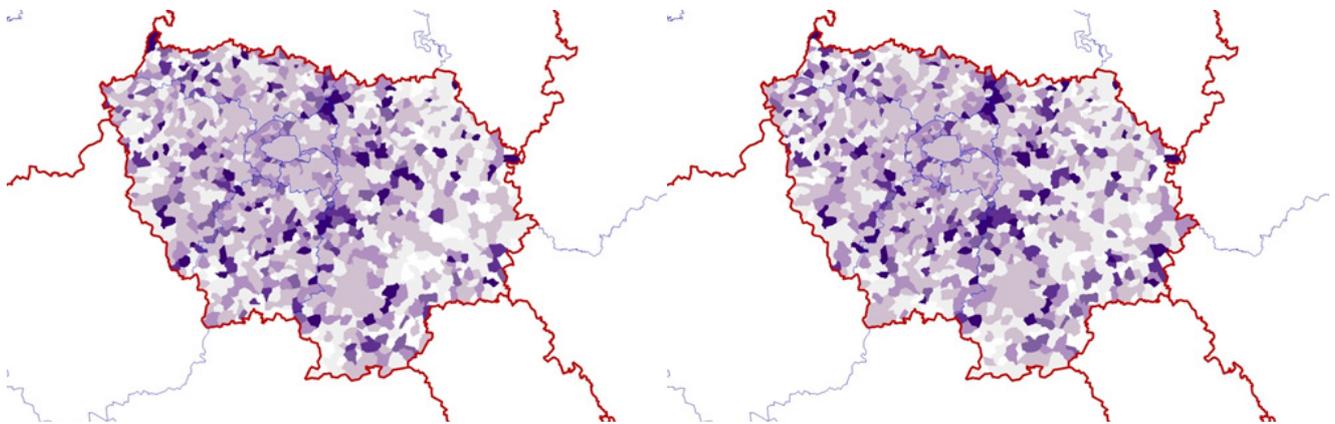
Pour chaque économie, nous avons réalisé ces cartes à quatre dates différentes (1993, 2000, 2008, 2013), de manière à étudier les recompositions de cette géographie. La mise en regard de ces cartes apporte une lecture dynamique de la territorialisation de ces trois sphères, en révélant la stabilité (ou non) de leur géographie et les évolutions des territoires concernées par ces spécialisations.

Une deuxième mise en garde mérite d'être mentionnée avant de rentrer dans la lecture de ces cartes. Les données mobilisées sur la géographie des emplois sont établies à partir du lieu de travail officiel de chaque emploi. Or nous avons montré précédemment que l'établissement de rattachement de l'actif ne correspond pas toujours au lieu effectif où la prestation est réalisée. Cette distorsion est particulièrement prégnante pour l'EMO (cf. section sur la dimension géographique de l'EMO).



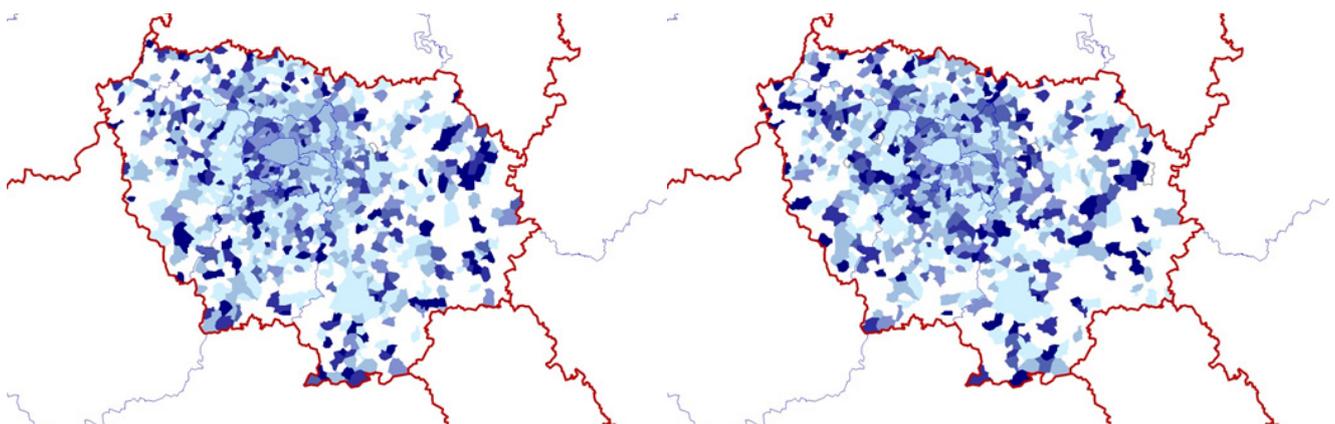
Economie Métropolitaine Ordinaire 1993

Economie Métropolitaine Ordinaire 2000



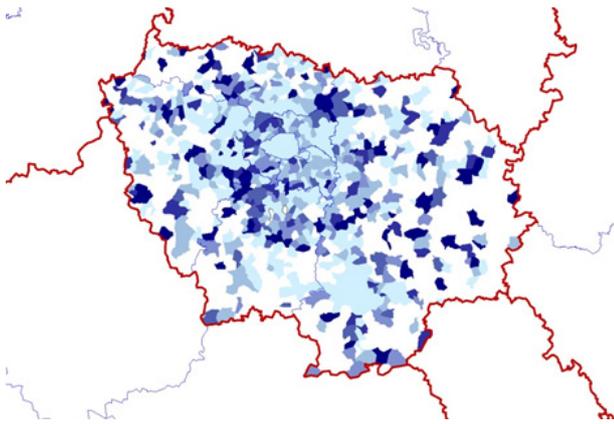
Economie Métropolitaine Ordinaire 2008

Economie Métropolitaine Ordinaire 2013

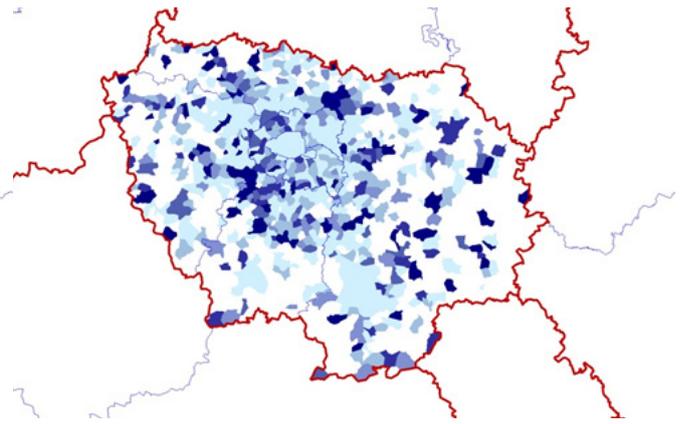


Productif exportateur 1993

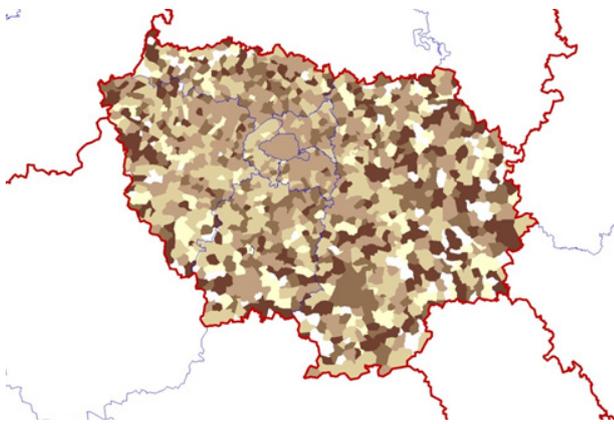
Productif exportateur 2000



Productif exportateur 2008



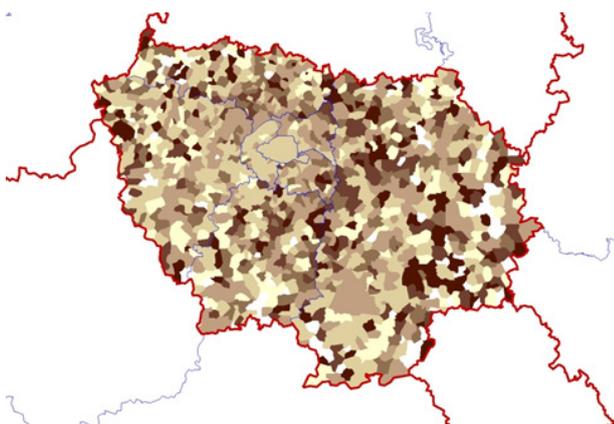
Productif exportateur 2013



Présentiel 1993



Présentiel 2000



Présentiel 2008



Présentiel 2013

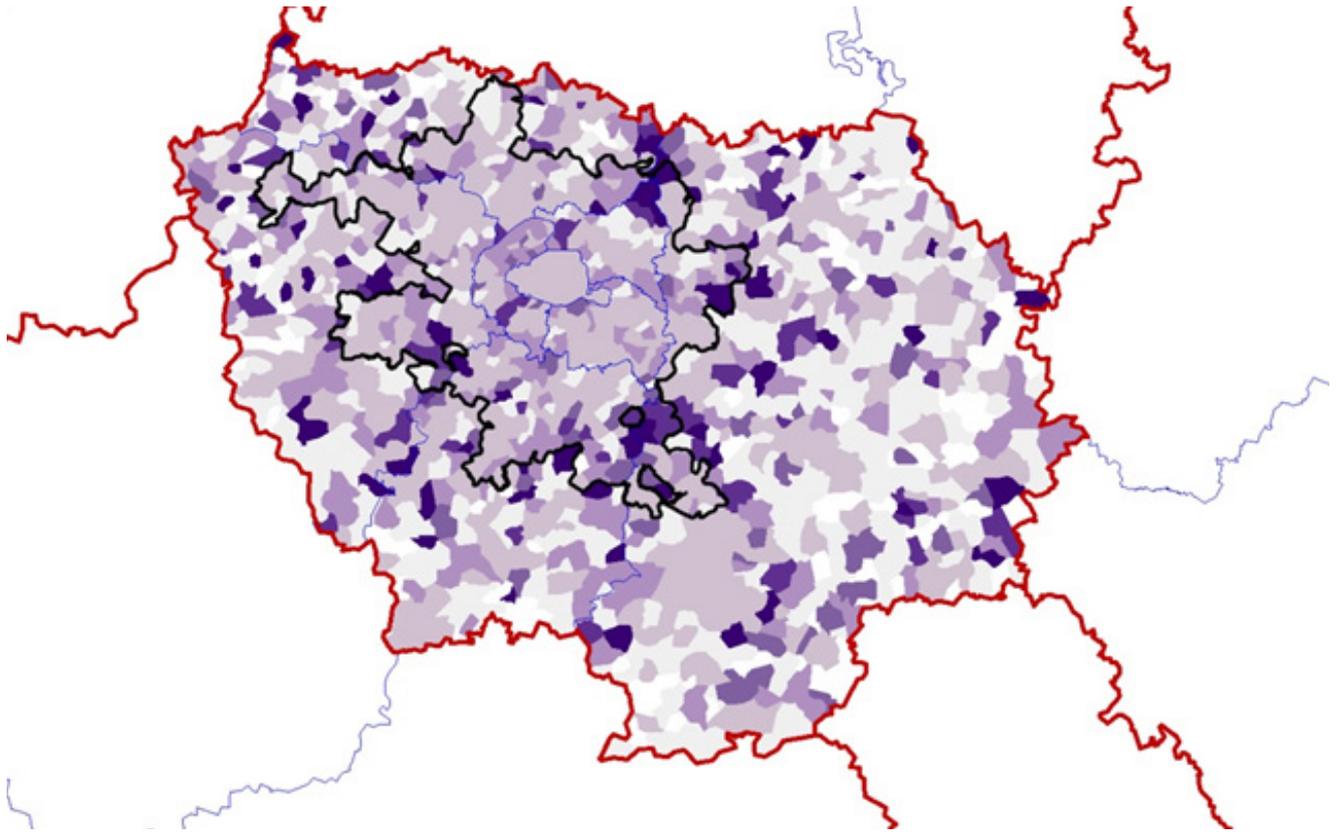
C'est pour la sphère exportatrice que la différenciation géographique est la plus marquée. Cette conclusion n'a rien de surprenant, le degré de concentration étant un des critères mobilisés pour délimiter les secteurs relevant de cette économie. Mais elle confirme que le cas francilien est à l'image de la situation nationale, avec une polarisation des emplois sur un nombre limité de territoires. Il existe un nombre important de communes où la part de l'économie exportatrice est inférieure à 50% de la moyenne régionale. Les cartes mettent en lumière une logique de pôles plutôt qu'une géographie en couronnes concentriques, comme en témoignent les contrastes entre les Hauts de Seine et la Seine-Saint-Denis. Parmi ces pôles, on retrouve notamment la quasi-totalité du 92 (avec La Défense), Saclay-Massy, Roissy et les villes nouvelles : Marne la Vallée, Cergy-Pontoise, Saint-Quentin-en-Yvelines, et dans une moindre mesure Evry et Melun-Sénart. Paris intra-muros apparaît comme faiblement spécialisé. La part de ces trois économies dans la capitale reste à chaque fois proche de la moyenne régionale.

La géographie du présentiel est beaucoup moins différenciée. Peu de communes franciliennes ont un indice de spécialisation inférieur à 50. Les communes les plus spécialisées dans l'économie présentielle sont surtout des communes situées en périphérie de la zone dense, avec un volume d'emploi limité. À l'Ouest de l'Ile-de-France, la carte du présentiel apparaît comme un miroir de celle de l'économie exportatrice. Même si la présence de l'emploi présentiel peut être significative en volume à Paris, dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines, sa part dans l'emploi total reste plus faible qu'ailleurs.

La mise en regard des quatre périodes est instructive : elle révèle la stabilité de cette géographie dans le temps. La localisation de la spécialisation communale sur l'emploi présentiel a peu évolué dans le temps.

Sans surprise, l'économie métropolitaine ordinaire occupe une situation intermédiaire, entre couverture du territoire et spécialisation. La lecture dynamique souligne néanmoins une accentuation des contrastes entre des communes de plus en plus spécialisées sur l'EMO et d'autres qui voient la proportion de l'EMO diminuer. On observe en outre un desserrement de la spécialisation depuis Paris vers les communes qui longent le périphérique. Débuté à l'Ouest, ce processus s'est progressivement élargi à l'ensemble de la boucle.

La superposition de cette géographie avec le périmètre de la zone dense montre que la plupart des communes spécialisées sur l'EMO se situent sur les franges de l'unité urbaine. On peut faire l'hypothèse que cette entrée par l'indice de spécialisation tend à mettre la focale sur la géographie des emplois logistiques. Fortement pourvoyeuses d'emplois, ces activités ont en effet tendance à se localiser dans des communes périphériques au volume d'emploi limité.



Superposition de la spécialisation EMO (2013) et des limites de la zone dense en Ile-de-France

2. Les différentes figures de l'EMO francilienne

Dans les cartes présentées ci-dessus, nous avons considéré l'EMO comme un bloc homogène. Il existe en réalité une grande diversité au sein de cette catégorie, en termes d'activités, de niveau de qualification ou de taille d'établissements. Derrière cette carte coexistent ainsi une pluralité de géographies. Il est aussi important de descendre en dessous de l'échelle communale pour interroger les formes d'insertion de l'EMO au sein du tissu urbain.

Esquissée de manière exploratoire dans notre recherche, cette analyse nous amène à présenter l'EMO comme une nouvelle économie de faubourg. Comme les anciennes activités productives des métropoles du XIXe siècle, les activités de l'EMO se développent aux franges de l'agglomération, le long des axes de communication. Comme elles, leurs implantations relèvent moins d'une planification publique structurée que d'une série de décisions des entreprises.

Cette hypothèse de l'EMO comme nouvelle économie de faubourg se décline en plusieurs figures territoriales correspondant aux différents âges des faubourgs de la métropole francilienne. Ces figures relèvent en cela d'une géographie par couronnes concentriques, déterminée par l'ancienneté du tissu urbain et de sa structuration morphologique. Cette géographie concentrique est infléchie par un fonctionnement en faisceaux radiaux, liés aux dominantes économiques de chaque territoire métropolitain.

Tableaux 24, 25 et 26 : Répartition de l'emploi salarié entre les départements de l'IDF par sphère et fonction, en 2011

nb. d'emplois	75-Paris	77-Seine-et-Marne	78-Yvelines	91-Essonne	92-Hauts-de-Seine	93-Seine-St-Denis	94-Val-de-Marne	95-Val-d'Oise	IDF
Présentiel techn & co	374 500	117 896	115 639	107 845	149 237	140 398	132 646	96 539	1 234 700
Présentiel serv. qualif	34 768	3 995	6 939	3 593	13 088	6 686	5 902	3 319	78 290
Présentiel public	355 622	100 209	111 837	102 347	139 411	144 766	130 796	95 206	1 180 194
EMO agricole	736	1 717	964	504	57	33	154	586	4 751
EMO techn & co	159 942	81 671	80 264	70 564	142 811	99 542	83 443	66 324	784 561
EMO public	119 633	48 186	35 621	30 831	50 124	36 441	39 066	27 844	387 746
EMO serv. qualif	545 755	37 091	82 468	55 805	419 601	91 150	81 525	35 984	1 349 379
Exportatrice techn & co	34 365	20 271	61 898	25 144	58 690	20 767	15 590	20 956	257 681
Exportatrice serv. qualif	31 433	1 982	4 717	21 708	13 135	12 180	15 260	34 925	135 340
TOTAL	1 656 754	413 018	500 347	418 341	986 154	551 963	504 382	381 683	5 412 642
% en IDF	75-Paris	77-Seine-et-Marne	78-Yvelines	91-Essonne	92-Hauts-de-Seine	93-Seine-St-Denis	94-Val-de-Marne	95-Val-d'Oise	IDF
Présentiel techn & co	30,3	9,5	9,4	8,7	12,1	11,4	10,7	7,8	100,0
Présentiel serv. qualif	44,4	5,1	8,9	4,6	16,7	8,5	7,5	4,2	100,0
Présentiel public	30,1	8,5	9,5	8,7	11,8	12,3	11,1	8,1	100,0
EMO agricole	15,5	36,1	20,3	10,6	1,2	0,7	3,2	12,3	100,0
EMO techn & co	20,4	10,4	10,2	9,0	18,2	12,7	10,6	8,5	100,0
EMO public	30,9	12,4	9,2	8,0	12,9	9,4	10,1	7,2	100,0
EMO serv. qualif	40,4	2,7	6,1	4,1	31,1	6,8	6,0	2,7	100,0
Exportatrice techn & co	13,3	7,9	24,0	9,8	22,8	8,1	6,1	8,1	100,0
Exportatrice serv. qualif	23,2	1,5	3,5	16,0	9,7	9,0	11,3	25,8	100,0
TOTAL	30,6	7,6	9,2	7,7	18,2	10,2	9,3	7,1	100,0
% par département	75-Paris	77-Seine-et-Marne	78-Yvelines	91-Essonne	92-Hauts-de-Seine	93-Seine-St-Denis	94-Val-de-Marne	95-Val-d'Oise	IDF
Présentiel techn & co	22,6	28,5	23,1	25,8	15,1	25,4	26,3	25,3	22,8
Présentiel serv. qualif	2,1	1,0	1,4	0,9	1,3	1,2	1,2	0,9	1,4
Présentiel public	21,5	24,3	22,4	24,5	14,1	26,2	25,9	24,9	21,8
EMO agricole	0,0	0,4	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1
EMO techn & co	9,7	19,8	16,0	16,9	14,5	18,0	16,5	17,4	14,5
EMO public	7,2	11,7	7,1	7,4	5,1	6,6	7,7	7,3	7,2
EMO serv. qualif	32,9	9,0	16,5	13,3	42,5	16,5	16,2	9,4	24,9
Exportatrice techn & co	2,1	4,9	12,4	6,0	6,0	3,8	3,1	5,5	4,8
Exportatrice serv. qualif	1,9	0,5	0,9	5,2	1,3	2,2	3,0	9,2	2,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : d'après Insee, CLAP

2.1. En coeur de métropole, une économie des interstices

Dans le cœur de la métropole, les établissements de l'EMO ont largement investi les anciens quartiers de faubourg. Contrairement aux grands plateaux tertiaires de l'économie exportatrice, l'EMO se niche surtout dans les interstices du tissu urbain : fonds de cours ou petits entrepôts réhabilités, appartements transformés en bureaux... Ce passage des activités productives urbaines aux services à la métropole peut être considéré comme l'équivalent économique de ce que la gentrification est au niveau résidentiel (et commercial).

On y retrouve essentiellement des activités de services immatériels à forte valeur ajoutée (assistance juridique ou comptable, édition, communication...). Travaillant avec un grand nombre de donneurs d'ordres et de prestataires mais peu concernées par les flux de marchandises, ces activités placent l'impératif de centralité et d'accessibilité en transports en commun au cœur de leur choix de localisation. Il s'agit surtout de petites surfaces, ce qui permet à ces établissements d'accepter un niveau de loyer élevé. Cette figure se caractérise par un fort degré de mixité fonctionnelle, à l'échelle de l'ilot voire de l'immeuble.



UNE ECONOMIE DE FOND DE COUR

La rue du Faubourg Saint-Antoine dans le 12^{ème} arrondissement de Paris est une artère très fréquentée : grandes enseignes de prêt-à-porter, bars et restaurants, boulangeries, cordonneries, papeteries, salles de sport ... De Nation à Bastille, cette rue fourmille de gens à toute heure de la journée.

Mais toute l'activité ne tourne pas qu'autour de l'économie présenteielle ; la rue du Faubourg St Antoine est aussi un noyau dur des services aux entreprises de la capitale. Derrière les grandes enseignes qui ont pignon sur rue, une multitude de sociétés, s'activent, plus discrètement, pour le compte d'autres entreprises :

En lisant les plaques ...

- au n°139, au-dessus du magasin de chaussure, une agence de création & multimédia,
- au n°151, une société d'édition et une agence de graphisme, qui partagent des locaux de 200m²,
- au n°161, une agence de publicité installée au 4^{ème} étage,
- au n°232, derrière le spécialiste de la charcuterie « Chez Antoine », un bureau d'étude spécialisé dans le conseil en hygiène, un service d'extermination des nuisibles,
- au n°56, une agence de conseil en communication d'entreprises spécialisé sur le « *digital et social media* »,
- au n°58, un bureau d'étude technique spécialisé en ingénierie urbaine.
-

En traversant les porches ...

Si ces entreprises discrètes sont repérables grâce à leurs plaques, certaines sont véritablement invisibles.

Rien n'indique qu'au n°213 dans un petit entrepôt réhabilité, est installée une agence d'architecture et d'urbanisme spécialisée dans le design d'espaces.

Invisible également, au 170 bis, une coopérative de conseil aux collectivités territoriale, est installée dans un appartement de 200m², au fond de la cour.





« Nous avons acheté cet appartement il y a 20 ans en formant une Société Civile Immobilière et l'avons transformé en bureau. On souhaitait être dans un quartier central, à proximité des liaisons de transport, mais également profiter d'un quartier agréable. On est en plein cœur du Faubourg, on ne manque pas de restos et de cafés sympas. », explique Daniel G*, le responsable administratif de la coopérative.



Le siège de la coopérative est situé au premier étage d'un immeuble, au fond d'une petite cour pavée, investie par des pots de fleurs. Des vélos et des poussettes sont stationnés dans un coin. En dehors de la société coopérative, la copropriété est composée essentiellement de ménages qui vivent dans l'immeuble à l'année. Dans la cage d'escaliers, chaque matin, les habitants qui quittent leur domicile croisent les membres de l'agence qui arrivent sur leur lieu de travail. La double vocation de l'immeuble a du bon : il y a toujours du monde dans l'immeuble.

« Comme nous sommes sur une activité de bureau, on ne produit pas de nuisance pour le voisinage. Les voisins profitent même de notre présence pour adresser leurs colis ici, et nous les réceptionnons à toute heure de la journée. »

L'ancien appartement a été transformé en bureau. La cuisine et les sanitaires ont été rognés pour faire de l'espace et créer une grande salle de réunion. Les chambres et pièces de vie sont devenues des bureaux partagés, pouvant accueillir 5 à 6 salariés. « Chaque pièce est exploitée au maximum, grâce à un système de mezzanines emboîtées » décrit le responsable.

La société agit pour le compte collectivités territoriales partout en Ile-de-France et au-delà, sur le territoire national. Les quinze salariés étant régulièrement en déplacement professionnel, rares sont les jours où les bureaux sont pleins.

2.2. En proche couronne, une organisation par axes

En proche couronne, la géographie de l'EMO est plus diffuse. Historiquement, elle s'est surtout implantée le long des routes nationales et des faisceaux ferrés. C'est encore le long de ces axes qu'on retrouve les activités de location ou de gestion des déchets par exemple. Cette concentration le long des axes radiaux qui partent en étoile depuis Paris est une autre figure, plus récente, de cette géographie de faubourg. Elle a progressivement été complétée par des axes concentriques, avec le périphérique et l'autoroute A86.

Ce deuxième âge de l'économie des faubourgs est symbolisé par les zones d'activités économiques. Si elles regroupent aussi des activités exportatrices, les ZAE sont un lieu d'accueil privilégié des établissements de l'EMO⁹. La mixité fonctionnelle y est limitée ; elle se déplace de l'échelle de l'îlot à celle du quartier voire de la commune.

La taille des établissements y est plus hétérogène que dans le cœur métropolitain, avec une cohabitation entre des petites entreprises et des établissements-sièges de ces services à la métropole. L'analyse des trois départements de première couronne révèle aussi une forte différenciation en termes d'activités. Alors que les Hauts-de-Seine accueillent surtout des entreprises de services spécialisés scientifiques et techniques (programmation informatique, ingénierie, publicité...), le 93 et le 94 sont davantage spécialisés dans les secteurs liés aux services urbains (eau et déchets) et aux services peu qualifiés (sécurité, entreposage, imprimerie...).

⁹ Par rapport aux quartiers d'affaires et aux pôles tertiaires, les zones d'activités économiques restent peu analysées, tant du côté de l'offre (les typologies immobilières) que de la demande (le profil des entreprises présentes).



LE PÉRIPHÉRIQUE : BOULEVARD DE L'ÉCONOMIE METROPOLITAINE ORDINAIRE

Il est 5h : le périphérique parisien s'éveille. Parmi le flot de véhicules qui commence à grossir, on aperçoit de nombreux véhicules utilitaires, petites camionnettes, fourgons, scooters munis de coffres volumineux sur lesquels sont accrochés des échelles dépliables. « *Le maçon francilien* », « *Dépann'info* », « *Immo-conseil* », ... on peut le lire sur les devantures des camionnettes, c'est le flot des services aux entreprises qui commence. « *Toujours passer les portes du périphérique avant 7h* », c'est la devise de P*, inspecteur d'une entreprise de nettoyage industriel, en charge de la visite des chantiers Paris et de l'est de l'Île de France.

Entre 8h et 8h40, les 35km de routes autour de la capitale connaîtront un pic matinal en accueillant les milliers de travailleurs journaliers qui effectuent le trajet de leur domicile à leur travail. Mais dès 5h, le trafic est dense. Sur le réseau francilien, le flot ne diminue quasiment jamais au cours de la journée : le débit horaire reste souvent à son maximum de 5h à 22h¹⁰.

« *Je passe plus de 2/3 de ma journée dans ma voiture, dont près de la moitié sur le périph'* », explique Baptiste, dirigeant d'une entreprise de travaux d'accès difficiles. Les 6 échangeurs, les 35 kilomètres, les 44 diffuseurs, il les connaît par cœur. L'aptitude à la mobilité automobile et la connaissance fine du boulevard périphérique sont d'ailleurs les premières qualités qu'il transmet à ses nouvelles recrues. Savoir se servir du GPS, se repérer sur une carte, évaluer les distances et les temps de parcours en prenant en compte la fluidité du trafic, repérer les places de stationnement cachées, c'est la clé du métier « *même plus que l'agilité à monter sur les toits pour effectuer les travaux !* ».

Le périphérique, plaque tournante des mobilités intra-professionnelles

Sur les trois rocade franciliennes, plus de la moitié des véhicules roulent pour des motifs professionnels. Mais à la différence des autres parties du réseau, le boulevard périphérique est principalement utilisé pour des mobilités interprofessionnelles¹¹. Plus encore que l'A6 et la Francilienne, le périphérique est une plaque tournante. Pas moins de neuf autoroutes ou voies rapides convergent directement vers lui (A1, A3, A4, A6a, A6b et A13) ou à proximité (A15, A14 et N118). Elle fait le lien avec l'A6 qui dessert l'aéroport d'Orly, plusieurs plateformes de fret et le marché de Rungis ou encore la N118, qui assure la liaison avec des zones de bureaux (Vélizy, les Ulis et le plateau de Saclay).

« *Au cours de ma journée, je passe mon temps à prendre et à reprendre le périphérique !* », sourit Baptiste. Paris, ses toits et façades anciennes, exercent une attraction forte pour les prestations de ces cordistes. Baptiste rentre dans Paris pour effectuer un devis, en ressort pour acheter du matériel, rentre pour réaliser une prestation, sort pour louer un échafaudage, rentre pour rencontrer un client, et ressort pour rentrer au bureau effectuer les tâches administratives. Le périphérique sert moins dans une logique de destination que d'interconnexions.

¹⁰ IAU îdF – « La circulation routière en Ile de France en 2010 »

¹¹ IAU îdF – « La circulation routière en Ile de France en 2010 », page 31, Figure 22 Répartition des déplacements ayant emprunté le BP, l'A86 et la Francilienne selon leur motif de destination, EGT 2010, (source des données STIF, OMNIL, DRIEA, traitements IAU)



Les portes du périphérique, noyaux durs de l'économie métropolitaine ordinaire



Des magasins de gros, des sociétés de location, des sièges d'entreprises de sécurité, des agences immobilières, des agences d'intérim ... se concentrent autour des portes du périphérique les plus fréquentées, Porte de Bagnolet (débit de 262 000 véhicules / jour), au premier rang desquels figurent la Porte de la Chapelle et de la Villette.



C'est particulièrement le cas des entreprises de gros et de vente de matériels de construction : *Raboni*, *Point P*, *Mr Bricolage*, ... Certaines profitent de la proximité de la Seine pour affréter des matériaux bruts par voie fluviale, d'autres empruntent des délaissés urbains sous l'infrastructure en béton pour stocker du matériel. Chaque matin, des files de migrants sans-papiers se forment près de certains magasins, notamment près de l'échangeur Quai d'Ivry. Ils cherchent du travail journalier et se proposent aux entrepreneurs qui viennent faire le plein de matériel.

On y trouve aussi de nombreuses entreprises de location de matériel, qui fonctionnent en réseaux et permettent à leurs utilisateurs de rendre le matériel à l'autre bout de la métropole.

2.3. En périphérie, une structuration par zones

En grande couronne, nous avons déjà mentionné que les établissements de l'EMO avaient tendance à s'implanter sur les franges de la zone dense, à proximité des axes autoroutiers. Correspondant à une dynamique récente de desserrement, ce troisième âge de l'économie de faubourg se caractérise par son faible niveau de mixité fonctionnelle. Les grandes zones logistiques de Melun-Sénart, du Plessis-Pâté ou de Saint-Ouen-l'Aumône illustrent cette figure territoriale. Avec leurs entrepôts XXL faisant l'interface entre flux internationaux et flux métropolitains, ces zones constituent les nouvelles portées d'entrées de la métropole. C'est aussi le cas des territoires qui entourent la plate-forme aéroportuaire de Roissy.

Mais cette EMO de périphérie ne se limite pas aux larges emprises occupées par des établissements connectés aux flux de marchandises. Elle recouvre aussi les TPE et les établissements mono-salariés rattachés au lieu de résidence des entrepreneurs. C'est par exemple le cas des entreprises du BTP.

Soulignons pour finir que la localisation des activités de l'EMO liées à la métropole parisienne dépasse les frontières administratives de la région Ile-de-France. Le tissu économique de l'Oise ou de l'Eure témoigne de cette extension de l'économie métropolitaine.



PORTRAIT DE TERRITOIRE LONGUEUIL SAINTE-MARIE

Du petit village agricole à une commune bicéphale

La commune de Longueuil-Sainte-Marie est située au cœur de la vallée de l'Oise, en Picardie. Née au XIX^{ème} siècle de la fusion de trois hameaux, la commune agricole qui réunissait alors deux sucreries, une féculerie et un grand nombre de fermes s'est progressivement densifiée, du nord au sud, le long des voies de communication et entre les bâtiments agricoles.



La voie ferrée qui relie Creil à Aulnoye-Aymeries traverse la commune et partage son territoire en deux parties aux vocations totalement différentes : alors qu'au nord, le village du XIX^{ème} s'étale progressivement en lien avec le desserrement francilien et l'attractivité exercée par le pôle de Roissy en affichant une vocation essentiellement résidentielle ; au sud, les vastes zones de sablières ont, pour la plupart, été reconverties en terrains industriels. La ZAC « Paris-Oise » près de l'échangeur entre l'A1 et la RD 200, sur l'itinéraire de la LGV Nord se développe à vitesse grand V.

Montée en puissance d'une « zone dédiée », exclusivement conçue pour des activités logistiques

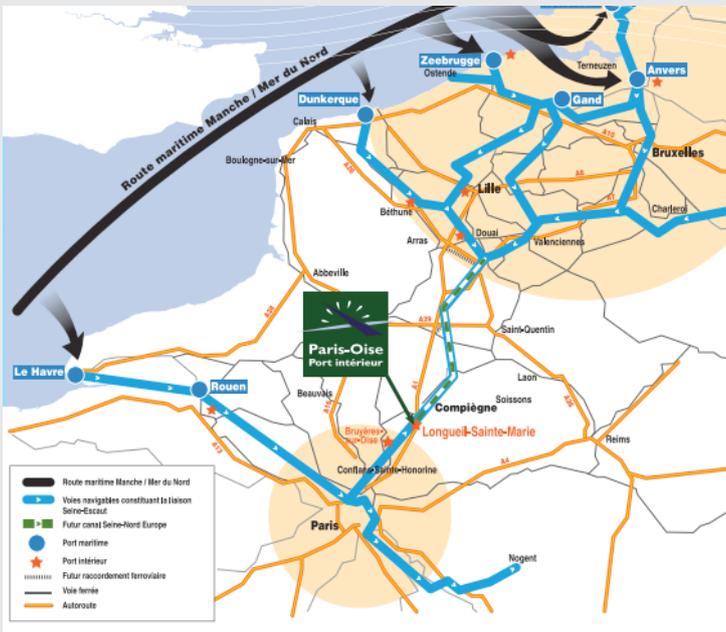
Cette vocation industrielle n'est pas nouvelle, dès 1960, les entreprises Poclairn Hydraulics et BIC Rasoirs s'y installent, de même que la Compagnie des Engrais. En 1991, la création du Parc Logistique Paris Oise impulse une nouvelle dynamique. L'essai sera transformé par l'arrivée de l'autoroute A1 en 1998. L'activité logistique explose.



Si certaines entreprises productives sont toujours présentes (site de BIC dédié à la production de rasoirs ; usine de production de mâts béton ENERCON, etc.) la zone d'activité se spécialise toujours plus sur la logistique. Cette dynamique perceptible depuis plus de dix ans se caractérise par une très grande densité d'acteurs, qu'ils soient industriels (AKZO-Nobel, Unilever, Bosch, Allied Signal, Case, Miele, Distritube,...), distributeurs (Cora, Intermarché, Guilbert, Domaxel, ...), ou prestataires logistiques pour compte d'autrui (Norbert Dentressangle, FM Logistics, Danzas, TNT, TFE,...).

Si la zone se spécialise sur la logistique, elle ne présente toutefois pas un visage homogène : des TPE et des établissements mono-salariés côtoient des entrepôts XXL qui assurent l'interface entre flux internationaux et flux métropolitains. Un « center-truck » pour renforcer l'offre de services destinés aux chauffeurs routiers est en cours de construction.

Longueuil-Sainte-Marie, porte d'entrée de la métropole, interface avec le monde



Le chantier du port fluvial, faisant de cette zone une plateforme multimodale, transforme le visage de cette zone d'activité XXL, devenant la première zone logistique francilienne. Tout comme le pôle de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle (distant de vingt minutes par la route), Longueuil-Sainte-Marie devient une véritable interface entre la région Ile-de-France et le reste du monde. La RD200 et la RN31, irriguent l'Oise et au-delà la Champagne ; l'échangeur direct avec l'autoroute A1 Paris-Lille-Bruxelles, permettent de relier l'Europe du Nord et la région parisienne ; par-dessus-tout, par l'Oise, affluent de la Seine, le port est directement relié aux ports du Havre et de Rouen et, par le réseau fluvial existant, à l'Europe du Nord. Le canal Seine-Nord Europe devrait améliorer encore cette liaison en mettant Le Havre et Anvers à équidistance de Longueuil-Sainte-Marie.

Source : Plaquette Paris-Oise Port Intérieur

3. Apports de l'EMO à l'Ile-de-France et enjeux pour l'action publique

Au terme de ce travail exploratoire sur l'économie métropolitaine ordinaire, tentons d'explicitier les principales implications de cette recherche pour les politiques de développement territoriales. En partant de chacune des dimensions étudiées précédemment, nous revenons sur les apports de l'EMO à la métropole puis nous abordons les questions suscitées par cette économie pour une action publique métropolitaine ambitieuse. A notre sens, l'EMO pose un triple enjeu : un enjeu de performance du point de vue économique, un enjeu d'intégration du point de vue géographique et un enjeu d'accompagnement du point de vue social.

3.1. Un enjeu de performance économique

L'optimisation des services à la métropole constitue le principal apport de l'économie métropolitaine ordinaire au niveau économique. Le double processus d'externalisation-mutualisation à l'origine de la croissance de l'EMO a plusieurs avantages. D'un côté, il facilite les économies d'échelles et améliore ainsi la productivité des activités réalisées. De l'autre, il élargit considérablement la gamme des services disponibles sur le territoire. Comme pour la main d'œuvre, l'échelle métropolitaine permet d'améliorer la réponse aux besoins de service des entreprises qui s'implantent sur le territoire francilien.

Par leur fonction d'interface, les entreprises de l'EMO garantissent la fluidité de l'économie métropolitaine. Elle en renforce la consistance et l'unité, par leur capacité à dépasser les clivages habituels du tissu économique, entre le résidentiel et le productif, le public et le privé, le local et le global, etc. Pour reprendre l'affirmation de Pierre Veltz sur le marché de l'emploi (Veltz, 1996), l'échelle métropolitaine de l'EMO agit comme une fonction assurancielle, favorisant l'adéquation entre une offre et une demande de services spécialisés.

Pour être effectif, cet apport à l'économie de la métropole demande à être accompagné et régulé, afin de fluidifier le fonctionnement de l'EMO comme plate-forme de services métropolitaine.

Cela suppose tout d'abord de renforcer la visibilité des ressources disponibles. La qualité et la diversité de ces services sont rarement mentionnées dans les actions de marketing territorial, alors qu'elles conditionnent le succès de toute nouvelle implantation. Face à l'accentuation des interdépendances entre une entreprise et son territoire provoquée par une externalisation accrue des fonctions ressources, la performance de l'EMO peut devenir un élément clé de l'attractivité métropolitaine.

Cela demande ensuite de faciliter les appariements entre l'offre et la demande de services à la métropole. Il s'agit d'encourager les connexions entre les entreprises de la métropole en s'émancipant

des cloisonnements sectoriels ou de la seule logique filière, afin d'intensifier le maillage de cet écosystème systémique. Notre recherche montre bien que ce soutien à la mise en système ne peut se limiter à quelques clusters thématiques, ciblés sur les territoires en croissance.

La troisième déclinaison de cet enjeu de performance concerne l'efficacité du mécanisme assurantiel évoqué précédemment. Si ce principe fonctionne au niveau métropolitain global, il ne protège pas toutes les entreprises avec la même intensité. Notre zoom sur la logistique a mis en lumière la vulnérabilité d'un grand nombre d'entreprises de transport, face aux soubresauts de la demande. Si elles permettent d'absorber l'augmentation des flux en intervenant comme sous-traitants occasionnels des grands groupes de logistiques, ces TPE (qui sont souvent mono-salarié) peinent à obtenir un plan de charge suffisant pour assurer leur survie financière. La fragilité des TPE du bâtiment est une autre illustration du fonctionnement imparfait de ce mécanisme assurantiel. Ce constat appelle à un meilleur encadrement des réseaux de sous-traitance, aussi bien entre filières qu'en leur sein.

3.2. Un enjeu d'intégration géographique

Au niveau géographique, les vertus de l'économie métropolitaine ordinaire se retrouvent dans sa capacité à mettre en lien les territoires, à développer leurs interdépendances pour unifier le système économique métropolitain. La notion de CFM de l'INSEE a pu susciter de l'ambiguïté en qualifiant de métropolitain les fonctions économiques polarisées dans les métropoles. En réalité, il faut distinguer les activités qui profitent de l'avantage métropolitain et celle qui le font advenir. L'EMO relève de cette deuxième catégorie.

Par les systèmes de flux qu'elle engendre, l'EMO est autant une économie métropolitaine qu'une économie métropolisante. Elle joue un rôle central dans l'émergence et la montée en consistance de l'échelle métropolitaine. Cette conclusion est importante, car elle oriente aussi la forme prise par le fonctionnement de la métropole. Alors que la concentration des CFM conduit à une lecture duale de la métropole entre des quartiers d'affaires polarisés et de vastes zones résidentielles, l'éclatement de l'EMO donne à voir une géographie plus complexe et plus dense, marquée par un polycentrisme différencié. L'organisation concentrique de l'Ile-de-France laisse la place à un fonctionnement en rhizomes.

Cette logique d'éclatement en petits établissements connectés les uns aux autres, qui fait la spécificité de l'EMO, a aussi des conséquences en termes d'intégration au tissu urbain. C'est cette flexibilité qui permet à l'EMO d'être présente sur tout le territoire de la métropole, à l'opposé des grands campus tertiaires. En se nichant dans les fonds de cours des anciens faubourgs ou dans les petites zones d'activité de première couronne, l'EMO participe à maintenir un certain degré de mixité fonctionnelle au cœur de la métropole. D'autant que cette mixité fonctionnelle est accentuée par la mobilité des emplois de l'EMO et la géographie des prestations réalisées.

L'amplification de cet effet métropolisant de l'EMO suppose de prendre en compte et d'accompagner les caractéristiques spécifiques de cette économie des flux. Au moment où se diffuse la prise de conscience des effets d'éviction de la métropolisation sur les activités atypiques, notre recherche apporte un éclairage instructif. Elle souligne que l'insertion urbaine des activités de l'EMO doit autant – si ce n'est plus – être pensée en termes de flux que de lieux. En effet, les établissements de l'EMO ont davantage une fonction de hub que de centre d'emploi.

S'il est essentiel de maintenir une partie de ces établissements au cœur de la métropole, c'est avant tout pour optimiser la gestion des flux métropolitains : plus ces hubs sont repoussés vers la périphérie, plus les déplacements qu'ils provoquent sont nombreux. Ce phénomène est d'autant plus préoccupant qu'une grande partie de ces mobilisés sont effectués en voiture, du fait des spécificités de ces activités (transports d'outils et/ou de matériaux, déplacements variés voire aléatoires, etc.). En conséquence, la régulation de la géographie d'implantation de ces activités ne peut être pensée qu'en lien avec la géographie des infrastructures de transport. Dans cette perspective, pourquoi ne pas mettre en place des schémas de l'EMO autour du périphérique ou de l'A86 en facilitant l'implantation ou la pérennisation de ces activités le long de ces axes routiers métropolitains ? La réflexion engagée sur la logistique urbaine va dans le bon sens, mais elle mérite d'être élargie aux autres activités de l'EMO.

Cette économie des flux pose aussi la question de l'intermodalité (entre transports en commun et véhicule professionnel), des temporalités (avec la généralisation des horaires décalés) et du stationnement. Nos micro-immersions ont mis en exergue la prégnance de cette problématique pour les activités mobiles comme le BTP. Les véhicules professionnels ayant besoin de stationner une demi-journée ou une journée entière, ils ne relèvent ni du stationnement résidentiel, ni des places livraison. Quels aménagements et quelles infrastructures pour répondre à ces besoins spécifiques, à proximité des établissements comme sur les lieux des prestations ?

3.3. Un enjeu d'accompagnement social

La vertu de l'économie métropolitaine ordinaire ne se limite pas à sa fonction de service à la métropole et à ses effets métropolisant. C'est aussi une importante réserve d'emplois non-délocalisables, avec une grande diversité de qualification et de lieu de travail.

Sur la base de l'analyse exploratoire du profil des actifs de l'EMO, nous faisons l'hypothèse que les emplois de l'EMO assurent une fonction de sas pour le marché du travail métropolitain, en intégrant de nouveaux arrivants : les jeunes, les immigrés et les actifs peu qualifiés. Cette fonction s'explique par les caractéristiques de ces emplois. Il s'agit bien souvent d'emplois à temps partiels, aux horaires décalés et/ou à la mobilité imposée, avec des salaires limités et/variables...

Au vu des propriétés des activités de l'EMO, il ne serait pas forcément pertinent de cibler l'intervention publique sur une sécurisation croissante de ces emplois. Un tel effort conduirait probablement à une accentuation de la dualisation entre des postes sécurisés et des emplois précaires.

A notre sens, l'enjeu repose davantage sur l'accompagnement des trajectoires professionnelles des actifs de l'EMO. Comment faire de ces emplois aux conditions salariales difficiles une « première marche » vers d'autres emplois plus stables, au sein de l'EMO ou des deux autres sphères de l'économie ? Comment garantir que ce sas vers l'emploi ne se transforme en nasse, bloquant durablement ces nouveaux arrivants dans des emplois partiels, aux conditions de travail et à la rémunération incertaine ? Quelles protections apporter à toutes les personnes qui interviennent au sein de l'EMO comme indépendant ou comme autoentrepreneur ? Quels mécanismes mettre en place pour organiser la solidarité métropolitaine entre les actifs qui réalisent ces services à la métropole et ceux qui en recueillent les fruits ?

Le travail mené dans le cadre de cette recherche ne nous permet pas d'aller beaucoup plus loin dans les réponses à ces questions ouvertes. La mise en lumière du rapport fragmenté à l'emploi propre aux actifs de l'EMO nous conduit seulement à orienter la formulation de la question sociale de l'économie métropolitaine ordinaire du côté de l'accompagnement des actifs plutôt que de la sécurisation des emplois.

Conclusion

Tout au long du rapport, nous avons montré en quoi l'économie métropolitaine ordinaire détermine le bon fonctionnement de la métropole francilienne et de son développement économique, mais aussi humain et urbain. Elle est la source de l'avantage comparatif des métropoles mis en lumière par les économistes (Halbert, 2010).

Malgré son importance stratégique, l'EMO constitue un enjeu très peu visible dans le débat public et dans l'action publique métropolitaine. Cette invisibilité résulte assurément d'un déficit d'expertise, que notre travail cherche à atténuer. Mais il s'explique aussi par les modalités de l'intervention économique des collectivités. Les acteurs publics régionaux et métropolitains se focalisent soit sur les secteurs innovants et les grandes filières industrielles – du côté des services Développement économique –, soit sur l'immobilier tertiaire – du côté des services Aménagement.

Entre les deux, l'EMO apparaît comme un objet insaisissable pour l'action publique. Discrète, disparate et éclatée, elle regroupe un très grand nombre d'établissements, de tailles hétérogènes et de secteurs d'activités différents. Cette fragmentation ne facilite guère l'émergence d'interlocuteurs structurés, capables de rendre visible les besoins transversaux de cette économie et de peser vis-à-vis de la puissance publique pour assurer leur prise en charge. En Outre, le fonctionnement en écosystème de l'EMO à l'échelle métropolitaine s'intègre mal dans les logiques d'action des communes et des intercommunalités, marquées par le poids des périmètres administratifs.

A l'heure où la loi NOTRe affirme le rôle de chef de filat des Conseils régionaux en matière économique et accompagne la montée en puissance des grandes intercommunalités urbaines, la question du fonctionnement de l'EMO et de sa régulation mérite d'être inscrite à l'agenda de l'action publique locale.

Bibliographie

Aguiléra, A., Massot, M.-H. & Proulhac, L., (2010), « Travailler et se déplacer au quotidien dans une métropole. Contraintes, ressources et arbitrages des actifs franciliens ». In : *Sociétés contemporaines*, n°80, pp.29–45.

Beckouche P., Damette F., (1993), « Une grille d'analyse globale de l'emploi. Le partage géographique du travail », In: *Economie et statistique*, N°270, 1993. pp. 37-50.

Béhar D., Davezies L., Estèbe P., Rio N. (2013), « La mixité économique comme volonté et comme représentation. Des villes nouvelles aux clusters en Ile-de-France (1963-2013) », rapproche de recherche pour le PUCA.

Boris, C., & Talandier, M. (2013). *Analyse des emplois de proximité du Grand Lyon* (Doctoral dissertation, Communauté d'agglomération du Grand Lyon).

Charrin, E., (2014), *La course ou la ville*, Paris: Le Seuil.

Crague, G., (2003), « Des lieux de travail de plus en plus variables et temporaires », In : *Economie et statistique*, n°369-370, pp.191–212.

Davezies L. (2008), *La République et ses territoires*, Seuil, coll. La République et ses idées.

Davezies, L. (2012), *La crise qui vient: la nouvelle fracture territoriale*. Seuil.

Devol R. (1999), *American's High-Tech Economy - Growth, Development, and Risks for Metropolitan Areas*, Milken Institute, 132p.

Glückler J., Hammer I. (2011), "A pragmatic service typology: Capturing the distinctive dynamics of services in time and space", *Service Industries Journal*, n°31, pp.941-958.

Gonnard S. (2001), *Le procès de la base économique. Enquête sur l'interprétation, l'usage et la condamnation de la base économique par l'économie urbaine du XXe siècle*. Mémoire de DEA, sous la direction de L. Davezies, Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-XII, polyg. 58 p.

Halbert L. (2005), «Les villes nouvelles et les activités d'intermédiation. La polarisation des services aux entreprises en Ile-de-France», in *Annales de la Recherche Urbaine*, 98, oct 2005, pp. 50-59

Halbert L. (2007), "From sectors to functions: producer services, metropolisation and agglomeration forces in the Ile-de-France region" flows", *Belgéo*, n°1, Special Issue on The Advanced Services Sectors in European Urban Regions, pp. 73-94.

Halbert L. (2010), *L'avantage métropolitain*, PUF La ville en débat.

INSEE, Berret, P., (2005), « Les entreprises de services : concentration accrue sous l'influence des groupes ». *INSEE Première*, n°1038.

INSEE, Berthelot, J.-W., Gualbert, B. (2014), « Un emploi salarié francilien sur deux dans les services marchands ». *INSEE Ile-de-France*, n°418.

INSEE, Cloarec, N., Chevalier, P., (2004), « Les entreprises du tertiaire externalisent aussi leurs services ». *INSEE Première*, n°952.

INSEE, Niel, X., Okham, M., 2007. Les ressorts de l'économie des services : dynamique propre et externalisation. *INSEE Première*, (1163).

Julien P. (1994), « Les fonctions stratégiques dans cinquante villes de France », *Insee Première*, n° 300, février.

Julien P, Pumain D. (1996), « Fonctions stratégiques et images des villes », In: *Economie et statistique*, N°294-295. Regard socioéconomique sur la structuration de la ville. pp. 127-135.

Korsu, E. (2002), *Mécanismes et implications des disparités socio-spatiales et de la ségrégation urbaine: le cas de la région parisienne* (Doctoral dissertation).

Léo P-Y., Phillipe J. (1996), « Tertiarisation et métropolisation – Quelles stratégies pour un développement à long terme ? » in *Les annales de la recherche urbaine*, n°76, 120-133

Mouhoud E-M., Jennequin H. (2011), « Les activités tertiaires sur les territoires : typologie des services, fonction d'emploi et spécialisation des zones d'emploi françaises », version préliminaire, 29p.

Talandier, M. (2013). "Redefining the in-place economy and women's role in the local economy of highland areas". *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine*, n°101.

Talandier M., (2014), « Les villes moyennes, des espaces privilégiés de la consommation locale », *Métropolitiques*.

Van Puymbroeck C., Reynard R. (2010) « Répartition géographique des emplois : Les grandes villes concentrent les fonctions intellectuelles, de gestion et de décision », *Insee Première*, n°1278.

acadie



PUCA Programme de Recherche
« Ville ordinaire et métropolisation »